

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct



Demandez un essai des nouvelles

1700 S et 2000 S

KASPAR FRERES - SION

Garage valaisan
Tél. (027) 2 12 71

P 377 S

Dès réception,
envoyez votre bordereau d'impôt
pour contrôle au
**BUREAU DÉFENSE
DU CONTRIBUABLE**
Edgar Zufferey,
Conseiller fiscal et fiduciaire
SIERRE
Rue Centrale 6 - 027 5 05 61



Dès le
6
février

La rédaction sportive du « Nouvelliste du Rhône » consacrera chaque jour une place importante aux Xes Jeux olympiques d'hiver, dans une rubrique originale. Elle en sera le reflet fidèle et complet. Un service particulier lui permettra de donner en détail le déroulement et les résultats de toutes les disciplines. En outre, l'équipe rédactionnelle commentera les faits saillants de chaque journée. Desservie également par plusieurs agences et services photographiques, elle sera à même de vous faire participer vraiment à ces grandes épreuves qui réunissent l'élite sportive mondiale. Aujourd'hui, un cahier spécial est réservé à la présentation des Jeux, avec les programmes complets des manifestations, des émissions TV, radio, etc.

LA REDACTION SPORTIVE
DU « NR »

(Voir dès la page 13)

Démission de Me Jean-Charles Haenni

PRESIDENT DU TRIBUNAL II SION-SIERRE

Avec surprise, nous apprenons que le président du Tribunal II Sion-Sierre, Me Jean-Charles Haenni, juge-instructeur, a fait parvenir au Tribunal cantonal une lettre lui demandant de le démettre de ses fonctions, dès le mois de mars 1968 déjà.

Me Haenni préside ce tribunal depuis juin 1964. L'instance cantonale supérieure est appelée, dans sa séance d'aujourd'hui, à se prononcer sur cette démission.

Il faut regretter le départ d'un juge aussi compétent.

Ses qualités de juriste sont généralement reconnues malgré le côté ingrat de la fonction.

Les justiciables du for trouvent en lui davantage un homme sensible, au discernement réfléchi et précis, plutôt qu'un magistrat sévère.

Les raisons de cette démission sont diverses. Les conditions morales et matérielles régissant la lourde charge de

juge-instructeur en Valais sont directement impliquées. De surcroît, la promotion dans l'ordre judiciaire n'est nullement assurée. Il faut effectivement le déplorer.

Ce sont sans doute les motifs principaux qui ont incité Me Haenni à reprendre une occupation juridique privée, dans le cadre d'une étude concentrant son activité entre Sierre et Sion.

Le Tribunal II Sion-Sierre va perdre de ce fait un président remarquable, unanimement respecté.

On ignore encore qui lui succédera. Cela revêt évidemment une grosse importance.

La décision de Me Haenni étant irrévocable, nous lui souhaitons de trouver davantage de satisfaction et plein succès dans la carrière indépendante qui s'ouvre à nouveau à lui.

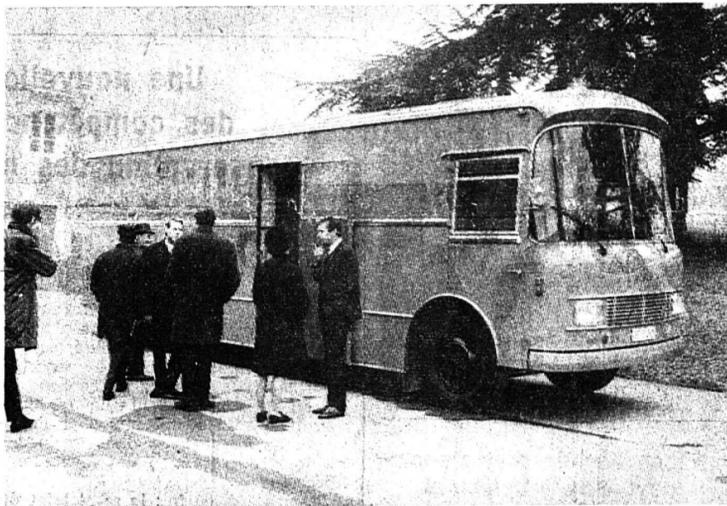
(n.r.)

La chute de l'avion américain B-52 au Groenland



Voici un membre de l'équipe de recherche qui a retrouvé au moyen d'appareils spéciaux le point de chute de l'avion américain près de la base aérienne de Thulé, avion qui transportait 4 bombes à hydrogène.

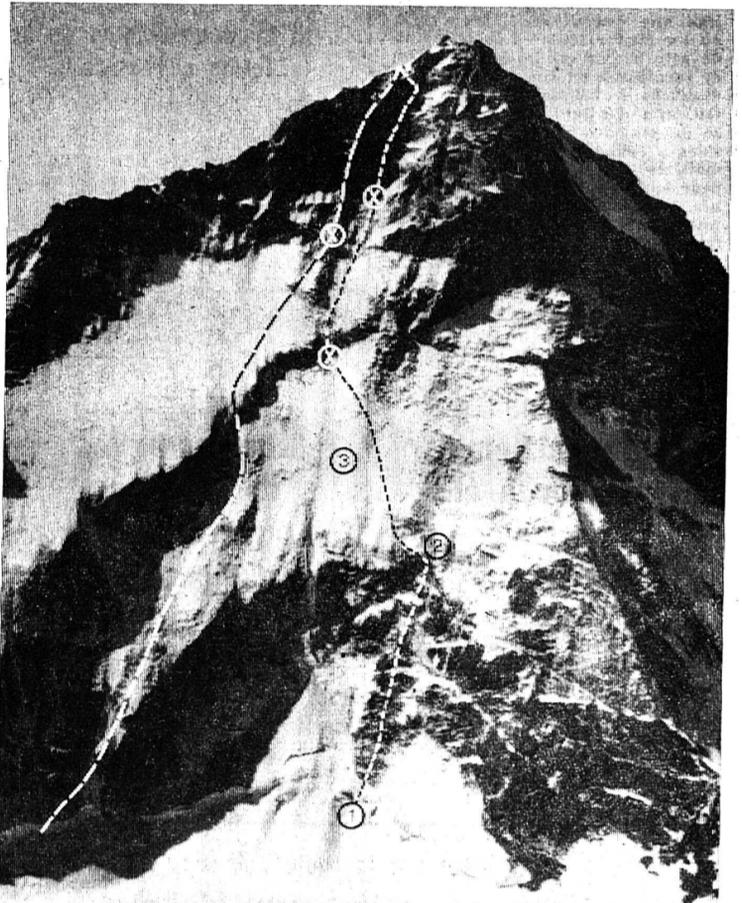
DEUXIEME BIBLIOBUS A GENEVE



GENEVE — Acquis avec l'aide de l'Etat pour la somme de 110.000 francs environ, un bibliobus va dorénavant desservir régulièrement les communes genevoises suburbaines de Meyrin, Jussy, Thonex, du Grand-Saconnex et de Chêne-Bourg. Un premier bibliobus dessert déjà depuis un certain temps les quartiers de la ville de Genève qui ne disposent pas de bibliothèque municipale.

A l'égal du premier, le second bibliobus est une véritable bibliothèque roulante, riche de 2.500 volumes en français principalement mais également en diverses langues étrangères, couvrant une large gamme de matières, et mis gratuitement à disposition des populations locales. Chaque commune intéressée participe à l'entretien du bibliobus à raison de un franc par habitant et par année.

CAMILLE BOURNISSSEN DANS LA PAROI NORD DE LA DENT-BLANCHE



SION — Profitant des excellentes conditions atmosphériques, Camille Bournissen s'est attaqué à la paroi Nord de la Dent-Blanche. Cette ascension a été préparée depuis quelque temps dans le plus grand secret. Très modeste, Camille Bournissen ne tient pas à créer une publicité tapageuse autour de ses exploits, car il en a toute une série à son actif. En page locale nous donnons les détails sur cette ascension. Chaque jour nous tiendrons au courant nos lecteurs de la situation.

Notre photo :

— — — Itinéraire K. Singer et F. Singer 26-27.3.1932).
- - - Itinéraire Michel et Yvette Vaucher (10-13.7.1966).
× Bivouac.

① Point d'attaque (env. 3400 mètres).

② Dalles très difficiles.

③ Névée médian.

Dépenses de ménage en Suisse et ailleurs

La dernière enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur les budgets des familles de salariés a porté sur 421 ménages, dont 229 familles d'ouvriers et 191 familles d'employés, comptant en moyenne 4,3 personnes. Le but principal de cette enquête est de définir la structure des dépenses de consommation, dont la répartition entre divers groupes de dépenses varie au gré des ans.

La dernière enquête souligne une tendance que l'on constate déjà depuis le début de l'entre-deux-guerres : celle qui marque la diminution de la part réservée aux besoins essentiels (alimentation, habillement, loyer, chauffage et éclairage), tandis que la part des dépenses couvrant des besoins non essentiels est en augmentation. En 1966, le groupe des dépenses essentielles a représenté le 47 % des dépenses totales, contre 51,8 % en 1960, 56 % en 1955, 60,7 % en 1936-37. C'est là l'un des indices de l'amélioration progressive du niveau de vie en Suisse,

amélioration qui laisse aux familles un plus important solde disponible pour des dépenses non essentielles comme les vacances, la lecture, l'aménagement du logement, les assurances, etc. Cette évolution tend donc à rendre moins rigides les budgets des ménages de salariés.

Un autre indice du même phénomène est la répartition des dépenses alimentaires. On voit par exemple croître la part des repas prêts à être consommés et de ceux pris au restaurant, ce qui témoigne d'une modification de nos habitudes alimentaires, liée aux exigences de la vie moderne. On discerne aussi une tendance à la diminution de la part relative aux aliments de base, alors que d'autres denrées alimentaires, peu consommées naguère parce que trop coûteuses, sont aujourd'hui définitivement entrées dans nos habitudes.

L'Office statistique des communautés européennes a récemment publié les résultats d'une enquête similaire, effectuée dans les six pays membres du Marché commun. Avec la réserve

que la structure statistique n'est pas absolument pareille à celle de l'enquête suisse et que les résultats étrangers portent sur les années 1963-64, on peut quand même constater que, dans l'ensemble, le niveau de vie ne semble pas plus élevé dans l'Europe des Six à ce qu'il est chez nous. La part des produits alimentaires y est plus élevée, celle des loyers aussi. La part de l'habillement dépasse de très peu celle constatée en Suisse. Le chauffage et l'éclairage ne se prêtent pas à une comparaison précise, car ces dépenses sont incluses, dans la statistique de la CEE, dans les dépenses pour le loyer. Mais il est probable qu'elles dépassent également la part que ces postes de dépenses occupent dans un budget de salariés suisses. Selon les chiffres des deux statistiques, on voit que la proportion des dépenses de ménage effectuées aux transports et communications dépasse dans les pays de la CEE le niveau qu'elle atteint en Suisse. Cela provient sans doute de l'obligation de parcourir plus de

chemin pour se rendre à son lieu de travail et de l'habitude aussi qu'ont les gens de se déplacer davantage que chez nous, où l'on considère déjà comme un voyage le fait d'aller de Lausanne à Genève. Par contre, les dépenses pour les soins d'hygiène, pour l'instruction et pour les loisirs occupent une moindre place dans les dépenses des salariés de la CEE que dans celles des salariés suisses.

On ne peut guère tirer de ces chiffres la conclusion que l'on vit mieux ici et moins bien là. Il faudrait, pour ce faire, tenir également compte des habitudes de vie et de consommation, qui varient sensiblement d'un pays à l'autre. La comparaison de ces deux statistiques nous montre pourtant que nous ne sommes pas défavorisés par rapport à nos voisins de la CEE et que, dans l'ensemble, nous semblons même vivre mieux, si l'on tient compte de la part moins importante qu'occupent dans nos budgets les dépenses dites vitales.

Max d'Arcis

DANS NOS CANTONS

La séance de mercredi du Conseil fédéral

Le programme de construction des routes nationales

En francs, le volume reste le même, en kilomètres, la réalisation sera plus modeste

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé, mercredi, le programme de construction des routes nationales pour 1968. En francs, le volume des travaux reste le même, la part de la Confédération se montant toujours à 700 millions de francs. En kilomètres, la réa-

lisation sera plus modeste qu'en 1967 : 46 km. environ (dont 34 de véritables autoroutes) pourront être mis en service, contre 94 km (dont 48 km d'autoroutes) en 1967.

Toutefois, précise-t-on au département de l'intérieur, il ne faut pas y

voir un relâchement de l'effort. Les travaux se poursuivent sur l'ensemble du réseau et 250 km. sont actuellement en chantier. De nouvelles sections seront mises en œuvre pour combler les lacunes. Comme le rythme d'exécution est de trois à quatre ans par tronçon, il s'ensuit forcément des années où relativement peu de sections peuvent être achevées.

La longueur totale des routes nationales en service est de 468 km. 800, soit 26 % de l'ensemble du réseau. Sur ce total on compte 220 km. 500 de routes de première classe (31 %), 123 km. 200 de routes de deuxième classe (20 %), et 125 km. 100 de routes de troisième classe (28 %).

Le programme de construction pour 1968 et le programme pluriannuel 1968-1970, adoptés mercredi par le Conseil fédéral, correspondent en général au programme à long terme arrêté le 15 décembre 1967. Il y a quelques légères modifications. C'est ainsi que pour le tronçon Vevey-Rennaz, la durée de construction a été prolongée d'une année et demie.

100 000 francs du Conseil fédéral en faveur des victimes des avalanches

BERNE. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a pris connaissance avec consternation de l'ampleur des catastrophes provoquées par les avalanches, qui ont frappé de larges milieux de nos populations des montagnes. Il prend une part active à la profonde affliction dans laquelle se trouvent plongées de nombreuses familles et exprime sa vive sympathie à tous les proches des victimes, ainsi qu'aux cantons touchés. Le Conseil fédéral demandera à la Croix-Rouge suisse, de même qu'au Fonds de secours en cas de dommages non assurables causés par les forçages de la nature d'accorder en collaboration avec les cantons leur plein soutien aux sinistrés. Il exprime le vœu que tous les organismes qui

s'occupent d'eux coordonnent les mesures qu'ils prennent. Le Conseil fédéral a décidé d'accorder, pour le moment, un montant de 100 000 francs en faveur des victimes.

L'aide aux victimes des avalanches

LUCERNE. — De nombreux habitants de nos Alpes ont presque tout perdu dans les avalanches et les appels à l'aide affluent toujours. « Caritas » s'adresse derechef à la population suisse pour qu'elle fasse preuve de solidarité. Les dons peuvent être versés au compte de chèques postaux 60-1577, Caritas, Lucerne, avec la mention « Avalanches ».

De nouveaux collaborateurs pour les vice-chanceliers de la Confédération

BERNE. — Le Conseil fédéral a nommé chefs de section Ia à la chancellerie fédérale, MM. Roger Merlin, de Porrentruy, et M. Carl J. Keller, de Bischofszell.

En qualité de collaborateur de M. Sauvant, vice-chancelier, M. Merlin prendra la direction du nouveau service français de traduction et assurera la coordination de ce service dans les départements.

Quant à M. Keller, qui est actuellement chef de presse des PTT, il aura pour mission, comme collaborateur du vice-chancelier Buser, de veiller à l'accomplissement des tâches élargies que la chancellerie fédérale doit dorénavant assumer dans le domaine de l'information.

Nouvelle hausse du prix des succédanés de lait imposés

BERNE. — Le Conseil fédéral a relevé une nouvelle fois, avec effet au 1er février 1968, les suppléments de prix perçus sur les importations de succédanés du lait et de graisses destinées à l'alimentation du bétail, afin d'éviter l'entrée en Suisse de produits bénéficiant de subsides à l'exportation ou servant de matières premières avantageuses pour la fabrication de tels succédanés. Les nouveaux suppléments de prix seront, par 100 kilos, de 120 francs pour les succédanés et de 45 francs pour les graisses destinées à l'affouragement.

Aide de la Confédération à la reconstitution de forêts dévastées

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé le projet de reconstitution des forêts de « Meilleret - Presermans », de la commune d'Ormont-dessus (VD), ravagées par le feu au cours des années précédentes.

Le coût des reboisements, qui portent sur une surface de 112,3 ha, et des travaux complémentaires, est estimé à 1,3 million de francs. La Confédération subventionnera ce projet à raison de 42 pour cent.

Davos : la treizième victime a été retrouvée

DAVOS. — La treizième victime des avalanches à Davos, M. Heinrich Oldenburg, 48 ans, de Wittlingen (Allemagne), a été découverte mercredi matin au Boeden. Tous les disparus ont ainsi été retrouvés.

Le bilan définitif des avalanches des dernier week-end, dans les cantons des Grisons et d'Uri s'élève à 24 morts.

La ligne Klosters-Davos ne sera pas ouverte avant jeudi

COIRE. — Le chemin de fer rhétique a fait savoir que la ligne Klosters-Davos ne pourra être rouverte avant jeudi. Les voies sont maintenant dégagées, mais il reste à réparer certaines installations. En attendant, le trafic est assuré par des autocars.

Accident sur la route suisse : 5 personnes grièvement blessées

GENEVE. — Une automobile roulant sur la route suisse, à la hauteur de Bellevue, est venue se jeter mardi en fin d'après-midi contre une balayeuse masquée à la conductrice de la voiture qui avait pourtant allumé ses phares, se croyant dans une nappe de brouillard, par l'épais nuage de poussière que dégageait la machine, circulant ses feux oranges allumés.

La conductrice, âgée de 33 ans, ressortissante américaine, et ses 4 enfants qui se trouvaient dans la voiture ont été hospitalisés. L'un des enfants, un garçon de 11 ans, est dans un état très grave. Le conducteur de la balayeuse est indemne.

Entrée en vigueur de la loi sur lettres de gage

BERNE. — Le Conseil fédéral a fixé au 15 février l'entrée en vigueur de la loi fédérale modifiée sur l'émission de lettres de gages et a révisé l'ordonnance d'exécution. La modification de la loi vise essentiellement le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des engagements des deux centrales de lettres de gage (rapport de couverture) qu'elle rebaisse de 5 % à 2 % au minimum afin de faciliter l'émission de lettres de gage dans l'intérêt de la construction immobilière. Les dispositions de l'ordonnance d'exécution concernant la structure des bilans et des comptes de pertes et profits des centrales ont été notamment adaptées à la législation sur les banques.

Assemblée de protestation paysanne à Delémont. Résolution votée

DELEMONT. — Mardi après-midi plus de 400 agriculteurs de la vallée de Delémont ont répondu à l'appel de l'Union des producteurs suisses, section Jura, pour traiter des problèmes de l'heure en particulier de celui du lait dont l'incertitude n'est plus à démontrer. Après avoir entendu des exposés et après une discussion nourrie, l'assemblée a voté une résolution qui se termine comme suit :

1. Les agriculteurs suisses constituent un ensemble économique, social et culturel indispensable à la survie du pays, ils doivent être justement rémunérés.
2. Le projet de révision du 16 juin 1966 est repoussé comme étant néfaste aux familles paysannes et contraire aux intérêts du pays.

Commission du conseil National sur les allocations de renchérissement. Projet adopté à l'unanimité

BERNE. — La commission du Conseil national, chargée d'examiner le projet de loi fixant la compétence de régler les allocations de renchérissement au personnel fédéral pour les années 1969 à 1972, s'est réunie à Berne sous la présidence de M. Schutz, de Zurich. M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, assistait à la séance. La commission a adopté le projet du Conseil fédéral à l'unanimité. Le projet donne à l'Assemblée fédérale la compétence de fixer les allocations de renchérissement pour la période de 1969 à 1972.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat
A. I. I. growth fund.
\$ 11,53

24 heures de la vie du monde

- ★ **CONDAMNATION A MORT AU YEMEN** — La haute cour de sécurité de l'Etat du Yémen du Sud a condamné à mort, mercredi, sous les applaudissements nourris des personnes présentes, un ancien prince de l'Arabie du Sud. Ce prince était accusé d'avoir exécuté les plans d'un conseiller britannique.
- ★ **EN 1967 L'ITALIE A FABRIQUE 1.540.825 VEHICULES A MOTEUR** — L'Italie a construit, l'an passé, 1.540.825 véhicules à moteur en tout. Parmi ce nombre, il y a 1.437.367 automobiles. Cela représente une augmentation de 13 pour cent de la production par rapport à l'année 1966.
- ★ **AGRESSION... A COUPS DE BATONS : 240.000 FRS DEROBES** — Cinq bandits armés de bâtons se sont emparés de 24.000 livres (240.000 francs) après avoir percuté de plein fouet la camionnette d'une banque qui faisait un transport de fonds, mercredi matin, à Colnbrook (Buckinghamshire). Les bandits ont ensuite disparu dans une fourgonnette bleue. Deux des employés de la banque ont été blessés au cours de l'accident et conduits à l'hôpital.
- ★ **LE VOLCAN TAAL DE NOUVEAU EN ERUPTION** — Le volcan Taal, dont l'éruption voici trois ans fit 200 morts, est de nouveau en activité. Il crache des pierres incandescentes et de la terre jusqu'à une hauteur de 60 mètres. Le volcan s'élève au milieu du lac de Taal, dans l'île non habitée au sud de Manille.
- ★ **INCIDENTS A LA FRONTIERE COREENNE** — Les soldats américains stationnés à l'ouest de la frontière qui sépare les deux Corée, ont ouvert le feu à quatre reprises au cours de la nuit, sur des Nord-Coréens qui tentaient de pénétrer en Corée du Sud.
- ★ **11.200.717 HABITANTS A TOKIO** — On a annoncé officiellement, mercredi, que la population de Tokio s'élevait, au 1er janvier 1968, à 11.200.717 habitants. La capitale japonaise conserve ainsi le titre de plus grande métropole du monde avec 3.396.345 foyers. Au cours de l'année 1967, la population de Tokio a augmenté de 175.704 habitants.
- ★ **BORDAS (« LA FEMME A BARBE ») EST MORTE** — Marcelle Bordas, qui avait connu la célébrité, avant-guerre, avec sa chanson « la femme à barbe », vient de mourir à l'hôpital, à Paris. Elle avait 70 ans. Bordas avait débuté au music-hall en 1925, avec Mistinguette et Fernandel. Elle excellait dans les chansons de marins et les refrains gais.
- ★ **VAGUE DE GREVES EN ITALIE** — Les employés des administrations municipales et provinciales d'Italie ont décliné, mercredi, une grève de 24 heures pour appuyer leurs revendications de salaires. Près d'un demi-million d'employés ont cessé le travail. Par ailleurs, la grève des 13.000 employés du téléphone de l'Etat font grève depuis 6 jours, sans qu'un règlement du conflit soit encore en vue.
- ★ **MANIFESTATION CONTRE UNE... MINI-JUPE AU SOUDAN** — Aux cris de « pas de mini-jupes au Soudan », plusieurs centaines de personnes ont assiéé une boutique de Khartoum dans laquelle s'était réfugiée une jeune Soudanaise. La police dut intervenir pour disperser les manifestants furieux. La jeune fille, âgée de 17 ans, a été ramenée chez ses parents sous escorte.

Une nouvelle réglementation des compétences en matière de conservation des monuments historiques

BERNE. — Selon les prescriptions de l'ordonnance du 26 août 1958, sur l'encouragement de la conservation des monuments historiques, le Conseil fédéral était jusqu'à ce jour seul compétent pour l'octroi de subventions fédérales en la matière. Sur proposition du département de l'intérieur, le Conseil fédéral a décidé de modifier l'art. 2, alinéa premier de l'ordonnance, en ce sens que dès le 1er janvier 1968, sont compétents pour l'allocation de subventions dans le domaine de la conservation des monuments historiques :

Jusqu'à 100.000 fr. : le secrétariat du

département de l'intérieur, d'entente avec l'administration des finances. De plus de 100.000 fr. jusqu'à 500.000 fr. : le département de l'intérieur d'entente avec le département des finances et des douanes. Au-dessus de 500.000 fr. : le Conseil fédéral.

Cette nouvelle réglementation déchargera dans une forte mesure le Conseil fédéral, la chancellerie fédérale et les départements concernés.

La situation se normalise à Chiasso

BERNE. — Après les dispositions plus sévères prises pour l'entrée en Suisse de Siciliens victimes des tremblements de terre, la situation se normalise à Chiasso. On apprend, mercredi, au département fédéral de justice et police que le nombre quotidien des entrées n'était plus que de 20 à 25.

En outre, un millier de Siciliens ont traversé la Suisse en transit pour se rendre dans d'autres pays d'Europe occidentale.



Nuageux à couvert. Quelques précipitations

★ SITUATION GENERALE

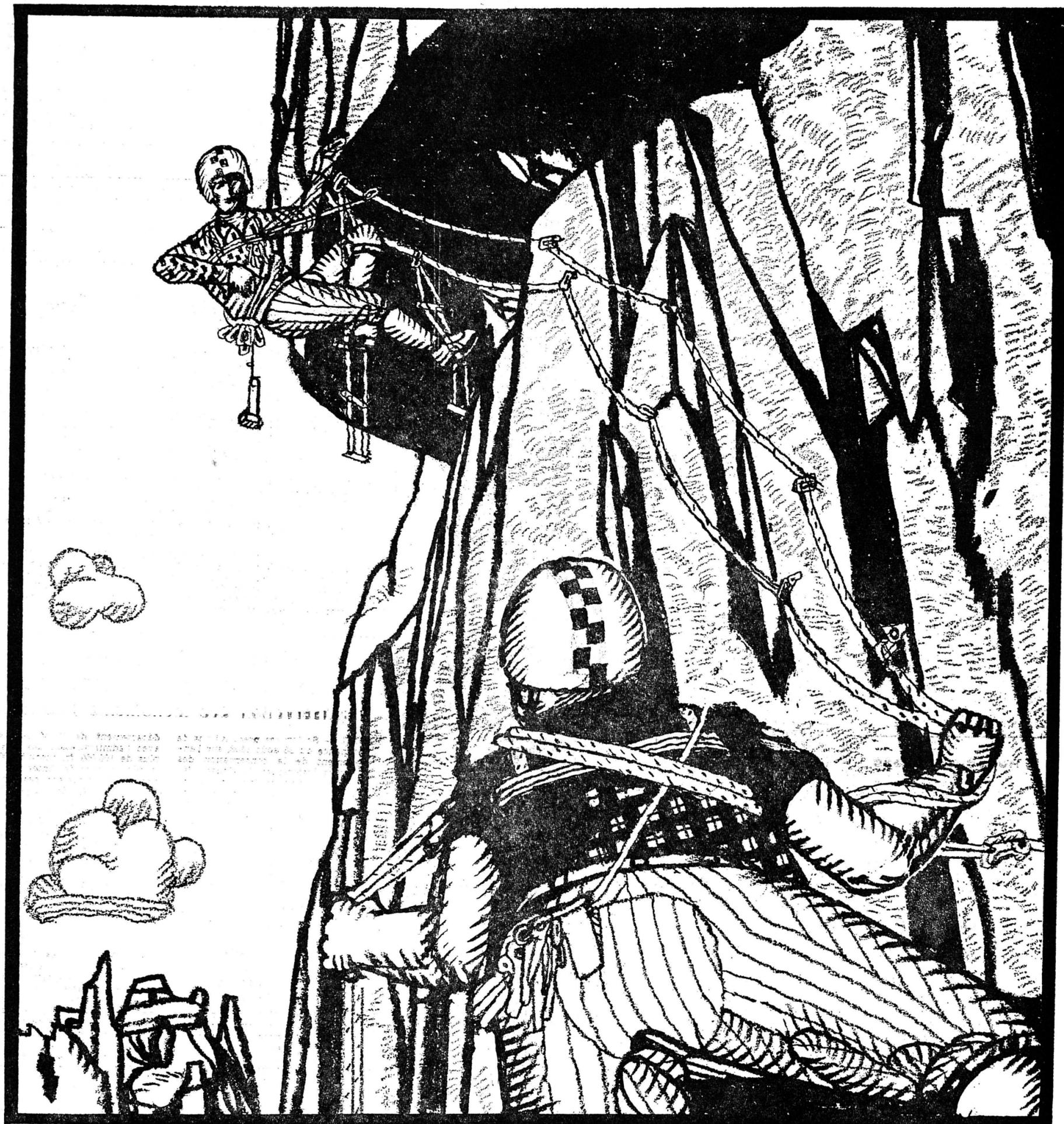
La zone de haute pression se maintient encore sur le centre et le sud de l'Europe. Le courant des perturbations atlantiques n'intéresse que les Iles britanniques et le nord du continent.

★ PREVISIONS JUSQU'A JEUDI SOIR

La nappe de brouillard qui recouvre le Plateau — limite supérieure vers 700 mètres — se dissipera en partie cet après-midi. Sur le reste du pays, le temps demeure ensoleillé. La température sera comprise entre moins 4 et zéro degré cette nuit, elle s'abaissera jusque vers moins 7 degrés en Valais. Elle atteindra, cet après-midi, 2 à 6 degrés au nord des Alpes et 5 à 10 degrés au sud. La limite du zéro degré reste située vers 2.000 mètres. Vents faibles en général.

★ EVOLUTION POUR VENDREDI ET SAMEDI

Le temps deviendra nuageux à couvert, quelques précipitations seront possibles. Températures inchangées.



QUI ÊTES-VOUS À PATRIA?

Lorsque vous souscrivez une police d'assurance-vie PATRIA, vous devenez plus qu'un simple preneur d'assurance. Vous acquérez – comme tous les autres assurés de PATRIA – la qualité même d'assureur auquel des milliers de pères de famille, de femmes mariées, d'enfants, de personnes seules confient leur sécurité afin d'être délivrés des soucis matériels toujours plus pesants lorsque survient un deuil ou en cas de vieillesse.

En effet, PATRIA est une société d'assurances sur la vie basée sur le principe de la mutualité. C'est à vous-même – et aux autres

assurés – qu'elle appartient dès le moment où vous payez votre première prime. A vous et à vos coassurés reviennent donc tous les gains que PATRIA réalise, d'année en année, après versement de prestations d'assurance considérables. A PATRIA, la participation aux bénéfices est un droit intangible de l'assuré.

En 1966, les participations aux bénéfices représentaient plus de fr. 27 000 000. Car PATRIA est gérée de façon rationnelle et efficiente. C'est une entreprise aussi moderne que ses formes d'assurances. Les polices PATRIA comptent depuis des années parmi les plus modernes d'Europe.

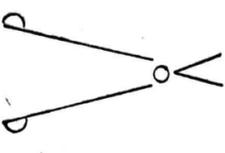
Quand allez-vous devenir vous aussi assuré et assureur à la fois? Assureur de votre propre famille? Nous vous souhaitons dès aujourd'hui la bienvenue.

Assurances de capitaux en cas de décès et de vie
 Assurances risque en cas de décès
 Assurances maladie et invalidité avec couverture accidents
 Assurance du personnel
 Assurances de rentes



Société mutuelle suisse
 d'assurances sur la vie
 Bâle
 fondée en 1878

le chirurgien de saint-chad



par theresa charles

copyright by opera mundi

67

— Est-ce ce qui vous a rongé pendant des années? En avez-vous fait grief à votre père? Oh, mon cher amour, comme vous avez dû souffrir, tous les deux!

— J'avais entendu les domestiques le dire... que n'importe qui ayant deux sous de bon sens pouvait voir qu'elle souffrait et serait allé chercher un médecin, reprit Patrick d'un ton morne. Et ils ajoutaient qu'un bon chirurgien l'aurait sauvée. C'est ce qui a décidé de ma vocation. Par une sorte de vœu... d'acte expiatoire...

— Mon Dieu! Que de souffrances inutiles quand les enfants entendent des propos qui ne leur sont pas destinés! s'écria Inez. Et vous étiez naturellement de ceux qui se referment sur eux-mêmes. Vous n'auriez même pas pu aller trouver votre père pour lui en parler.

— Bien sûr que non.

— Alors vous lui en avez voulu depuis ce temps-là, et vous n'avez probablement même pas pensé que les reproches qu'il s'adressait étaient une vraie torture pour lui?

— C'était sa faute. Il était toujours fort et actif. Il n'a pas su s'occuper de maman. Même Val a dû s'en rendre compte, et c'est pour cela qu'il se tracassait tant pour Evelyn.

— Vous n'avez pas eu le bon sens d'en parler avec Val... à l'époque?

— Il était plus jeune, et je ne voulais pas le monter contre mon père.

— Plus jeune, mais plus réaliste. En tout cas, plus compréhensif. Vous vous engagez toujours dans la voie la plus pénible.

— Pas du tout intéressant comme personnage, en somme. Il est peut-être bon après tout que vous soyez venue découvrir mes plus mauvais côtés avant d'être officiellement engagée envers moi, dit-il d'un ton coupant.

— Je ne me suis jamais attendue à voir en vous la perfection incarnée. J'espère que vous ne vous faites pas d'illusion non plus à mon sujet, répliqua-t-elle calmement. Il faut que j'aie vu mon malade maintenant. Venez bavarder avec lui un moment. Disons vers dix heures. Et essayez de le voir comme un être humain, pas comme le responsable de la mort de votre mère.

— Vous tranchez profondément, Inez.

— Il est temps que quelqu'un s'en charge.

— Vous n'avez pas besoin de vous appuyer sur mon père. Il n'était pas inconsolable. Il s'est remarié avec Béatrice.

— Ah! Voilà le poison qui sort. Vous n'avez pas compris... alors vous ne pouvez pas lui pardonner d'avoir épousé Béatrice. Comme les jugements des jeunes peuvent être cruels!

— Je suis cruel, implacable et rancunier?

La main sur la rampe, elle se retourna pour le regarder. Il se tenait au pied de l'escalier, le regard empreint d'un désespoir muet.

— Et toujours mon plus cher amour, dit-elle avec douceur. Elle gravit l'escalier en courant, se demandant pourquoi il choisissait toujours des endroits aussi peu appropriés pour une conversation intime. Son bureau et son appartement glacé et gris étaient intimidants, mais au moins y avaient-ils été seuls. Il l'avait demandée en mariage dans un des couloirs de l'hôpital où n'importe qui aurait pu les entendre ou les interrompre. Maintenant il révélait l'amertume qui avait assombri son enfance dans le hall où Béatrice, à moins que ce ne soit un membre du personnel pouvait facilement entendre tout ce qu'il disait.

Elle plaignait Patrick surtout, car il avait dû souffrir d'une façon intolérable. Mais elle éprouvait une certaine pitié pour son père et sa belle-mère. Ils avaient dû se rendre compte de sa condamnation silencieuse et de son antagonisme.

On l'avait avertie que Willoughby Elbure était un malade difficile, mais ce ne fut pas son avis. Il se montra à la fois reconnaissant et prêt à faciliter les choses. Il déclara de but en blanc:

— J'ai horreur des maladroits... mais ce n'est pas votre cas. Vous savez ce que vous avez à faire.

— C'est forcé. J'ai pas mal d'expérience.

— Et vous savez ce que vous voulez dans la vie?

— En général.

— Tâchez de vous décider en ce qui concerne Pat. Evelyn n'y a pas réussi, et il a très mal supporté le coup.

— Oui. Je m'en rends compte.

— Ses questions n'irritaient pas Inez. Elle était heureuse de cette tendresse hésitante pour Patrick. Il y avait eu manque de compréhension et non d'affection. Ce serait à elle de rétablir les communications entre le père et le fils.

Le médecin du pays vint au cours de la matinée. C'était un homme aimable, assez âgé, du genre qu'on baptisait irrespectueusement « tatillon » à Saint-Chad. Il donna à Inez des instructions minutieusement détaillées qui irritèrent son malade et lui donnèrent envie de sourire.

Ce fut une longue journée. Inez trouvait bizarre d'être « de service » et d'avoir si peu à faire. Après le remue-ménage incessant d'une salle d'hôpital, un seul malade — et un cas bénin — était virtuellement de l'oisiveté. Elle commença à se demander comment elle occuperait son temps dans la semaine qui commençait. Peut-être l'infirmière du district serait-elle contente d'avoir de l'aide.

Dans l'après-midi, quand elle eut installé M. Elbure pour sa sieste, Patrick l'emmena en promenade dans les bois. Ils suivirent des sentes étroites mais tracées qui les conduisirent sur une crête herbue.

Inez se retourna pour regarder, par-dessus le vert tendre des jeunes feuillages, le lac scintillant dans le creux de la vallée. Patrick passa son bras autour d'elle et la fit asseoir sur l'herbe. Il la pressait contre lui comme s'il ne voulait plus jamais s'en séparer.

Elle ne se doutait pas de l'insécurité où était Patrick en ce qui la concernait. Elle s'étonnait de le voir se conduire comme s'il redoutait qu'elle lui soit arrachée. Elle n'était pas encline à la jalousie, ni aux phantasmes qu'elle suscite. Inez se heurta à celle de Patrick d'une façon tout à fait inattendue.

Ils avaient pris le thé dans le salon de Béatrice. Inez s'appretait à remonter quand le téléphone se mit à sonner avec insistance. Elle s'arrêta, et, comme personne ne venait, elle redescendit l'escalier. Le téléphone était posé sur une table de chêne sombre dans le hall, avec un bloc-notes et une pile d'annuaires.

Elle souleva le récepteur et donna le numéro inscrit sur le cadran:

(A suivre)

SUPERMAN



Février 1

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30.
La Locanda. — Laura Villa, chanteuse, vendeuse des disques Polydor, avec l'orchestre The new Stars et Maria de Cordoba, chants et danses d'Espagne.

SION
Cinéma Ariéquin. — Tél. (027) 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. (027) 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Luz. — Tél. (027) 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 2 43 01
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 h à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h à 12 h, de 13 h à 16 h; de 18 h à 20 h 30.
Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.

Samaritains — Dépôts d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69 Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf samedi et dimanche.
Cabaret-dancing « La Matze », Sion. — La vedette des disques RCA Victor, le sensationnel TEDDY RAYE et son ensemble. Chaque soir show. Tous les dimanches dès 17 heures: thé-dansant.
Cabaret-dancing le Galton. — Ambiance créée avec l'animateur Maurice Villard et Shirley danseuse chanteuse noire. La formation en vogue Aldo Zarbi.

O. J. du Ski-Club de Sion. — Sortie à Bruson (à skis) et non à Montana, pour grands et petits. Départ de la Planta à 8 h. Pique-nique obligatoire. En cas de mauvais temps, le No 11 renseignera dès 6 h. 30 le dimanche matin.
Conservatoire cantonal. — 101ème audition jeudi 1er février 1968, à la chapelle du Conservatoire, à 20 h. 15 Se produiront les élèves de l'école de chant de Mlle Rochat, de l'école de piano de Mlle Bregant, de violoncelle de Mlle de Meuron.

Patinage. — Patinage public; 13 h., hockey écoliers; 14 h., patinage public; 17 h., 15, HC Sion (novices); 18 h., 30 HC Sion (juniors); 20 h., 30, patinage public.
Université populaire. — 2 février: Médecine, docteur Henri Pitteloud, Casino, 6 février, à 20 h. 15: Cinéma, M. H. Pellegrini, professeur, école normale des garçons.

Aula du Collège. — Vendredi 2 février à 20 h. 30: conférence Jean-Jacques Gautier, Critique théâtrale du « Figaro ». Prix Goncourt sur la Comédie française. Billet en vente à l'entrée.

PONT-DE-LA-MORGE. — Dimanche 4 février 1968, dès 16 h., aura lieu au café des Collines, à Pont-de-la-Morge, le lotto victualles en faveur de la chapelle de Châteauneuf, jambons, fromages et nombreux lots vous attendent. Abonnements. Invitation cordiale.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Vendredi 2 février, à 20 h., messe de la Chandelier, suivie de la répétition. Le dimanche 4 février, le Chœur chante la messe.

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél. (026) 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. (026) 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.
Service de dépannage. — du 29 janvier au 5 février 1968, carrosserie Germano, tél. 2 25 40. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h. Dépannage également le dimanche.
Patinage. — 9 h. écoles et patinage; 13 h., 30, patinage public; 18 h., entraînement des minimes; 19 h., entraînement HCM (1ère équipe); 20 h., 30, patinage public.

C. S. F. A. — Jeudi 1er février, réunion mensuelle, course du 17 février et inscription pour la rencontre skieuses romandes les 9 et 10 mars.
Ski-Club de Martigny. — Dimanche 4 février 1968, sortie à Eggishorn. Départ du car place Centrale à 7 h. 30. Inscription au Colibri. Tél. (026) 2 17 31 jusqu'à vendredi 2 février à 18 h.

SAINT-MAURICE
Cinéma Rozy. — Tél. (025) 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Samaritains — Dépôt de matériel sanitaire Mnie M Beytrison, rue du Collège, Tél. 3 68 85.
Ambulance. — Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90.
C. A. S. Saint-Maurice. — 2 février: projections diapositives au Buffet CFF, à 20 h.; 4 février: col des Chamois, 2.650 m., 4 h. 30 de Barbolesaz.

MONTHÉY
Plaza. — Tél. (025) 4 22 90. Voir aux annonces.
Monthéolo. — Tél. (025) 4 22 60. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

SOS - TV
Dépannage
24 h. sur 24 h.
par technicien
Maîtrise fédérale
Tél. (027) 2 81 77

RACLETTE
Le vrai connaisseur la réserve à
L'Auberge de la Belle Ombre à Pont-de-Bramois
A forfait: 7 fr. pour le fromage du Valais.
5 fr. pour le fromage étranger.
Chaque jour à partir de deux personnes.
G. Dayer, tél. (027) 2 40 53
P 21005 S

Vercorin 1350 m.
L'oasis de paix et de tranquillité au cœur du Valais, vous offre
soleil et neige
Les établissements suivants:
Pension La Forêt, tél. (027) 5 08 44
Hôtel des Mayens tél. (027) 5 12 79
Hostellerie d'Orzival, tél. (027) 5 15 56
Hôtel Victoria, tél. (027) 5 13 70
un séjour à un prix « CHOC » jusqu'au début février:
Adultes 40 fr. par jour.
Enfants, 28 fr. par jour (jusqu'à 12 ans). (Forfait comprenant: pension complète et charges, libre parcours aux skilifts, entrée gratuite à la patinoire et au curling).
Le bureau d'affaires touristiques vous propose location de chalets et d'appartements, vente de terrains et appartements résidentiels.
Pour tous renseignements: **Société de développement de Vercorin,** tél. (027) 5 03 86.
P 20372 S

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — De 8.00 à 18.00: Informations toutes les heures (sauf à 13 heures). — 9.05 Les souris dansent. 11.05 Emission d'ensemble: Divertissement musical. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton: La Chartreuse de Parme. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles ou presque: A tire-d'aile. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.05 Concert chez soi: Caprice musical léger. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. Lecture: « Rebecca ». 17.05 Actualités universitaires. 17.30 Jeunesse-Club. 18.05 Récital express. 18.20 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 68. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 A l'opéra: L'Or du Rhin. 23.10 Informations. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 On ne s'évade pas du camp 27, pièce radiophonique de John Michel. 21.30 Calendrier du souvenir. 22.00 Aujourd'hui, une émission d'actualité. 22.30 Jeux du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à: 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.15. — 6.10 Bonjour. 6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio, un programme récréatif. 8.30 Concert: Pages symphoniques. 9.00 Piccadilly: Nouvelles du monde anglo-saxon. 10.05 Quatuor, C. Dittersdorf. 10.20 Radio scolaire. 10.50 Islamey, fantaisie orientale pour piano, Balakirev. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Le pianiste R. Price. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Marches, chansons et danses magiciennes. 15.05 L'album aux disques. 16.05 L'Institut suisse de police de Neuchâtel. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes: Pourquoi allons-nous ou n'allons-nous pas au théâtre? 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse: Musique et informations pour la ville et la campagne. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi: Orchestre Métropole hollandais. 20.20 West Side Story, Bernstein. 20.40 Fantaisie hongroise pour piano et orchestre, F. Liszt. 20.55 Sang viennois, opérette, Joh. Strauss. 21.10 Le Prophète, musique de ballet, Meyerbeer. 21.30 Eminences grises: La Papessa Olimpia Pampili. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25-23.25 Portrait en jazz: Fritz Pauer - Le saxophoniste K. Doltinger.

MONTE CENERI Informations-flash à: 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.35 Concert matinal: harmonies et rythmes. 7.00 Musique variée. 8.30 Pages de G. Martucci: No-vellettes pour orchestre - Moment musical pour cordes. 8.45 Radio scolaire: Leçon de français. 9.00 Radiomatin. 11.05 Les heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Anthologie musicale. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons, par Dalida. 13.10 Le feuilleton. 13.20 Quatuor No 2, pour piano, violon, alto et violoncelle, Fauré. 14.10 Radio 2-4: Mélange léger pour tous les âges. 16.05 Les chansonniers de J. Tognola. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Première rencontre... quatre bavardages en musique avec B. Gianotti. 18.30 Chants d'Italie. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Accordéon. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Contrastes: Où l'on parle les choses vieilles et nouvelles. 20.30 Le Radio-Orchestre. A l'en-tracte: Chronique musicale. 22.05 La Côte des Barbares présente: Petit guide pratique pour les usagers de la langue italienne. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Ultimes notes. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

TELEVISION 17.00 Entrez dans la danse. 17.20 Für unsere jungen Zuschauer. 18.15 La Flèche blanche, documentaire. 18.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal. 18.55 Rendez-vous. 19.10 Le sablier: Evocation de souvenirs par Pauline Carton. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton: Agence Intérim. Ce soir: Dompteur. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Continents sans visa présente « Le Mois », le grand magazine mensuel d'actualité et d'information. 22.10 Les Saintes Chéries. Ce soir: Eve au volant. 22.35 Téléjournal. 22.45 Fin.

Les Pierrefeu



95

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Grave accident en gare de Bex 1 MORT, 2 BLESSÉS

BEX — Hier, à 7 h 45, un accident mortel s'est produit en gare de Bex. Cinq employés des entrepôts de la Coop régionale étaient occupés à pousser un wagon sur une voie conduisant au quai de chargement de leur entreprise, direction St-Maurice. Au même instant, une rame de 2 wagons, poussée par un tracteur CFF, roulait sur une voie parallèle rejoignant celle précisément occupée par le wagon en question. Le wagon de tête arriva dans le dos des employés, les bousculant et tamponna leur véhicule.

L'un des cinq employés, M. Lucien-Louis Talon, 54 ans, domicilié à Bex, fut coincé et tué sur le coup. Deux de ses camarades ont été blessés. M. William Anex, 44 ans, domicilié à Ollon, qui souffre de côtes fracturées et de lésions internes, a été hospitalisé à Aigle, alors que M. Paul Gallay, 48 ans, de St-Maurice, n'a été que légèrement atteint.

Le juge-instructeur du for instruit l'enquête avec la collaboration de la gendarmerie.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Réouverture de la patinoire



SALVAN — Grâce au dévouement des responsables de la patinoire, MM. Hervé Revaz et Georges Burkardt secondés par MM. Rémy Lonfat, Pierre Décaillet, Henri Gay et Joseph Isabel, la patinoire de Salvan est à nouveau praticable.

En effet, malgré les fortes chutes de neige, avec l'aide d'une fraiseuse qui évacua en deux heures, la semaine dernière, plus de 75 cm de neige durcie, le hockey-club local pensait qu'il était au bout de ses peines. C'était sans compter sur l'imprévu qui fit qu'une nouvelle couche de neige de 20 cm s'accumula vendredi dernier et un match fixé ce soir-là dut être renvoyé.

On fit à nouveau appel à M. Marceau Guex qui, à l'aide de sa Rover et son racle, nettoya le grund et il fallut à nouveau débarrasser les bords, de ce nouvel amas. Après trois jours, à l'aide

de pelles, la patinoire de Salvan est à nouveau prête et se trouve en excellent état. Il faut remercier ici M. M. Guex de son dévouement à l'égard du club et qui chaque fois que l'on fit appel à lui, se mit à disposition spontanément avec sa Rover et son racle.

Ce soir, jeudi, le HC Salvan reçoit Lausanne III en match de championnat et samedi soir c'est le HC Payerne qui viendra affronter les gars du président Fiora.

Souhaitons aux joueurs de Salvan de bien terminer ce championnat et il est à espérer que les jeunes de la station profiteront au maximum de cette installation mise à leur disposition.

Notre photo : l'équipe des débroyeurs au travail. Dans le fond, les Dents de Morcles et le village de Salvan.

GFP.

Blancs plus blancs que neige...

MARTIGNY — A la suite de notre article d'hier concernant l'ouverture du col des Montets, article qui a fait passablement de bruit non seulement dans le landerneau vallois mais encore de l'autre côté de la frontière géographique, certains pontes se sont insurgés. On argue le danger d'avalanches, les quantités de neige tombées sur la région.

Après avoir consulté les spécialistes, il paraîtrait que ce danger n'est pas tant en cause que l'immobilisme coupable des responsables. Ce dernier est source de tous les ennuis.

Lorsqu'on peut ouvrir le col de la Forclaz qui se trouve à 1530 m, il semble que l'on pourrait faire de même pour le col des Montets (1245 m) dès l'instant où l'on dispose de chaque côté de la frontière d'engins puissants.

En voulez-vous une preuve ?

Lors des Championnats du monde de ski qui se sont déroulés à Chamonix, on a fait le nécessaire pour que Valaisans et autres Confédérés puissent chaque jour avoir accès à la station du pied du Mont-Blanc... et retourner ensuite chez eux.

A cause du verglas

MARTIGNY. — Hier, vers 17 heures, une Porsche belge occupée par trois personnes est entrée en violente collision dans la courbe se trouvant sous la gare MO de Martigny-Croix avec une machine sédunoise.

Cet accident est dû vraisemblablement au verglas recouvrant la chaussée.

Des dégâts matériels mais pas de blessé.

Décès

de M. Charles Gay

SAILLON. — Le glas de la séparation vient de retentir une fois de plus, en moins d'une semaine, sur le paisible village. Après Mme Clotilde Buchard voici que nous quitte à son tour une autre figure marquante de la localité : M. Charles Gay, ancien boulanger.

La maladie nous l'a enlevé à l'âge de 77 ans. M. Gay avait eu le chagrin, il y a deux ans environ, de perdre sa fidèle compagne. Le couple n'avait point d'enfants.

M. Gay fabriqua durant plus de 50 ans, paraît-il, le pain destiné à la population de Saillon. Il cessa son activité il y a une dizaine d'années, ayant remis dix ans plutôt son commerce.

Que de fois le vit-on remonter la rue principale du village serré dans son tablier blanc et ses pantalons à carreaux blancs et noirs, partageant son activité entre la boulangerie et son petit train de campagne.

A tous les siens vont nos condoléances les plus sincères.

Il est vrai que lorsqu'on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé... Notre photo est une preuve tangible

de ce qui peut être fait : la route de la Forclaz, à 500 mètres au-dessous du col.



Assemblée générale des « Amis Tireurs » de Charrat

CHARRAT — En cette fin janvier, les Amis Tireurs de Charrat ont fait le point et se sont réunis à l'ancienne salle de gymnastique sous la présidence de M. Fernand Grognoz.

Plus de vingt membres étaient présents et ont applaudi au rapport présidentiel duquel il ressort que l'activité de l'année écoulée a été brillante et que le nombre d'adhérents à ce sport est en très forte augmentation.

A la suite de cet intérêt, il a été décidé la création d'un sous-groupe avec cotisation spéciale, groupant les tireurs sportifs qui durant l'année désirent continuer de pratiquer leur sport favori.

M. Willy Boson, responsable du tir d'automne a demandé de poursuivre cette manifestation. Proposition acceptée.

M. Jean Luy rapporte sur le tir des bourgeoisies de Sierre qui a obtenu plein succès, vu la participation de plus de quinze membres. Un merci spécial est adressé à la bourgeoisie de Charrat pour son appui financier.

Relevons les quelques cinquante médailles récoltées dans les différents stands par les Amis Tireurs de Charrat qui ont participé aux tirs suivants

en 1967, avec leur meilleur tireur :

1. Championnat suisse à Martigny et Monthey : Otto Holzer, 84 points.
2. Tirs obligatoires à Charrat : André Pellaud, 109 points.
3. Tir en campagne à Martigny : Willy Boson, 82 points.
4. Tir des 4 districts à Sion : Otto Holzer, 52 points.
5. Tir des 13 districts à Charrat : André Pellaud, 89 points.
6. Premier tir d'automne à Charrat : André Pellaud, 146 points.
7. Tir de clôture à Charrat : Fernand Grognoz, 86 points.

A la suite de ces résultats, le classement pour le challenge s'établit comme suit :

1. Otto Holzer, 403 points.
 2. Willy Boson, 390 points
- et le titre de Roi du tir revient à :
1. Otto Holzer, 627 points, devant
 2. André Pellaud, 613 points.

Apprécions à sa juste valeur la grande sportivité de M. Holzer qui, dans les deux classements, s'est désisté en faveur du second.

L'activité 1968 comprendra, à quelque chose près, les mêmes tirs. Félicitons cette société et souhaitons-lui plein succès.

Nouvelle victoire Opel!

Opel

Opel, la voiture de confiance — Un produit de la General Motors



OH 18/67N

37e RALLYE DE MONTE CARLO

Au départ du plus dur rallye d'hiver du monde : 200 voitures. Après 5000 km à travers l'Europe, les routes verglacées des Alpes maritimes furent décisives !

L'équipage Greder-Beaumont (F) sur OPEL COMMODORE a réussi à vaincre une très forte concurrence internationale, et se classa premier de la catégorie voitures tourisme de série, de plus de 2000 ccm.

Quant à l'équipage Erikson-Beggren (S) sur OPEL KADETT 1,9 litre, il remporta une très nette victoire dans la classe de 1600 - 2000 ccm.

Seuls 44 des 200 équipages partants terminèrent cette longue épreuve de 5600 km.

Un bonne et grande nouvelle pour les cinéphiles

MARTIGNY — Nous avons le plaisir de vous annoncer que la censure valaisanne vient d'autoriser, après 9 ans d'interdiction, le célèbre film d'Alain Resnais : « Hiroshima mon amour ». Cette décision, qui fait honneur à la nouvelle commission de censure, sera certainement accueillie comme elle le mérite par les cinéphiles et nous nous sommes évidemment pressés de vous présenter ce chef-d'œuvre qui ouvrira notre prochaine série.

Samedi 3 février, à 17 h 15 et
Lundi 5 février, à 20 h 30

Un film d'Alain Resnais
En grande première valaisanne

HIROSHIMA MON AMOUR

Avec Emmanuelle Riva. Scénario et dialogue de Marguerite Duras.
La presse du monde entier : un chef-d'œuvre !

Samedi 10 février, à 17 h 15 et
Lundi 12 février, à 20 h 30

un film de Karel Reisz
Première vision à Martigny

MORGAN FOU A LIER

Une des œuvres marquantes du jeu-cinéma anglais. Au-delà d'un ton de comédie très poussé et de tant de situations désopilantes, c'est au fond le drame de la solitude d'un homme qui lutte pour ne pas sombrer. Morgan,

c'est l'homme cruellement à contre-courant d'une société où il n'a plus sa place.

Samedi 17 février, à 17 h 15 et
Lundi 19 février, à 20 h 30

Un film d'Otto Preminger
L'HOMME AU BRAS D'OR

Avec Frank Sinatra et Kim Novak. A l'heure où l'on parle tellement de LSD et autres drogues, un film qui revient à son heure pour dénoncer ce fléau moderne.

Vendredi 2 février 20 h. 30	SAINT MAURICE Grande salle du Collège
VLADO PERLEMUTER Bach, Beethoven, Ravel	
6.— à 10.— Bons Migros Location 30 janvier.	

échos du valais



Edmond l'Africain à son retour en Valais.

EDMOND L'AFRICAIN

MARTIGNY. — Les Romains avaient leur Africain : Scipion ; les Saillonais en possèdent aussi un : Edmond qui voici dix ans s'engagea comme missionnaire laïc ; il nous est revenu après deux lustres d'absence.

Le rejoindre dans la Ferme des Vergers ne fut pas facile car la plaine était recouverte d'un épais brouillard, les routes et chemins enneigés. Après « Toubrouk » — déjà un nom évocateur — il a fallu tourner à gauche, traverser le canal, emprunter une piste blanche bordée de fantômes squelettiques : des arbres fruitiers balisant fort heureusement les bords.

Edmond Roduit nous accueillit la main tendue, le sourire aux lèvres sur le seuil de la maison qui l'a vu grandir, qu'il a ensuite quittée en 1957 pour rejoindre le diocèse de Mgr Perraudin, au Ruanda.

Edmond Roduit travailla pendant

trois ans dans une école artisanale, passa 24 mois dans un centre de rééducation pour handicapés, installa des ateliers, garages, menuiserie dans un vicariat. Notre Saillonais fut ensuite engagé en 1964 à la Coopération technique qui avait repris une coopérative créée par les Pères Blancs.

Au cours de ces dix ans de dévouement au prochain, Edmond l'Africain a acquis un joli bagage d'expériences tout en apprenant à connaître un pays parmi les plus attachants du continent noir : la République du Ruanda qui a formé jusqu'en 1961 la partie septentrionale du territoire du Ruanda-Urundi sous la tutelle belge. Avec sa capitale Kigali, il offre la possibilité de vivre à une population de plus de 2 millions et demi d'habitants. Il se développe sur une région de montagnes, de hauts plateaux où l'activité volcanique a joué un grand rôle. Le pays s'élève rapidement depuis les bords du lac Kivu vers la crête, de 2000 mètres d'altitude, séparant le bassin du Congo de celui du Nil, pour redescendre vers l'est jusqu'à 1500 mètres.

Pays de rivières dont les ressources agricoles sont représentées par le coton, le café, le thé, le sisal (fibre textile), exploités généralement par les Africains eux-mêmes conseillés par la coopération technique ; ceux-ci s'occupent également d'élevage.

La population est l'une des plus denses du continent ; elle se compose de Batwas (race en voie de disparition) méprisés par les autres éléments ; nomades vivant de la chasse, de la pêche ; de Bahutus ou Hutus d'origine bantoue, très bons agriculteurs conservant leurs anciennes coutumes tribales ; de Batutsis ou Tutsis d'origine hamitique, pasteurs venus vraisemblablement des pays somalis, grands de taille, constituant une aristocratie féodale qui avait établi sa domination si bien que la tutelle belge n'avait pas pu porter atteinte à la structure sociale du pays. Elle s'appuyait sur l'autorité du mwami, roi désigné par la coutume et assisté d'un conseil.

A partir de 1959, les Bahutus commencèrent à secouer le joug des Batutsis et leur révolte d'octobre amena l'exil du mwami qu'on empoisonna.

En 1961, le Ruanda se constitua en République à la suite d'élections contrôlées par l'ONU.

Edmond Roduit a donc vécu là-bas une période «cruciale» pour l'avenir de cette partie de l'Afrique où de très nombreux habitants doivent leur ma-



Couturier ambulant sur un marché ruandais.

rité d'esprit et politique au travail incessant des missions, à celui de la coopération technique qui devrait pouvoir compter — selon notre interlocuteur — sur l'engagement non seulement de jeunes cadres recherchant souvent l'aventure, mais encore et surtout d'hommes d'expérience disposés à s'expatrier pendant un laps de temps plus ou moins long.

M. Edmond Roduit a là-bas épousé une institutrice belge qui lui a donné trois enfants. Il a dû faire de l'excellent travail puisqu'il vient de recevoir plusieurs lettres d'indigènes regrettant son départ. Nous nous en voudrions de ne point citer quelques passages de l'une d'elles, expédiée de Byimana le 5 janvier dernier :

« Quelle joie serait la nôtre de vous avoir aujourd'hui parmi nous une dernière fois pour vous remercier et vous exprimer toute notre reconnaissance en raison de tout le bien que vous avez réalisé pour notre chère patrie et spécialement pour nous, vos anciens élèves. A compter le bien que nous avons tiré de vos leçons et des services multiples que vous nous avez rendus, nous ne pouvons en estimer le prix. Vous nous avez appris à nous faire un bon jugement, vous nous avez donné le sens du respect de soi, du travail bien fait et vous nous avez appris un métier. Grâce à vous, nous pouvons construire des maisons comme il faut. Ma maison, je ne l'aurais pas bâtie ainsi si je ne vous avais pas eu comme guide. Je ne l'aurais pas achevée vu le peu de sa-

laire que je touchais à ce moment si vous ne m'aviez pas aidé pécuniairement. « M. Roduit, vous avez voulu nous débrouiller dans la vie en nous procurant des emplois auprès de vous et toujours vous nous avez soutenu de vos conseils. De tout cœur, vraiment, nous vous en remercions. Votre activité nous étonne encore car dès votre arrivée à l'école artisanale en 1957 vous vous êtes mis immédiatement au travail en drainant les flaques d'eau qui s'y trouvaient pour permettre aux véhicules et aux passants de ne pas glisser. Vous avez augmenté le nombre de classes, organisé des cours de maçonnerie, créé un grand stock de planches pour fabriquer des charpentes. C'est vous aussi qui nous avez donné les cours de technologie, d'économie artisanale... »

« M. Roduit, la distance nous sépare mais une chose est certaine : nous resterons toujours unis de cœur... »

Et c'est signé : Léopold Mugaragu
Bel hommage de reconnaissance, n'est-il pas vrai.

M. Roduit a laissé le même souvenir à la Trafipro (société coopérative) où il occupait le poste de chef de service, chef des constructions et des véhicules.

Et maintenant, vivant avec de merveilleux souvenirs, notre Saillonais va, comme un ancien conseiller fédéral, retourner à la terre ; il s'occupera de l'écoulement des fruits car quantité de problèmes agricoles sont les mêmes en Valais qu'au Ruanda. L'expérience acquise là-bas lui servira.

Emb. B.



On dit que la femme ruandaise a toujours quatre mioches avec elle : un à chaque main, un sur le dos... et un dans le ventre. Celle-ci arbore fièrement le bandeau blanc, signe de maternité, elle achète une pipe car là-bas fumer est aussi l'apanage de la femme.

Les «requins» de la route

MARTIGNY — Depuis l'ouverture du tunnel du Grand-Saint-Bernard on voit chaque jour passer des trains routiers transportant des voitures automobiles en provenance du Piémont. Or, pour que ce service soit rentable, il faut paraît-il que les chauffeurs fassent le parcours Turin-Genève et retour trois fois en deux jours.

Ceux-ci prennent donc des risques sur les routes du Val d'Aoste et du Grand-Saint-Bernard afin de tenir l'horaire à tout prix. Au mépris de la vie du prochain, de celle de l'automobiliste qui vient en face.

Ça roule... ça roule, à droite, à gauche. Pourvu que l'on passe. Et tant pis si, dans l'aventure, on perd de temps à autre une voiture toute neuve qui finit sa course dans le fossé avec son compteur kilométrique à zéro. C'est l'assurance qui paie. Mais une assurance qui ne remplacera jamais une vie humaine.

Ces «requins» de la route, on ne les connaît que trop. Nombreuses sont les plaintes qui jusqu'ici nous sont parvenues. Mais il y a eu ces jours deux

gouttes qui ont fait déborder le vase.

L'un d'eux, pour mettre ses chaînes à neige avant d'affronter la voie d'accès au tunnel, avait tout simplement arrêté son convoi au bord de l'avenue du Grand-Saint-Bernard, barrant l'entrée de la rue de l'Hôpital. Un automobiliste martigneraïn voulant emprunter cette voie lui fit poliment remarquer son erreur et cela en français. Il s'entendit agorner d'injures dans une langue que Dante n'aurait jamais admise. Mals à Martigny, on comprend et on parle aussi italien... s'il le faut celui des bas-fonds des grandes villes. Et lorsque le goujat de chauffeur comprit que l'on allait appeler la police, il ne fit ni une, ni deux. Retirant son cric déjà mis en place, il avança camion et remorque à la hauteur du cinéma Corso.

Ces trains routiers se font très dangereux lorsqu'ils roulent à vide. Ils penchent, ils glissent, ils sautent dans un grand bruit de ferraille, provoquant chaque jour des accrochages. Hier, vers 9 heures, l'un d'eux négociant à une vitesse exagérée la courbe qui se trouve sur la voie de circonvallation de Martigny-Bourg, se mit à zigzaguer. A la hauteur du garage des Alpes la remorque glissa en travers de la chaussée alors qu'en sens inverse arrivait un camion valaisan. Le choc fut inévitable, provoquant de gros dégâts matériels tandis que le véhicule tracteur italien finissait sa course contre le mur de la meunerie bordant l'usine EOS.

Loin de nous l'idée de porter un préjudice quelconque à un trafic journalier très intéressant pour la société du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Mais il faudrait semble-t-il que les organes de police se montrent plus sévères à l'égard de ces chauffeurs dont les véhicules ne sont pas munis de tachygraphes dont les heures de travail ne sont pas soumises à une réglementation.

La fatigue aidant ils représentent un danger permanent sur nos routes.

On nous communique que le même véhicule a causé un autre accident dans des conditions identiques alors qu'il se trouvait dans la courbe après Rive-Haute, en direction de Liddes.

La leçon du Bourg n'a donc servi à rien.

En Valais, on retire des permis de circulation pour bien moins que cela...

Em. B.

L'Union Valdotaïne de Genève a renouvelé sa confiance au comité sortant présidé par M. Brédy

GENEVE. — Satisfait de son comité sortant et du bon travail accompli en 1967, l'Union valdotaine de Genève, qui tenait son assemblée générale ordinaire dimanche dernier dans un grand hôtel de la rive droite, a renouvelé sa confiance aux responsables de la colonie pour l'exercice prochain. Cette réélection s'est faite sur le mode le plus démocratique qui soit : aux acclamations de l'assistance qui marquait ainsi l'estime qu'elle porte au président Brédy et à ses collègues du bureau de l'association qui entre allègrement dans sa soixante-huitième année.

Cette réunion plénière aura permis également aux émigrés valdotains de Genève, de prendre connaissance des rapports d'activité de l'année écoulée et de fixer les principales dates de ses prochaines manifestations.

C'est ainsi que le banquet traditionnel aura lieu le dimanche 17 mars prochain, à l'hôtel de Genève, alors qu'un bal sera organisé dans le courant du printemps de l'élection de Miss vallée d'Aoste des émigrés en Suisse.

D'autre part, l'assemblée générale a émis un vœu préconisant une assemblée générale extraordinaire de la Fédération des unions valdotaines de Suisse, dont le siège est à Lausanne. Le but de cette assemblée serait de dire si l'association Suisse - vallée d'Aoste, fondée en 1956, pour appuyer le projet du tunnel routier sous le Mont-Blanc a encore sa raison d'être, ou si elle doit disparaître.



Les membres présents ont encore appris, que grâce à l'amabilité de l'ing. Carlo Benzo, ministre de l'industrie et du commerce de la vallée d'Aoste, les quatre présidents des Unions valdotaines de Suisse ont été, cette année, invités officiellement à la foire de Saint-Ours. Une petite délégation du groupe folklorique de Genève se joindra également aux invités d'honneur.

Avant de clore cette manifestation empreinte de la plus grande cordialité,

à laquelle assistait également Me François Perréard, ancien président du Conseil d'Etat de Genève, accompagné de Mme, une souscription a été ouverte parmi la colonie en faveur des sinistrés de Sicile. Le montant de cette collecte sera remise au prof. François Balestri, assesseur au tourisme valdotaïn, en sa qualité de président de la Croix-Rouge du val d'Aoste.

Un vermouth d'honneur termina comme il se doit la première assemblée générale des émigrés valdotains de Genève.

Le nouveau comité de l'Union valdotaine de Genève, reconduit pour l'année 1968 se présente ainsi :
Président : M. Livio Brédy
Vice-présidents : M. Lucien Barmaverein - M. Louis Socquier
Secrétaire : M. Felice Garavet
Vice-secrétaire : M. Antoine Petey
Trésorier : M. Jean Rolla
Vice-trésorier : Mlle Marie Chapel.
Vérificateurs des comptes : M. Auguste Moret - M. Mario Charrère
Porte-drapeau : M. Salvatore Mafriça
Président de la commission des «Jeunesses valdotaines» de Suisse : M. Louis Pellissier
Délégués à la Fédération des associations valdotaines de Suisse : M. Livio Brédy
M. Carletto Gentina
M. Felice Garavet
Directeur de la chorale valdotaine : M. Jean Ruata.

Notre photo : M. Livio Brédy.

Dancing « Aux Treize Etoiles » Monthey

les 1 - 2 - 3 - 4 février

vous viendrez applaudir, après un mois de triomphe au BA TA CLAN

HENRI GENES

la vedette française de la chanson et de la fantaisie. Héros du film «Nous irons à Paris» et d'émissions marrantes de la radio télévision ORTF, HENRI GENES présentera chaque soir deux programmes.

Pour enterrer ce sombre janvier et amorcer en beauté la période de carnaval, vous ne manquerez pas ce spectacle. Vous le regretterez. L'orchestre de FABIEN SENEGAS vous fera danser dès 21 heures au matin.

Réservation dès 13 heures (025) 4 24 08

M. Buttet

SERVICE

TYVALUG



Pneus regommés et neufs.
Montage gratuit.
Equilibrage - Géométrie

SION
Rue Dixence
Tél. (027) 2 56 95

P 258 L

AULA SION

Le comité des manifestations artistiques de Sion présente

vendredi 2 février 1968
à 20 h. 30

CONFERENCE

de Jean-Jacques Gauthier
critique théâtral du « Figaro »
Prix Goncourt

La Comédie française

Prix des places : 5 fr.
Etudiants, JM, militaires, 3 fr.
Billets en vente à l'entrée.

P 1309 S

SAISON ARTISTIQUE

1967/1968

échos du valais

Avec 600 litres d'essence à bord UN HELICOPTERE S'ECRASE

Il n'y a pas de blessé

CHAMONIX — Un hélicoptère de l'armée venant de la base du Bourget-du-Lac, ravitaillant le camp d'alpinistes de l'EMH de Lognan, situé au-dessus de la vallée de Chamonix, à 2000 mètres d'altitude, s'est écrasé sur sa « DZ », alors qu'il s'appretait à atterrir. Fort heureusement, l'appareil était à faible altitude et la neige était profonde. Il est probable que le pilote, ayant tenté une première approche, ait voulu redresser son engin mais celui-ci ne put répondre. Les dégâts matériels sont importants. L'appareil est complètement disloqué. Mais, fort heureusement, l'équipage a pu quitter les débris sans le moindre mal. Il en est quitte pour la peur.

Déjà, le personnel et les employés du téléphérique de Lognan — les Grands-Montets de la station intermédiaire située à quelque 500 mètres des lieux de l'accident, s'étaient rendus sur place afin de prêter main forte.

Un alpiniste solitaire à l'Aiguille du Peigne

Un jeune guide de la vallée de Chamonix, Pierre Desailoud, spécialiste des ascensions hivernales et solitaires, s'est lancé depuis hier dans l'arête Nord du Peigne.

Hier soir, il était aperçu installant son bivouac sur le Ressaut. On estime, dans la vallée, que toute la journée d'aujourd'hui et une grande partie de la journée de demain lui seront nécessaires pour mener à bien son entreprise.

Il y a deux ans déjà, il réussissait, à la stupéfaction de tout le monde, la première hivernale de la face Nord du Triolet, et cela tout seul.

Il a fait, l'hiver dernier, plusieurs tentatives, hélas négatives, au Piller du Freney, au Mont-Blanc.

F. CHARLET



Camille Bournissen

SION ET LE CENTRE

Face Nord de la Dent-Blanche Tentative de première hivernale en solitaire

SION — Avec l'ascension hivernale du Badile et celle du Linceul des Grands-Jorasses, deux problèmes difficiles posés par les Alpes viennent d'être résolus. Cette semaine, peut-être, nous verrons encore tomber un bastion de taille: la face Nord de la Dent-Blanche.

En effet: le jeune guide d'Héremence, Camille Bournissen, coéquipier de Michel Darbellay au Badile, vient de s'attaquer en solitaire à cette terrible face Nord.

Parti en début d'après-midi, hier, Camille, accompagné de M. Serge de Quay et de son frère Aloys Bournissen, débarquait à pied d'œuvre. Tandis que ses deux compagnons installaient

le camp d'observation au pied de la Dent-Blanche, Camille s'en prenait sans plus tarder à la « Monstrueuse coquette ».

La voie empruntée par Camille est celle qu'ont suivie Tvette et Michel Vaucher en juillet 1966.

Par liaison radio, nous apprenions hier soir à 18 heures, que tout allait bien là-haut. Le moral était excellent, malgré les -25 degrés de température enregistrés au bas de la paroi et les -8 degrés à l'intérieur de l'igloo.

Souhaitons qu'une météo aussi bonne que celle des jours derniers seconde les qualités physiques et techniques de Camille dans les jours à venir. (G.B.)

Imposante assemblée de la Jeunesse conservatrice chrétienne-sociale de Fully

FULLY — C'est devant plus de 100 jeunes CCS que M. Louis Taramaraz, président de la section, a ouvert l'assemblée annuelle d'hier soir à la salle du Cercle l'Avenir.

Après avoir donné connaissance de l'ordre du jour, M. Taramaraz se fit un réel plaisir de saluer la présence de MM. Amédée Arlettaz, député, Marcel Dorsaz, conseiller et Raymond Carron, député-suppléant, de même que de nombreux anciens fidèles membres de la Jeunesse.

Le président présenta un bref rapport rappelant l'activité de la section depuis la dernière assemblée; les circonstances dans lesquelles a dû travailler le comité sortant n'ont pas été des plus faciles. Personne n'ignore quelles ont été les difficultés rencontrées et il s'agit maintenant d'aller de l'avant. M. Taramaraz apporta, en outre, le salut de M. Bernard Bornet, président de la Fédération des Jeunes CCS du Valais romand. Il rappela ensuite le succès remporté par le cycle de conférences de l'hiver 1967-68. C'est là une expérience à renouveler.

Le rapport présidentiel fut vivement applaudi et les comptes furent approuvés. L'on passa ensuite au renouvellement du comité qui sera composé comme suit: MM. Joseph Darbellay, d'André, pour Branson; Georges Arlettaz, de Jules, pour les Mayens; Laurent Carron, d'Edouard, pour Saxé-Mazembroz; Vincent Carron, de Léonce, pour La Fontaine; Martin Carron, de Jules, pour Châtagnier; Raymond Ançay, d'Adolphe, pour Vers-l'Eglise et Pierre Carron, de Meinrad, pour Les Fermes. Ces membres du nouveau comité ont été élus par acclamations.

LE NOUVEAU PRESIDENT

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du nouveau président. C'est sous un tonnerre d'applaudissements que les membres présents confièrent cette tâche importante et délicate à M. Laurent Carron, de Saxé. Trois vérificateurs des comptes ont été désignés. Il s'agit de MM. Laurent Arlettaz, François Carron et Roger Roduit.

DIVERS

Dans les divers, M. Amédée Arlettaz, ancien président de la section, prit la parole pour le plus grand plaisir de tous. Dans son brillant exposé, M. Arlettaz souligna l'importance d'une telle assemblée, aussi bien fréquentée. Il rappela que la section de jeunesse a un rôle éminent à jouer dans l'intérêt de la communauté fulliéenne du parti. Les jeunes, nous dit-il, doivent être soucieux de rechercher la paix et l'unité. Là où il existe une fissure, ils doivent apporter le ciment de la réconciliation. Ils doivent aider les anciens à s'unir et à mieux se comprendre. M. Arlettaz rappela, d'autre part, que ce sont les anciens qui ont fait le pays et il faut que les jeunes s'en souviennent. La meilleure reconnaissance que l'on puisse donner à ceux qui nous ont précédés, n'est-elle pas de faire comme eux? De chercher le bien dans le respect des autres.

M. Raymond Carron, député-suppléant, intervint également. Il lança un vibrant appel aux jeunes présents afin que la jeunesse apprenne à servir et non à se servir. C'est là que se trouve la vraie ambition des jeunes, source de joie profonde. Le conseiller Marcel Dorsaz, en termes concis, demanda de travailler pour l'unité et la paix de notre parti. Priront encore la parole, dans les divers, MM. Maxime Bender et Urbain Roduit.

C'est dans l'enthousiasme général que l'assemblée s'est terminée et que chacun se retrouva devant le verre de l'amitié. En résumé, c'était une excellente assemblée à l'actif de la JCCS de Fully, qui aura encore l'occasion de montrer de quoi elle est capable. Bravo les jeunes!

— Eco —

TRIBUNAL CANTONAL Reconnu coupable de diffamation

Nous avons relaté dans notre édition de mercredi la séance du Tribunal cantonal relative à l'affaire d'un prêt d'argent.

Le Tribunal a reconnu le dénommé B. coupable de diffamation. Il le condamne à 200 francs d'amende convertible en vingt jours d'arrêt si elle n'est ni payée ni rachetée dans le délai que fixera l'autorité compétente. Il versera au cafetier valaisan une indemnité de 200 francs payable dans les trente jours dès l'entrée en fonction du jugement.

Les frais d'instruction et de jugement, tant de première instance que d'appel, sont mis à la charge de l'accusé et appelant.

Le sens et le but de ce que je fais

120 jeunes faisant partie du mouvement JRC et JRCF, et pour la plupart des responsables d'équipe, se sont réunis dimanche à Sion pour une journée d'étude. Le but de cette rencontre était d'approfondir le sens de tout ce qui se fait à travers le mouvement dans les différentes équipes et de prévoir le démarrage du 2ème temps du programme.

Dans une première étape de la journée les jeunes, en carrefours, ont mis en commun ce qu'ils avaient réalisé dans les équipes: actions et approfondissements du thème de la campagne d'année: le travail. Ils ont aussi cherché quelles sont les valeurs de tout ce qu'ils ont fait.

QU'ONT-ILS FAIT DEPUIS OCTOBRE DERNIER ?

Nous nous sommes retrouvés pour discuter de notre travail, voir ce qui va et ce qui ne va pas. A ce sujet, voici simplement le témoignage d'une jeune: « J'ai découvert le sens de mon travail, dans ma famille ou a encore besoin de moi, je travaille à l'usine et mon salaire aide à payer les études de mes jeunes frères. Déjà par cela je me sens utile à quelqu'un que j'aime. J'ai aussi découvert que dans mon usine je ne suis pas un numéro, le patron me fait une grande confiance, il me donne un travail qui exige toute mon attention. De moi dépend le salaire de tous les autres ouvriers car c'est moi qui m'occupe de la réception des pièces à la fin de la journée. Je suis contente car je vois que je ne suis pas utilisée et que je sers à quelque chose. »

Nous avons fait du théâtre, une soirée récréative, projeté un film, préparé une soirée avec des petites pièces et des sketches où le plus de jeunes possible puissent être « dans le coup ». A l'occasion de Noël nous avons fait le Noël des vieillards, celui des malades, nous avons participé à l'action « Mali », nous avons fait le théâtre des enfants (ou seulement des enfants jouaient); nous avons fait une

sortie à skis, nous avons préparé quelque chose pour la journée des handicapés, nous avons préparé la retraite paroissiale des jeunes avec le Père qui nous a prêché la retraite, etc.

VALEURS RESSORTIES PAR LES JEUNES DE CES ACTIVITES

L'ouverture aux autres, cela nous a permis de penser et de faire penser à plus déshérité que nous. Ces activités nous ont donné l'occasion, et par elle nous l'avons aussi donnée à d'autres, de passer plusieurs soirées dans une franche et une saine camaraderie. Par le théâtre nous avons aussi essayé de faire passer un message chrétien, en choisissant telle pièce au lieu de telle autre. Dans le théâtre lui-même, nous avons partagé le plus possible des responsabilités, et nous avons donné à beaucoup de jeunes la possibilité de parler en public, de s'exprimer, de sortir d'eux-même, d'agir... de faire quelque chose.

Avant de faire le théâtre, nous nous sommes réunis pour voir comment nous allions le faire et pourquoi nous voulions le faire, et il en est ressorti entre autres ceci: l'année dernière nous nous sommes aperçus qu'après avoir joué le théâtre les réunions se faisaient beaucoup mieux car l'équipe était soudée, nous étions contents de nous retrouver. But financier aussi: de l'argent récolté nous en enverrons une partie à Terre des Hommes, une partie au secrétariat, une partie sera donnée à des copains du village qui vont devenir prêtres et qui n'ont pas d'argent de poche, enfin nous pensons aider des jeunes du village ou de la région qui accepteraient d'aller faire une session de formation.

Dans une autre équipe: le théâtre nous aide à faire un camp d'été où tous les jeunes du village se retrouvent... Le théâtre nous permet d'aider les apprentis et les étudiants à payer une cotisation... participer à une action de solidarité...

REFLEXIONS MUSICALES

Du zazou au yéyé

Adolescence, âge des excentricités vestimentaires, des folies verbales, des mensonges caractériels! Une guitare sous le bras, des cheveux longs, une tenue des plus vulgaires et un slogan: « Je veux vivre libre! » N'aura-t-on jamais fini de parler de ces jeunes qui, au fond ne savent encore ce que signifie « liberté » mais qui manifestent bruyamment pour faire croire aux pénibles années qu'ils s'imaginent passer sous le joug des parents et des éducateurs? Non, rien ne sert de se lamenter, l'époque du « yéyé » passera pour laisser la place à d'autres idées farfelues contre lesquelles peu de parents savent vacciner leurs enfants.

IL Y A VINGT ANS

Cab Calloway. Un nom appartenant tout à la fois à un chanteur, comédien et chef d'orchestre né en 1907. D'abord jazzman réputé, il remplace Duke Ellington au Cotton Club (1932) en

s'entourant de musiciens célèbres: Ben Webster, Milt Hinton, Cony Cole, Dizzy Gillespie, etc. Rien de particulier en cet — dit-on — excellent instrumentaliste si ce n'est que, pour assurer sa popularité, il lança dans le monde des jeunes, une véritable mode de vie. S'inspirant du « scat », il eut l'ingénieuse idée de chanter dans un style burlesque, improvisant de cocasses onomatopées, s'armant d'un langage argotique pour briser rythme et mélodie jusqu'au délire général de son auditoire. Cela ne vous rappelle-t-il rien? Mais non, attendez avant de revenir au présent!

Non seulement Cab Calloway, dit le « Hi de do Man », annonça l'effroyable style be-bop mais encore lança-t-il une mode vestimentaire: veste longue aux innombrables poches, pantalons étroits dont les canons s'arrêtaient à mi-mollet, chaussure à triple semelle, un nœud de cravate minuscule. Le tout couronné d'une coiffure qui, verticale sur le front, garnissait abondamment toute la nuque. Cette mode fut une épidémie époustouflante qui n'épargna que quelques rares adolescents.

Et les filles, pour ne point se mettre en retard, adoptèrent les jupes courtes, les souliers à très hauts talons et les petites sacoches en bandoulière. La jeunesse avait son idole et elle l'imitait jusque dans ses folies publicitaires. Le « zazou » régnait. Cab Calloway triomphait grâce aussi à la complicité d'un chanteur français, Johnny Hess (tiens, encore un Johnny!) qui, avec sa chanson favorite, « Je suis swing... zazou... zazou... », réussit à émerveiller les jeunes années de nos pères d'Outre-Jura.

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, rien n'a changé. Nous avons notre Cab Calloway (qu'il se nomme Antoine, Beattels ou Ferrer), nous avons aussi notre Johnny. Les cheveux restent ce qu'ils furent en 1940. Les vestes également, un peu plus râpées peut-être. Et la « mini » est entrée chez Dior.

Nous gardons tout autant notre idole qui nous émerveille quoi qu'elle fasse. Certes la guitare de l'époque « Calloway » s'est électrifiée elle gagne en turbulence, en bruit. Nos vedettes n'ont rien innové. Tout au plus ont-elles changé d'étiquette: le « zazou » a été remplacé par le « yéyé ». Les onomatopées ne sont pas éternelles...

Et « yéyé » succombera à son tour. Les cheveux longs resteront peut-être. A moins qu'un « génie » extravagant, appuyé par une compagnie d'imprésarios menteurs, ne se rase un jour le crâne à la manière de Yul pour se produire devant son micro au plus grand éblouissement de nos enfants. Cette vedette, poussée par une rare subtilité, lancera peut-être la mode des pantalons unijambistes ou des vestes retournées. Après les perruquiers, il ne serait que juste que les tailleurs aussi soient récompensés par un mode de vie qui ne signifie rien!

Attendons! L'avenir nous dira quelques folies occuperont les jeunes. Dans quelques années peut-être on changera de nouveau l'étiquette et celui qui, aujourd'hui, « yéyé » à fond, réclame sa liberté, pensera sans aucun doute: « Ce que nous étions idiots en 1968! »

P. SEPPEY, aumônier JRC - F et l'équipe des responsables

N. Lager

échos du valais

CONCOURS DES FLAMINETTES Danièle Sprunger de Châteauneuf participera à la finale

SION — Hier après-midi s'est déroulé à la section ménagère du Centre scolaire de St-Guérin le concours des Flaminettes. Ce concours a été organisé par la Société des gaziers de la Suisse romande et « Usogaz », société coopérative pour le développement de l'emploi du « gaz », Zurich-Lausanne.

Dans le cadre du canton du Valais les éliminatoires ont eu lieu hier. Elles ont été organisées par les Services industriels de la ville de Sion. Nous avons vu à l'œuvre, comme membres du jury, MM. Parvex, Seiz et Mme Jacquod. Les S.I. étaient représentés par MM. Vergères et Perrier. M. Benjamin Perruchoud représentait la Municipalité. M. Paul Mudry, directeur des Ecoles, a également suivi le déroulement de ce concours.

LE BUT DE CE CONCOURS

Le but de ce concours est d'encourager la cuisine au gaz et donner l'occasion à des élèves du Valais, âgées de 15 à 16 ans, de participer à des éliminatoires locales et ensuite à la grande finale qui aura lieu le 8 février 1968 à Genève.

Ce jeu-concours se répétera les prochaines années.

Il permet aux participantes de faire valoir leurs connaissances culinaires ainsi que leurs dons d'organisation de présentations de plats.

LE PROGRAMME DU CONCOURS

Les participantes devaient préparer le menu ci-après :

Feu : Œufs pochés sur croustons
Sauce tomate
Four : Rôti haché au four
Choux-fleurs au gratin

LES 5 PARTICIPANTES

Les élèves suivantes ont été retenues pour ce concours :
Milles Murielle Bonvin, de Montana, Rolande Berthouzo, de Sion, Lydia Jenelten, de Sion; Danièle Sprunger, de Châteauneuf, Françoise Tissières, de Pont-de-Bramois.

LES RESULTATS DU CONCOURS

Après deux heures exactement de travail, les élèves ont servi leurs plats

au jury qui les a dégustés et appréciés. Des points étaient attribués pour : l'organisation, la propreté, la saveur, la cuisson et la présentation. Les résultats ont été les suivants :

- 1ère Mlle Danièle Sprunger, Châteauneuf
- 2ème Mlle Françoise Tissières, Pont-de-Bramois
- 3ème ex-aequo Milles Murielle Bonvin, Rolande et Lydia Jenelten.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Une brève, mais sympathique cérémonie de distribution des prix a eu lieu. Chaque participante a été récompensée. A cette occasion MM. Paul Seiz, Michel Parvex et Benjamin Perruchoud ont adressé d'aimables paroles et donné des conseils aux participantes.

Et maintenant bonne chance à Danièle Sprunger pour la finale.

— gé —



M. Vergères remet le 1er prix à Mlle Danièle Sprunger.

L'expansion de l'industrie valaisanne

En dépit des difficultés actuelles, plusieurs entreprises industrielles continuent d'étendre leur fabrication et leurs locaux.

A BOUVERET, une usine de fabrication d'essence pour les cosmétiques construit de nouvelles halles et de nouveaux dépôts.

A VIONNAZ, également dans le Bas-Valais, un atelier pour la fabrication de machines à tricoter industrielles pour l'exportation a étendu considérablement ses halles de la fabrication tout en accordant des licences à l'étranger.

A VOUVRY, la centrale thermique vient d'atteindre sa pleine capacité de production par la mise en exploitation de la deuxième turbine. La centrale comprend maintenant une puissance totale de 300 000 kW.

A COLLOMBEY-MURAZ, les Raffineries font également des projets pour porter la capacité de travail des Raffineries à 3,5 millions de tonnes de pétrole brut.

A MONTHEY, la grande usine de produits chimiques effectue d'importants investissements.

A EVIONNAZ, une fabrique de pro-

duits pharmaceutiques vient de construire de nouveaux laboratoires et de nouvelles halles très spacieuses pour leur fabrication.

A RIDDES, une maison de fabrication d'étais pour la construction a plus que doublé ses halles de fabrication au cours de l'année dernière.

A CHAMOSON, un atelier pour le travail de la pierre d'horlogerie vient de mettre en chantier la construction d'une nouvelle usine pouvant occuper une centaine de personnes.

SION a reçu en 1967 trois nouveaux ateliers d'horlogerie, dans le polissage de boîtes de montres, la fabrication de cadrans et le terminage.

A SAVIESE, un atelier d'horlogerie qui occupait jusqu'ici une cinquantaine de personnes vient de doubler la superficie de ses locaux en vue d'employer une centaine d'ouvriers et ouvrières.

D'autres projets d'extension sont en route, dont nous aurons l'occasion de reparler.

L'année 1967 a donc été relativement bonne pour l'industrie valaisanne.



Les 5



M. Michel Parvex, entouré des membres du jury, s'adresse aux élèves.

Bloc-notes de Jeunesse-Loisirs

Liste complète de toutes les activités JLS, avec les noms des responsables, leur numéro de téléphone, la date et le lieu de la prochaine réunion.

Photo-Club — Jean Gapany, 2.86.92, lundi 5, 20 h 15, Taverne séduinoise.

Art-Club — Christiane Bovier, 2.16.95, lundi 5, 19 h 30, « L'Escalier ».

Radio-Club — R. Liotti, 2.58.54, samedi 10, 19 h 30, Maison bourgeois.

Danse-Club — Rolande Martin - M.-Th. Pitteloud, 2.13.53, jeudi 1er, 20 h 15, Maison des Jeunes.

Ski-Montagne — Jacques Bovier, 2.16.95, dimanche 4, ski à Nendaz.

Jeunesse-Voyages — Jean-M. Métral, 4.44.51, samedi 3, 16 h, Richelieu.

Modèles-Réduits — Dominique Aymon, 2.16.39.

Loisirama — Alain de Preux, 2.49.10.

Un club de chanson et de guitare est en voie de formation. Une bibliothèque et une discothèque sont également envisagées.

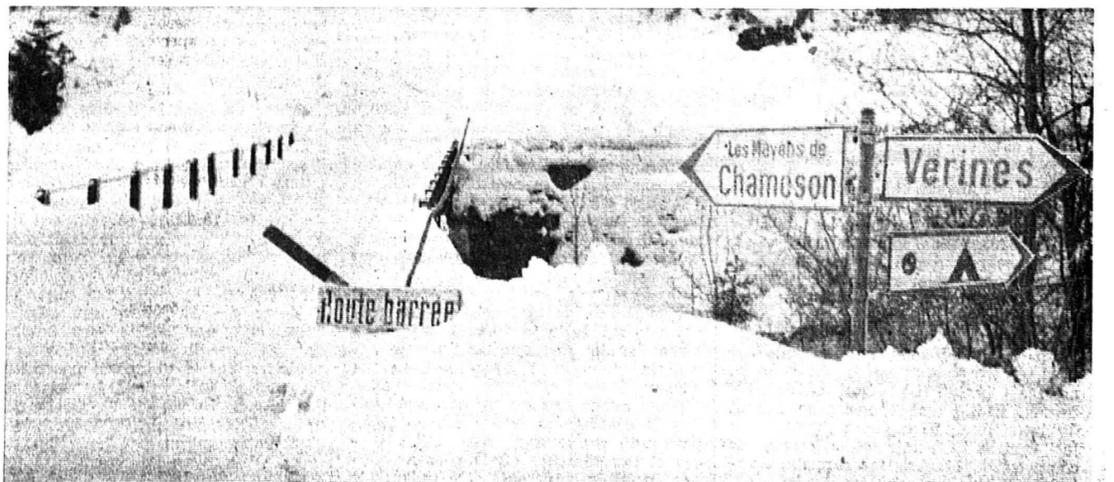
☆ Dès maintenant, les responsables de la Maison des Jeunes de Valère seront Jean-Pierre Solliat et Jean-Michel Métral. Ils remplaceront Heinz Blaser, qui est parti au service militaire pour quelques mois. Vendredi, les nouveaux responsables, ainsi que quelques membres JLS, se réuniront à 20 heures à la Maison des Jeunes, pour mettre au point l'horaire d'ouverture de la MJ et fixer la date d'ouverture.

☆ Pour ceux qui désirent participer à la sortie à skis de dimanche prochain, rendez-vous à la place de la Gare, à 8 h 30. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire d'avance chez le responsable.

☆ Adresses de JLS : case postale 90, 1951 Sion II. Tél : 2.16.95 (Jacques Bovier) ou 2.18.84 (Elisabeth Biderbost).

☆ Le comité de JLS se réunira mardi 6 février à la Taverne séduinoise (20 h 15).

La route est bientôt ouverte C'est le moment!



CHAMOSON — Ce serait beaucoup exiger des services compétents de l'Etat en leur demandant d'ouvrir, en quelques heures, toutes les routes du canton. Ce que les entreprises privées ne peuvent faire, ce n'est pas l'administration qui le pourra.

La route Chamoson - Mayens-de-Chamoson a tardé à être ouverte. Ce n'est que le mardi 30 janvier que la chasse-neige a procédé à l'ouverture de la route. Elle n'est pas encore ouverte entièrement. Mieux vaut tard que jamais, mais tout de même. NOTRE PHOTO : le départ de la route des mayens avec l'interdiction « route barrée ».

Ovronnaz
SKI-SOLEIL
à la portée de chacun

échos du valais

A propos des reportages du «NR» sur la Grèce Les lecteurs ont la parole...

Professeur M., de Neuchâtel

« Ces articles du « Nouvelliste », remarquablement documentés, sereinement rédigés, ont si bien mis au point la situation de « la Grèce des colonels » que je n'ai éprouvé aucune inquiétude lorsque la radio m'a annoncé le « contre-coup d'Etat ». Les faits, tout simplement, le condamnaient d'avance. »

« Les gens à poigne ont toujours été l'objet de mon admiration, surtout quand ils ont pour idéal le bien de leur pays. Je ne cesse de penser que les officiers et les civils constituant le gouvernement actuel couvrent pour le développement et la tranquillité de leur patrie. »

Frédéric Rapp, Pully-Vetsch

« C'est avec un très grand intérêt que j'ai pris connaissance des articles de votre collaborateur sur « la Grèce 1967 » : articles qui se distinguent, avant tout, de par l'objectivité avec laquelle ils renseignent les lecteurs sur la situation réelle qui se présente depuis le 21 avril 1967. »

« Les contacts que j'ai eus dans ce pays, les renseignements et données dont j'ai pu vérifier moi-même l'authenticité, me permettent d'affirmer, sans réserve, que les nombreux renseignements contenus dans ces articles correspondent exactement à la réalité, pour autant que l'on veuille bien la reconnaître sans parti-pris. »

Dans un secteur qui me touche de plus près, celui de l'agriculture, j'ai pu me rendre compte, aussi bien lors de mes entrevues avec le ministre de l'agriculture qu'avec les représentants des agriculteurs et de toutes leurs organisations coopératives, que l'on cherche, avant tout, depuis le 21 avril, d'une part à éliminer la corruption qui florissait à tous les degrés sous des formes diverses et, d'autre part, à effectuer une réorganisation complète des seules organisations agricoles qui existaient en Grèce : les coopératives. »

Du reste, dès le premier mois du nouveau régime, de nombreuses mesures ont été prises — mesures dont les effets se font déjà ressentir, ce qui n'était pas le cas dans le temps chez les agriculteurs — afin de permettre au secteur économique d'effectuer l'évolution nécessaire et de rattraper le temps perdu depuis une quinzaine d'années. (...)

Dr Collaud (Argovie)

Veillée de prières

SION. — Jeudi 1er février 1968, dès 21 heures, à la crypte du Sacré-Cœur, veillée de prières réservée aux messieurs.

Chez les taxis sédunois

Passablement de différends surgirent par le passé entre les concessionnaires des places de taxis à la gare de Sion. Des démarches furent entreprises, il y a quelque temps, par l'Association que préside M. Gérard Charbonnet. Ces démarches n'ont pas été vaines. La commune de Sion vient d'adresser aux intéressés une notice contenant les premières prescriptions qui vont entrer en vigueur dès le 1er février 1968.

① L'observation de l'ordre d'arrivée est rendue obligatoire en ce sens que les clients doivent monter dans la voiture qui se trouve en première position au sortir de la gare.

② En cas d'infraction des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait de la concession sont prévues. C'est avec un certain soulagement que l'on apprît ces nouvelles dispositions d'ordre en ville de Sion. D'autres mesures suivront.

« Toutes mes félicitations : sur la base de données très objectives et détachées de toutes vues tendancieuses, vous donnez une idée très réelle de ce qui se passe en Grèce et des aspirations de ce peuple, dont les habitants n'ont qu'un seul souci : vivre en paix et prouver qu'ils sont Européens et non Slaves. »

M. C.

M. Georges Darcourt, lui, nous donne encore les intéressantes explications suivantes :

Vouloir comprendre la vie politique ou économique d'une nation sans se référer à son passé est chose vaine. Le livre de H. Korisis « Die politischen Parteien Griechenlands, 1821-1910 » (« Les partis politiques en Grèce ») (1) comble ainsi une lacune en nous présentant avec brio quelques années « cruciales » de l'histoire grecque.

L'auteur de cet excellent ouvrage ne se contente d'ailleurs pas d'une analyse fouillée de l'apparition des partis en Grèce, mais se livre en plus à un examen détaillé du développement de la société grecque et des courants idéologiques qui la transformèrent.

Le processus de formation des partis politiques à partir de 1825 y sera lent et n'ira pas sans heurts. Il faut noter, et c'est là un trait intéressant, que la naissance des partis grecs ne concorde guère avec les schémas par trop déterministes de Maurice Duverger et Jean Meynaud, dans certains milieux, pour être de grands spécialistes de ces questions. Ce démenti à leurs thèses s'explique aisément par le fait que le contexte général et les facteurs socio-économiques diffèrent d'un pays à l'autre. Il n'existe en effet dans ce domaine pas assez de dénominateurs communs permettant de formuler des lois quasi universelles.

La naissance de mouvements politiques en Grèce sera ainsi conditionnée par l'existence de classes sociales véritablement différenciées, due à l'absence d'un système féodal et à 400 années d'occupation turque, par une économie sous-développée où l'élément agricole

domine, par une grande influence du clergé orthodoxe sur la formation de l'opinion publique, bref par des facteurs historiques et géographiques propres à ce pays. Il faut y ajouter l'influence déterminante des idées libérales et révolutionnaires issues de l'« Aufklärung » ou de la Révolution française, le jeu des grandes puissances et, enfin, le sentiment renaissant d'appartenir à une nation glorieuse qui marqua de son empreinte prestigieuse tout l'Occident.

Retenons donc en bref que la naissance des partis politiques grecs s'explique et s'insère dans un cadre politico-économico-social à nul autre pareil.

Dans la première moitié du 19e siècle, il est d'ailleurs difficile de parler de partis politiques au sens que nous donnons actuellement à ce vocable. Nous sommes plutôt en présence de vagues tendances, de courants idéologiques aussi flous qu'éphémères, et ce n'est que beaucoup plus tard que ces ébauches de partis seront dotées d'une véritable structure.

Quant à la vie parlementaire grecque vers le milieu du siècle, elle est marquée — note M. Korisis — par l'usage systématique de la violence, par des élections truquées, la corruption, le népotisme et les incessantes intrigues. La soif démesurée de pouvoir, l'orgueil, les passions, les préjugés et les intérêts, voilà les traits dominants des politiciens de cette époque, tourmentée, note encore l'auteur. C'est ainsi qu'il n'était pas rare de voir des conflits politiques — souvent mesquins — se régler au couteau ou au pistolet dans une véritable atmosphère de guerre civile (en 1874 par exemple).

A ces luttes internes, il faut ajouter les manœuvres tortueuses des grandes puissances (Russie, Turquie et Autriche), qui intervinrent à plus d'une reprise dans les affaires intérieures grecques afin de maintenir en Méditerranée un équilibre stratégique toujours précaire.

La coexistence de la monarchie avec un système — il est vrai embryonnaire — allait également faire naître quantité de conflits. Le roi Otton pensait

en effet avec saint Paul que Dieu était l'unique fondement de la souveraineté (« non est potestas nisi a Deo »), conception qui excluait évidemment la notion démocratique de l'origine contractuelle de la société et du pouvoir. Le problème fut partiellement résolu par la fuite du souverain, en 1862.

Au multipartisme incohérent et disparate des années 1855-1882 allait succéder un bipartisme presque parfait : la période de 1882 à 1905 sera en effet dominée par deux hommes qui vont alternativement occuper le devant de la scène politique grecque et la marquer d'un sceau indélébile : Théodore Diliannis et Charilaos Trikoupis. Ce dernier peut être considéré comme le plus grand homme d'Etat grec du 19e siècle ; partisan d'une politique pondérée et orateur médiocre, ses nombreuses qualités compensaient largement ses défauts. On ne peut guère en dire autant de son irréductible adversaire Diliannis, tribun et démagogue, sachant galvaniser les foules par de fallacieuses promesses. Les calomnies, les exagérations les plus aberrantes, les menaces et les insultes étaient des procédés couramment utilisés par Diliannis pour dénigrer son adversaire et gagner ainsi les faveurs d'un électorat chronique-ment mécontent.

Cette période, bien que dans l'ensemble plus calme, fut néanmoins marquée par d'incessantes dissolutions du Parlement, de fréquents changements de gouvernement et de nombreuses élections qui, paradoxalement, ne lassèrent pas le peuple, car elles étaient prétexte à de véritables réjouissances populaires !

Avec la mort de Trikoupis (1896), l'assassinat de Diliannis (1905) et l'arrivée au pouvoir de Venizelos (1910) débute une nouvelle étape de la vie politique grecque.

Georges Darcourt

(1) Ed. Karl Pfeiffer, Hersbruck (R.F.A.)

Entrée en service des officiers du Rgt Inf. Mont. 6

SION — Aujourd'hui entrent en service les Of. du Rgt inf. mont. 6 placés sous les ordres du colonel Gabriel Constantin.

Les stationnements suivants sont prévus.

EM. Rgt. Inf. Mont. 6	Cours cadre Sion	Cours répétition Sion
EM. Bat. fus. mont. 6	Les Collons	Sion
Cp. EM Bat. fus. mont. 6	Les Collons	Sion
Cp. Rens. 6	Les Collons	Hte-Nendaz
Cp. Gren. 6	Les Collons	Les Collons
Cp. DCA 6	Les Collons	Mayens-de-Sion
Cp. Ach. 6	Les Collons	Les Haudères
EM. Bat. fus. mont. 9	Montana-Village	Lens
Cp. EM fus. mont. 9	Montana-Village	Sion
Cp. fus. mont. I-9	Montana-Village	Montana-Village
Cp. fus. mont. II-9	Montana-Village	Flan-Ayent
Cp. fus. mont. III-9	Montana-Village	St-Romain-Ayent
Cp. Id. fus. mont. IV-9	Montana-Village	Arbaz
EM Bat. fus. mont. 11	Münster	Münster
Cp. EM fus. mont. 11	Ulrichen	Ulrichen
Cp. fus. mont. I-11	Ulrichen	Ernen
Cp. fus. mont. II-11	Ulrichen	Ulrichen
Cp. fus. mont. III-11	Ulrichen	Reckingen
Cp. Id. fus. mont. IV-11	Ulrichen	Münster
EM Bat. fus. mont. 12	Viège	Viège
Cp. EM fus. mont. 12	Viège	Viège
Cp. fus. mont. I-12	Saas-Almagel	Saas-Almagel
Cp. fus. mont. II-12	Unterbäch	Unterbäch
Cp. fus. mont. III-12	Visperterminen	Visperterminen
Cp. Id. fus. mont. IV-12	Bürchen	Bürchen

— 6 —

Les élèves de l'école suisse ont des vacances blanches

DOMODOSSOLA — Chacun sait que dans la cité frontalière de Domodossola, il existe une école suisse qui est mise à la disposition des enfants de nos compatriotes habitant la localité et qui est soumise au règlement scolaire du canton de Vaud. La direction de cet établissement est donc confiée à un pédagogue vaudois alors que la commission scolaire est tour à tour présidée par un des fonctionnaires suisses œuvrant dans la cité au service de diverses administrations fédérales. Cette commission vient de décider que les élèves auront la possibilité de passer une semaine de vacances blanches dans le val Formazza au fond duquel se trouve la station du même nom, qui fait actuellement un effort particulier pour développer le tourisme. Souhaitons donc à nos jeunes compatriotes de bonnes vacances et un soleil radieux.

Imposantes funérailles

BRIGUE. — Hier, la population de Brigue a fait d'imposantes funérailles à M. Robert Supersaxo qui mourut subitement dimanche dernier.

Le défunt — âgé de 61 ans — était très connu dans le Haut-Pays.

De caractère affable, M. Robert Supersaxo avait élevé une belle et grande famille et faisait partie de nombreuses sociétés qui toutes étaient représentées pour l'accompagner à sa dernière demeure. On notait également la présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles ainsi qu'une grande partie de la population du lieu et des environs. Ce qui prouve l'estime que l'on témoignait à l'égard de ce bon citoyen dont la tragique disparition ne laisse que des regrets.

A la famille, nous réitérons nos condoléances sincères.

†

Mademoiselle Suzanne GAY, à Montagnier/Bagnes;
Madame et Monsieur Edouard THURRE-GAY, leurs enfants et petits-enfants, à Saillon et Martigny;
Monsieur et Madame Alexandre GAY-BERCLAZ, à Saillon;
Madame et Monsieur Marc VOUILLOZ-GAY, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny;
Monsieur et Madame Félix GAY-MOULLIN et leurs enfants à Saillon et Verbier;
Les enfants et petits-enfants de feu Benjamin GAY-RODUT, à Saillon, Martigny et Genève;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph-Oscar GAY-CHESEAUX, à Saillon et Leytron;
Les enfants et petits-enfants de feu Félix ROSSIER, à Lavey, St-Maurice, Martigny-Bourg et Genève;
Les enfants et petits-enfants de feu Félix VOUILLOZ, à Paris et Martigny-Combe;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles GAY-VOUILLOZ

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin survenu le 30 janvier 1968 dans sa 77ème année, après une longue maladie courageusement supportée, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon le vendredi 2 février 1968, à 10 h 30. Cet avis tient lieu de faire-part.

P 65110 S

†

Monsieur et Madame Aubin DEVANTHÉRY-SALAMIN et leurs enfants, à Montréal (Canada);
Madame et Monsieur René RIETHER-DEVANTHÉRY et leurs fils, à Genève;
Madame et Monsieur Michel MELLY-DEVANTHÉRY et leurs enfants, à Ayer et Genève;
Mademoiselle Hélène DEVANTHÉRY, à Réchy;
Les enfants et petits-enfants de feu Henri DEVANTHÉRY, à Genève;
Les enfants de feu Joseph GARIN-DEVANTHÉRY, à Genève;
Madame et Monsieur Gérard PERRUCHOUD-DEVANTHÉRY, leurs enfants et petits-enfants, à Chalais, Sion et Genève;
ainsi que les familles parentes et alliées DEVANTHÉRY, PERRUCHOUD, ALBASINI, ANTILLE, CALOZ, VIANIN, MARTIN et CHRISTEN, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Stanislas DEVANTHÉRY

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu dans sa 74ème année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chalais, le samedi 3 février 1968, à 10 h.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de la Révérende sœur Maria-Graziella SPECCHIER

remercie toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs messages ou envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil et leur exprime sa plus profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial aux révérendes sœurs de l'hôpital de Monthey, au révérend curé-doyen Bonvin, aux révérendes sœurs du pensionnat Saint-Joseph, aux révérendes sœurs et au personnel de l'hôpital de Malévoz, aux médecins du district, à la colonie italienne, à l'entreprise Meier.

Les religieuses de l'hôpital du district de Monthey

profondément touchées par tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient chaque personne, chaque famille, pour les prières, les dons de messes, les dons pour les missions.

De Là-Haut, que leur chère sœur Maria-Graziella

soit l'interprète de leur reconnaissance.

†

La famille de feu Louis BOCHATAY

profondément touchée par les marques de sympathie reçues, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à son deuil par des envois de couronnes, de fleurs, des dons de messes ou par leur présence.

Un merci spécial aux brancardiers, à la Mauritia, au Vieux-Salvan, au voyer et à ses cantonniers, aux classes 1913 et 1947.

Le Trétien, février 1968.

P 21281 S

ca, c'est zinal



les Pompes funèbres E. Naefen, 9, rue du Grand-St-Bernard Martigny-Ville se charge de toutes les formalités. Cercueils - croix - couronnes Corbillard automobile

Téléphonez au 22295

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Mon quartier, ma route, mon trottoir

1968 sera une grande année. Je ne joue pas au devin. Je ne fais pas de prédictions. Mais je ne dois pas me tromper.

Mardi soir, j'ai suivi la séance du conseil général. Ce fut une séance relativement courte et surtout très calme.

Il manquait de la vie, de l'animation.

Une seule fois des bravos ont été entendus. En effet, un conseiller général a tressé, à juste titre d'ailleurs, des louanges au conseil municipal au sujet du déblaiement des neiges.

Dans la règle, personne ne songe à dire merci. Tout ce qui est fait est un dû.

Pourtant, un petit merci, à l'occasion, ne fait pas de mal. Le conseiller municipal, comme n'importe qui, est sensible à la reconnaissance.

Le président du conseil général, avec son humour habituel, a apporté sa petite note à l'histoire. « Il est juste de dire, à l'occasion, merci aux autorités. Soyez sans crainte, dans le cas donné, elles seront plus à l'aise pour solliciter des crédits supplémentaires... »

L'attitude du conseil général me surprend. Je reste à la séance de mardi soir.

Le crédit de 1.060.000 frs est voté à l'unanimité. Aucune explication n'a été demandée. Tout le monde est d'accord. Certains conseillers ne sont pas très enchantés car ils doivent se lever pour manifester leur approbation. C'est fatigant.

Par contre, dans la rubrique des divers, les pourquoi, les comment, jurent.

C'est le lampadaire du coin qui est défectueux. Le petit chemin du quartier qui devrait être asphalté. Le passage à piétons n'est plus très visible... et ainsi de suite.

C'est très bien.

Mais il manque quelque chose de capital. Il faudrait que la presse relève ces interventions toujours pertinentes.

Je vais même plus loin. Lorsque le conseil général aborde la rubrique des divers, la TV devrait être présente.

Mon quartier, ma route, mon trottoir, ce sont des arguments valables, une force de frappe.

1968, c'est une grande année.

Il y a les élections... communales.

— gé —

Détente pour Lino Ventura



CRANS. — Comme chaque année Lino Ventura passe quelques jours de vacances sur le Haut-Plateau. Passionné de curling, le « gorille » s'adonne chaque jour à son sport favori.

NOTRE PHOTO : Lino Ventura.

Election de « Miss Valais »

MONTANA. — Samedi 3 février à la piscine de l'Etrier à Crans se déroulera l'élection de Miss Valais.

La soirée sera animée par le célèbre trio « Icosacchi » qui se produit actuellement dans un dancing d'Ams-terdam.

En attraction on nous présentera : Géraldine Dubuis, la Mireille Mathieu suisse, l'invitée TV, pour la première fois en Valais. Si vous aimez Edith Piaf, Mireille Mathieu, Gergette Lemaire... vous aimerez donc Géraldine Dubuis.

L'animateur du club Saint-Laurent « Teddy » assumera la présentation. La soirée sera également animée par l'auteur-compositeur-interprète Jean-Marc Bagnoud avec sa guitare à douze cordes.

Quant à l'élection de Miss Valais, elle se déroulera aux environs de 22 heures. Toutes les candidates défileront en mini-jupe et la lauréate sera qualifiée de Miss Suisse.

HAUT-VALAIS

Est-ce mon automobile ?



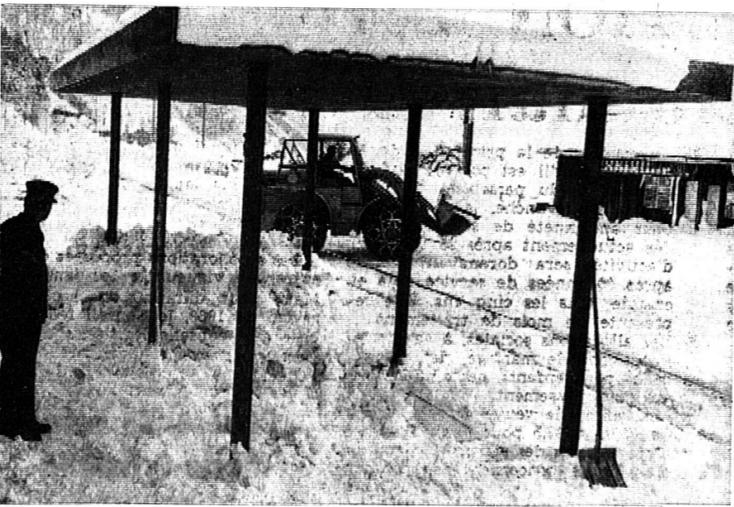
GOPPENSTEIN. — Telle est la question que se posaient — après le passage de la terrible avalanche — les automobilistes qui avaient parké leurs véhicules sur la place de parc de Goppenstein.

En effet, ces voitures ont été complètement recouvertes de neige et plusieurs d'entre elles ont particulièrement souffert du violent déplacement d'air qui précéda l'arrivée de la masse.

Ce fut d'ailleurs le cas pour ce véhicule qui se trouvait à quelques mètres de distance de la halle aux marchandises détruite comme le montre notre photo. Le propriétaire est encore en train de se demander si cet objet enfoui est vraiment le sien.

ludo.

Le toit n'a servi à rien !



HOHTENN. — C'est ce que pourrait dire le chef de gare de la petite station haut-valaisanne de Hohtenn, située sur la rampe sud du BLS.

En effet, le toit construit sur l'entrée du passage sous-voie de la gare n'a pas été de grande utilité lorsqu'une imposante coulée de neige a rendu visite à l'emplacement ferroviaire. La masse s'est si bien dirigée qu'elle a été se

loger dans le couloir en question en l'obstruant complètement.

Dans un pareil cas, le trax ne sera pas de grande utilité puisque seule la main-d'œuvre pourra faire oublier cette regrettable visite.

ludo.

NOTRE PHOTO : Ah ! si le trax pouvait intervenir, semble se dire l'agent chargé de déblayer l'obstacle.

Un orchestre où les « exécutants » sont de verres à vin



BRIGUE. — A l'occasion d'une soirée, le clown Tonelli — surtout très connu en Suisse allemande — rendait visite à la cité du Simplon. Il s'attira la sympathie d'un nombreux public par l'exécution de nombreux numéros artistiques dignes des plus grands artistes de notre temps. Mais, parmi ces différentes productions, il en est une qui mérite vraiment d'être signalée. En effet, avec l'aide d'une trentaine de verres à vin, Tonelli compose un orchestre capable d'exécuter des morceaux de musique modernes ou classiques des plus variés. C'est ainsi que, tour à tour, on eut le plaisir d'applaudir le « Barber de Séville », le « Dr Jivago », le

« Vieux chalet » et autres. Le tout exécuté sans fausse note et avec une harmonisation complète. Lorsque l'on demanda à ce maestro extraordinaire comment il réussissait une telle prouesse, il nous avoua que ses « exécutants » n'étaient jamais aussi parfaits qu'après avoir été baignés par le fendant du Valais. De là à croire que le vin valaisan a des lendemains qui chantent, il n'y a qu'un pas que nous avons déjà franchi depuis longtemps !

Notre photo montre le maestro dirigeant la trentaine de ses « exécutants ».

ludo.

CINEMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 29 janvier au dimanche 4 février

Anna Karina - Liselotte Pulver
Micheline Presle dans

La religieuse

Enfin le film que l'on attend depuis longtemps, qui a provoqué des remous considérables, une œuvre poignante et belle

Parlé français - Eastmancolor
Faveurs suspendues - 18 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du lundi 29 janvier au dimanche 4 février

En grande première

Astérix le Gaulois

Le grand dessin animé français partout des prolongations
Couleurs - 16 ans révolus

Mercredi 31 janvier matinée à 14 h. pour enfants dès 7 ans

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 31 janvier au dimanche 4 février

Roger Hanin - Margaret Lee
Michel Bouquet dans

Le tigre se parfume à la dynamite

Le tigre mugit et fait miauler les espionnes. Un film explosif
Parlé français - Eastmancolor
18 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Jusqu'à dimanche 4 - 16 ans révolus

Le triomphe de Michel Simon

Le vieil homme et l'enfant

Des rires... Des larmes...

★ Martigny - Corso ★

Jusqu'à dimanche 4 - 18 ans révolus

Un « western » avec Franco Nero

Django

Un film dur et âpre...

Un jeune skieur se brise une jambe

BRIGERBAD. — En s'adonnant aux joies du ski, le jeune Beat Martig, fils du président de la commune de Brigerbad, fit une mauvaise chute. Il fut transporté à l'hôpital de Viège avec une jambe cassée.

La Société de développement fait le point

MOREL. — La Société de développement vient de tenir son assemblée annuelle sous la présidence de M. Bernard Erpen.

Après la lecture des comptes, bouclant avec un léger bénéfice, les participants prirent la décision de faire éditer un nouveau prospectus dans lequel figurera le prix de chaque hôtel, chalet et pension de la région.

Le problème posé par la place de parc a également occupé une partie de cette assemblée qui apprit encore avec satisfaction que, pour 1970, le village de vacances de Breiten, situé au-dessus de la localité, pourra compter quelque 200 appartements de vacances.

Un temps idéal pour la pratique du ski

BRIGUE. — Depuis deux jours, il règne dans le Haut-Pays un soleil radieux qui incite les nombreux skieurs de la région à prendre possession des pistes offertes par les différentes stations où, partout, on annonce encore d'excellentes conditions d'enneigement.

Nombreux sont aussi les skieurs italiens qui profitent de cette situation pour bénéficier des innombrables avantages qu'ils trouvent chez nous.

Même pour une seule journée, ces touristes se déplacent depuis Milan en prétendant que — tout compté — une journée de ski en Suisse est encore bien meilleur marché que chez eux. Un point de vue qui doit faire plaisir et que l'on souhaite entendre souvent.

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui : RELACHE
Vendredi, samedi et dimanche
SURCOUF

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir : relâche. Dimanche 4 février :
Les enfants du paradis

★ Saxon - Rex ★

Jeudi 1er - 16 ans révolus
En même temps qu'à Lausanne
Des aventures à la « James Bond »
Les espions meurent
à Beyrouth

Dès vendredi 2 - 18 ans révolus
Le « Super-Thriller » du moment !

Technique d'un meurtre

★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi

LA LIGNE DE DEMARCATION

★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi 2 - 16 ans révolus
Bourvil et Louis de Funès dans
LE CORNIAUD

★ Monthey - Montheolo ★

Anthony Quinn - Virna Lisi
Serge Reggiani

La 25e heure

Une bouleversante histoire d'amour
Un film de grande classe - Scope-coul.
16 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

Le film que l'on attend depuis longtemps :

Anna Karina - Liselotte Pulver
Micheline Presle
Suzanne Simonin

La religieuse

de Diderot
dès 18 ans révolus

★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 16 ans révolus

Eddie Constantine dans

Cartes sur table

Un déchainement de sensations

Bon rétablissement, Monsieur le doyen

BRIGUE. — Le doyen Amacker, curé de la paroisse de Brigue, glissa si malencontreusement sur des escaliers verglacés qu'il fit une violente chute. Immédiatement relevé, le prêtre fut transporté à l'hôpital de Brigue où l'on constata qu'il avait un bras fracturé. Nous lui souhaitons un bon et prompt rétablissement.

La situation se normalise

BRIGUE. — Après les interruptions causées par les intempéries de la semaine dernière sur plusieurs voies de communication du Haut-Pays, la situation s'est déjà bien normalisée puis-que l'après le FO — qui circule de nouveau sur tout son parcours hivernal — la route de la vallée de Conches est aussi ouverte à la circulation automobile jusqu'à Oberwald et sur toute sa largeur.

Cette nouvelle a été saluée avec satisfaction par les habitants de cette région où dans certains villages, qui étaient restés isolés, le pain commençait déjà à manquer. Ce qui fut d'ailleurs le cas pour les communes d'Oberwald, Obergesteln et Ulrichen.

La route du Lötschental, entre Goppenstein et Gampel, a été également déblayée. Depuis hier, l'automobile postale assure de nouveau la correspondance entre ces deux localités. Ainsi, lentement tout se rétabit normalement après les journées d'angoisse du week-end dernier.

ludo.

La neige était... solide

MOREL. — Une jeep militaire, conduite par M. Peter Schaffner, est rentrée en collision avec un mur de neige au-dessus de Mörel. Le passager, M. Hans Wyss, a été légèrement blessé à un pied.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGÈRES

« MINERVE » : PLUS D'ESPOIR

TOULON — Les 100 heures fatidiques se sont écoulées depuis que le sous-marin français « Minerve » a disparu. Il ne reste pratiquement plus d'espoir de retrouver des survivants. Si le sous-marin n'a pas été éventré, pour une cause ou une autre, les 52 hommes qui se trouvent à bord n'ont plus maintenant d'oxygène et sont condamnés à une mort lente.

Les recherches, menées sans désespérer, depuis trois jours en surface, par des bâtiments de guerre, des avions et des hélicoptères, n'ont fourni aucun élément certain. Les explorations sous-marines du télémètre, appareil muni de caméras renvoyant les images en surface, et de la soucoupe plongeante « SP 300 » pilotée par le commandant Cousteau, n'ont pas été plus heureuses.

La masse métallique, repérée au sud de l'île de Porquerolles n'était pas le « Minerve » mais une vieille épave.

Malgré l'apport de matériel étranger — un « Sonar » britannique très perfectionné — les efforts pour tenter de localiser l'épave n'ont donné que de maigres résultats qu'il conviendra de cerner davantage avant de pouvoir se prononcer. Au large de la baie de Toulon, où de très nombreuses épaves existent depuis longtemps, les échos parfois enregistrés peuvent provenir de ces masses métalliques et non du « Minerve ». L'un de ces échos est cependant suffisamment important pour que le commandant Cousteau, à bord de sa soucoupe plongeante, effectue une nouvelle descente au sud de l'île de Porquerolles. Mais cette tentative de la dernière chance ne pourra vraisemblablement pas sauver l'équipage, s'il est enfermé dans la coque, de l'asphyxie.

Un sac en matière plastique, identique à ceux que l'on trouve à bord de tous les sous-marins français, a été découvert hier matin. On ne peut encore savoir s'il appartenait à l'équipage du « Minerve ». Si cette hypothèse se révélait exacte, on aurait alors la preuve que le sous-marin a été éventré au que l'agonie des 6 officiers et 46 sous-officiers marins et matelots a été moins horrible que celle qu'ils peuvent endurer dans une masse hermétique, mais incapable de se mouvoir. De toutes façons les recherches vont se poursuivre encore dans les prochains jours pour tenter de retrouver l'épave.

Taxe laitière: DISCUSSIONS AU SEIN DE LA COMMISSION

La commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture a siégé le 24 janvier 1968. Elle a examiné le projet de modification de l'arrêté sur l'économie laitière de 1966. Devant entrer en vigueur le 1er mai 1968, ce projet prévoit deux mesures pour limiter la production du lait commercial, à savoir augmenter la participation des producteurs aux pertes résultant de la mise en valeur du lait et autoriser le Conseil fédéral à prélever une taxe sur les succédanés du lait fabriqués dans le pays.

Les mesures à prendre ont donné lieu à des avis divergents. Les représentants de l'agriculture se sont opposés à la majoration de la retenue, à moins que des mesures efficaces soient prises au préalable à la frontière en vue de réduire l'importation de certains produits laitiers et de fourrages. Les autres représentants, en revanche, se sont prononcés dans leur majorité pour le relèvement de la taxe conditionnelle, mesure propre à orienter la production et à l'adapter au pouvoir d'absorption du marché.

Les représentants des paysans et aussi d'autres milieux se sont déclarés toutefois en faveur d'une taxe sur les succédanés du lait fabriqués dans le pays.

La commission a aussi discuté d'une

autre mesure permettant d'atteindre les buts décrits ci-dessus, à savoir la délimitation de la quantité de lait commercial. Les milieux paysans en repoussent toutefois l'idée. Les représentants des syndicats ont proposé de plafonner la subvention fédérale plutôt que d'augmenter la taxe conditionnelle de 3 centimes; lorsque ce plafond serait atteint, les producteurs devraient supporter toutes les pertes supplémentaires.

Le projet sera examiné une nouvelle fois par l'administration, puis très prochainement par le Conseil fédéral, avant d'être remis aux Chambres fédérales qui s'en saisiront lors de leur session de mars.

LA PRESENTATION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION EN ALLEMAGNE DE L'EST

BERLIN. — Dans un discours de 3 heures et demie M. Walter Ulbricht président du Conseil d'Etat de l'Allemagne de l'Est a présenté mercredi matin à la Chambre du peuple le projet de « la première constitution socialiste allemande ». Dans des interventions successives au cours de l'après-midi les « partis politiques » l'ont accepté.

VALAIS DERNIERE — VALAIS

Un enfant blessé par une voiture

SIERRE. — Un accident s'est produit hier, vers midi, au carrefour de la Gare à Sierre. Un enfant traversa la chaussée et vint se jeter contre l'avant droit d'une voiture qui débouchait de la rue du Bourg et conduite par M. Albert Eggs, commerçant à Sierre. Le garçonnet, François Salamin, âgé de 11 ans, domicilié à Saint-Luc, a été hospitalisé à Sierre, souffrant de blessures à la tête.

Restaurant Olympic au camping de Martigny A LA PIZZA

CONCERT

tous les jours, par le « petit Caruso », accompagné du pianiste Gazzzi Mario.

Téléphone : (026) 2 17 21.

P 1144 S

ROYALE «Versailles» en Suisse

Depuis peu de temps, la Régie Française des Tabacs a mis sur le marché suisse la Royale «Versailles». Cette cigarette filtre, au mélange américain, a acquis ces dernières années en France et sur le plan international, une réputation méritée.

Nous l'avons dégustée et sommes certains que la Royale «Versailles», dont le goût se différencie nettement de celui des autres produits de la Régie Française, donnera une réelle satisfaction aux fumeurs qui apprécient un mélange américain particulièrement étudié.

AUGMENTATION DE 6% POUR les fonctionnaires fédéraux

BERNE. — La décision du Conseil fédéral concernant l'augmentation du salaire réel des fonctionnaires fédéraux a été connue mercredi. D'entente avec les syndicats (qui, au départ, réclamaient dix pour cent), le gouvernement proposera aux Chambres une amélioration de six pour cent, accompagnée d'une hausse des gratifications, des allocations sociales et des rentes de veuves.

Ces majorations devraient entrer en vigueur le 1er janvier 1969. Une compensation serait toutefois déjà accordée pour le deuxième semestre de 1968. Les dépenses supplémentaires résultant de ces décisions, se chiffrent à 190 millions de francs par an.

Le Département des finances et des douanes résume comme il suit le résultat de son enquête :

La comparaison des salaires proprement dits montre, là où elle est possible, que les traitements versés par la Confédération ne sont pas moins élevés, dans les catégories inférieures de personnel, que les salaires accordés dans l'économie privée. Ils sont cependant plus faibles que les rémunérations moyennes dont bénéficient les fonctionnaires des cantons et des villes. En revanche, pour les professions exigeant une formation supérieure, la rémunération est, en règle générale, nettement inférieure dans l'administration de la Confédération, des cantons et des villes. Cette constatation n'est cependant fondée que sur des moyennes. Les conditions de travail peuvent être plus ou moins favorables dans les administrations publiques.

Pour ces raisons, le Conseil fédéral propose aux conseils législatifs d'adopter les mesures ci-après :

- 1. Les traitements seront améliorés de six pour cent de leur montant actuel comprenant la compensation du renchérissement pour ces dernières années. Les allocations de renchérissement leur seront incorporées jusqu'à 105 points de l'indice des prix à la consommation, soit jusqu'au niveau atteint à fin 1967. Cette amélioration du gain réel correspond à une augmentation de sept pour cent des traitements de base de 1964.

« Dakar » : l'aviation britannique cesse les recherches

NICOSIE. — L'aviation britannique a cessé mercredi soir les recherches entreprises pour retrouver le sous-marin israélien « Dakar », a indiqué un porte-parole de la RAF.

Le porte-parole a précisé qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver le sous-marin disparu entre Chypre et Israël.

- 2. Le système de la prime dite de fidélité, tel qu'il est proposé par les associations du personnel, doit être rejeté. En revanche, la gratification pour ancienneté de service, accordée actuellement après 25 et 40 ans d'activité, sera dorénavant versée après 20 années de service déjà et, ensuite, tous les cinq ans. Elle représente un mois de traitement.
- 3. Les allocations sociales, à savoir les allocations de mariage, de naissance et pour enfants, seront adaptées au renchérissement.
- 4. Les rentes de veuve seront portées de 33 1/3 à 37,5 pour cent. D'autres améliorations des statuts des caisses d'assurance concernent le montant

Le rapport sur l'accident du Cap Kennedy « Excès de confiance et laisser-aller »

WASHINGTON — L'incendie qui, le 27 janvier 1967, a causé la mort de trois cosmonautes au Cap Kennedy, est imputable à « l'excès de confiance et au laisser-aller ».

Telle est la principale conclusion du rapport de la commission sénatoriale de l'espace, publié mercredi, sur cette tragédie.

Les parlementaires ne blâment « personne en particulier », mais leur rapport souligne que l'accident « s'est produit parce que plusieurs personnes avaient commis l'erreur de ne pas reconnaître que l'essai effectué au sol par les trois pilotes se déroulait dans des conditions dangereuses ».

Dans la presse romande

Des bourses aux rédacteurs-stagiaires les plus méritants

GENEVE. — La formation professionnelle des candidats à l'exercice de la profession de journaliste fait l'objet, en Suisse romande, depuis 1964, d'une réglementation adoptée par l'Union romande de journaux (URJ) et par l'Association de la presse suisse (APS).

Pour contrôler l'application du régime de formation professionnelle ainsi élaboré, une commission mixte est compétente, qui se compose de représentants de chacune des deux associations précitées.

Réunie sous la présidence de M. René Langel, la dite commission mixte a attribué un montant total de 1 700 francs aux tribués, pour l'année 1967, cinq bourses rédacteurs-stagiaires les plus méritants. Les lauréats sont : M. André Jaunin (Feuille d'Avis de Lausanne), M. Claude Smadja (Tribune de Lausanne), M. Laurent Bonnard (Gazette de Lausanne), Mlle Viviane Gasser (Tribune de Genève), M. Edward Gobits (La Suisse).

Les dépassements imprudents

WINTERTHOUR. — Mercredi, peu après 7 heures, un dépassement imprudent d'un jeune automobiliste de 21 ans a provoqué un accident dans une rue de Winterthour, causant la mort d'un automobiliste qui venait de la direction opposée. Le jeune automobiliste voulut dépasser un camion, quand survint dans la direction opposée une voiture roulant correctement et dont le conducteur tenta d'éviter la collision frontale. Cependant, les deux voitures entrèrent en collision latérale, à la suite de quoi, la voiture venant de la direction opposée, entra de front dans le camion. Sous la violence du choc, l'auto fut littéralement démolie et son conducteur coincé. Ce dernier, M. Paul Kirchhofer, 54 ans, de Wiesendangen (Zurich) est mort lors de son transport à l'hôpital cantonal de Winterthour. Les dégâts matériels dépassent 15 000 francs. De plus, la circulation a dû être détournée pendant deux heures et demie.

Roland Moret devant ses juges

FRIBOURG. — Mercredi s'est ouvert à Bulle, devant la Cour du premier ressort, présidée par M. Claude Dumas, président du tribunal de la Glâne, le procès de Roland Moret, âgé de 22 ans, qui s'est rendu tristement célèbre l'an dernier. En janvier 1967, il avait en effet volé des explosifs à l'arsenal de Bulle. Au mois de février, il écrivait une lettre de menace au directeur d'une banque de cette ville, exigeant une somme de 40 000 francs à verser en un lieu et à une heure fixés, faute de quoi malheur lui arriverait, à lui, à sa famille et à une partie de la cité de Bulle qu'il ferait sauter.

Moret fut arrêté au moment où il s'emparait d'une serviette déposée dans une forêt, entre Bulle et La Tour-de-Trême, « Aux Poudrières ». Relâché au mois d'avril, Moret allait, dans la nuit du 3 au 4 juin, faire sauter — en partie — un immeuble locatif de six appartements à la rue des Agges, à Bulle, et où se trouvait notamment la famille Leiser, dont la fille Gisèle avait rompu ses fiançailles avec Moret à la suite de l'affaire du chantage de février. Cette jeune fille devait décéder le 4 juin de ses blessures et plusieurs autres personnes furent également contusionnées, mais sans grande gra-

visité. L'immeuble dut être démolli. Soupçonné, Moret fut aussitôt arrêté. Il avoua son crime, affirmant notamment que c'est pour faire périr la jeune fille qu'il avait perpétré cet attentat, et donnant la cachette où était encore enterré un volume important d'explosifs provenant du vol de l'arsenal.

Les audiences de mercredi ont été consacrées à la constitution du jury, aux questions préjudicielles avec les demandes de dommages et intérêts et réparation de tort moral des victimes de Moret, ainsi qu'à l'interrogatoire de celui-ci, qui a essayé de faire croire — contrairement à ses dépositions du mois de juin — que le chantage exercé contre la banque était une farce, qu'il n'avait jamais eu l'intention de tuer Mlle Leiser, qu'il voulait détruire et non employer les explosifs en sa possession, que le soir du crime il était sous l'effet de l'alcool, et que sa victime, de par son comportement, était en partie fautive de ces événements tragiques. Cependant, les auditions, des experts, ainsi que des agents qui entendirent Moret le jour même du crime, infirmèrent sérieusement cette thèse d'opportunité, tandis que les témoins qui défilèrent à la barre n'apportèrent aucun élément nouveau pour la conviction des jurés. Le jugement sera rendu jeudi soir.

OMS : Un budget de 60 millions de dollars pour 1969

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

GENEVE. — Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui siège en ce moment à Genève sous la présidence de M. K. N. Rao, directeur des Services de santé de l'Inde, a adopté sans opposition une résolution recommandant à la prochaine assemblée mondiale de la Santé l'adoption d'un budget effectif de 60 millions 645 000 dollars pour financer les activités de l'OMS en 1969.

Il s'agit du budget proposé par le directeur général de l'OMS. Le montant proposé représente une augmentation de 4 522 000 dollars, soit 8,05 pour cent par rapport au budget de l'année en cours.

En présentant au Conseil exécutif ses propositions de programme et de budget, le docteur M. G. Candau, directeur général de l'OMS, a fait remarquer que le budget en question ne prévoit aucune expansion importante du programme de l'organisation, mais qu'il doit permettre de poursuivre et de renforcer les activités en cours. Les

opérations dirigées contre le paludisme et la variole se maintiendront à peu près au même niveau qu'en 1968. Il a ajouté qu'il n'a pas été possible d'inscrire dans ce budget aucun des projets supplémentaires demandés par les gouvernements, dont le coût total est estimé à 8 764 000 dollars.

R. E.

Double enlèvement en Sardaigne

CAGLIARI. — Double enlèvement sans précédent en Sardaigne : huit bandits masqués, fusil en main, ont enlevé hier nuit un médecin et un vétérinaire de Bortigalli, près de Nuoro, alors qu'ils sortaient, avec plusieurs amis, de la maison du maire. Les bandits ont immobilisé

sous la menace de leurs armes le petit groupe, et ont disparu dans la nuit, emmenant avec eux le docteur Domenico Canetto, 43 ans, et le vétérinaire Enea Papandreu, 47 ans.

La police et les carabinieri, alertés, ratissent la région.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES



Un soldat américain évacuant un blessé sud-vietnamien.

LE VIETCONG NE PEUT SE TARGUER D'AVOIR REMPORTE UNE GRANDE VICTOIRE

WASHINGTON. — La Maison-Blanche a affirmé mercredi que les forces américaines avaient été prévenues de longue date de l'intention du Vietcong de déclencher une offensive généralisée au Sud-Vietnam à l'occasion des fêtes du « Tet » et a rejeté l'idée que ces attaques puissent constituer une victoire quelconque pour l'ennemi.

Le porte-parole de la présidence, M. George Christian, a fait valoir à ce propos que le Vietcong pouvait difficilement, à ses yeux, prétendre avoir réalisé un « grand exploit » après avoir subi des pertes en hommes aussi considérables que celles qu'il a enregistrées au cours de cette campagne de terreur.

Ce premier commentaire de la Maison-Blanche a fait suite à une nouvelle

série de consultations entre le président Johnson, les principaux responsables de son administration et divers membres du Congrès.

Le chef de l'exécutif s'est longuement entretenu mardi soir avec les leaders républicains au Sénat et à la Chambre, MM. Everett Dirksen et Gerald Ford, après avoir consulté les leaders démocrates. Il s'est tenu au courant toute la nuit de l'évolution de la situation au Sud-Vietnam et a réuni mercredi matin de bonne heure les membres des commissions des forces armées et des crédits des deux Chambres du Congrès.

Les secrétaires d'Etat et à la Défense, MM. Dean Rusk et Robert McNamara, et le général Earle Wheeler, chef de l'état-major interarmes, assistent à toutes ces réunions, qui portent essentiellement sur le Vietnam ainsi que l'affaire du « Pueblo ».

M. Johnson a également donné mercredi matin des instructions pour que les anciens présidents Harry Truman et Dwight Eisenhower soient régulièrement tenus au courant de l'évolution de la situation dans ces deux domaines.



Deux soldats américains en position près de l'ambassade des Etats-Unis.

ble de parer complètement à des attaques de ce genre « lorsque l'ennemi décide de sacrifier des hommes » à cette fin.

« Saïgon est une ville ouverte. Chacun sait que l'on peut y introduire des hommes et des armes en cachette pratiquement n'importe où », a-t-il ajouté. M. Christian a également soutenu la thèse des autorités américaines à Saïgon selon laquelle « ces attaques ont de toute évidence été préparées à l'avance pour mettre à profit la période du Tet ».

En tout état de cause, M. Christian a affirmé que la question d'un éventuel accroissement des effectifs américains au Vietnam n'avait pas été abordée jusqu'à présent au cours des consultations quasi permanentes qui se déroulent au sein de l'administration.

M. Christian n'a fourni par ailleurs aucun élément nouveau au sujet de l'affaire du « Pueblo ». Il s'est borné à souligner que « le fait que de nom-

breux contacts diplomatiques aient été établis constituait en lui-même un progrès ».

Obésité précoce

MOSCOU — Velmourad Orougueldyev a juste quatre ans, mais il pèse déjà 53 kilos et mesure 109 centimètres.

Dans son village de Turkménie (URSS), il attend la sortie de l'école ses deux frères, qui sont âgés de 11 et 12 ans, les provoque et les fait rouler au sol « sans efforts apparents ». Il porte la chapka de sa mère et les chemises de son père. « Elles me serrent », se plaint-il.

Belgrade se félicite du rétablissement des relations diplomatiques avec Bonn

BELGRADE — Le gouvernement yougoslave, dans une déclaration publiée mercredi à Belgrade et diffusée par l'agence Tanyoung, se félicite du rétablissement des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Allemagne fédérale.

« Le gouvernement yougoslave voit en cet acte l'application de sa politi-

que de développement de coopération internationale, conformément aux principes de la coexistence pacifique », souligne notamment la déclaration.

« Le rétablissement des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Allemagne fédérale facilitera la collaboration et stimulera le développement des relations entre les deux pays », conclut la déclaration.

Quand une oreille s'égare dans un café liégeois

LIEGE. — Une jeune Liégeoise, blonde et élégante a été condamnée hier à seize jours de prison avec sursis pour avoir sectionné d'un coup de dent l'oreille d'un agent de police.

Abandonnée par son mari avec quatre enfants, Raymonde T., avait cherché à oublier dans l'alcool que « les hommes sont tous des saulauds ». Les clients du café où elle s'était réfugiée voulurent lui opposer un démenti en s'offrant à la consoler. Elle le prit si mal qu'un policier appelé en renfort perdit le lobe d'une oreille en tentant de la maîtriser. Le morceau d'oreille n'a jamais été retrouvé.

Un colis postal d'une valeur déclarée de 5 000 francs disparaît

BELLINZONE. — Un colis postal d'une valeur déclarée de 5 000 francs a disparu, dans la nuit de lundi à mardi, de l'ambulant postal d'un train à l'arrêt en gare de Bellinzone. La police n'a pas encore retrouvé le voleur.

Scène de western à Paris

UN HOMME MITRAILLÉ DANS UN AUTOBUS

PARIS. — Une véritable scène de western s'est déroulée mercredi soir en plein Paris : trois hommes armés de mitraillettes qui en poursuivaient un autre l'ont attaqué et blessé à l'intérieur d'un autobus dans lequel il s'était réfugié.

Il était 21 heures. Un autobus parisien, rentré à vide au dépôt, quand

le conducteur aperçut un homme, l'air affolé, qui lui faisait signe de s'arrêter et de lui ouvrir la porte. Trois individus vêtus d'imperméables étaient à ses trousses.

Sans hésiter, le conducteur freina et fit monter l'homme auprès de lui. Il allait redémarrer quand, tirée par les poursuivants, une rafale de mitraillette fit voler son pare-brise en éclats. A ses côtés, le passager s'était accroupi. Presque en même temps, les trois agresseurs pénétraient dans l'autobus et ouvraient le feu en direction de leur victime, avant de s'enfuir à toutes jambes.

Légèrement blessé à la main par des éclats de verre, le conducteur a alerté police-secours qui a fait transporter l'étrange passager à l'hôpital, tandis que d'importantes forces de police cernaient le quartier à la recherche de ses agresseurs.

LE BLESSE EST UN REPRIS DE JUSTICE

PARIS — L'homme qui a été blessé a été identifié : il s'agit d'un repris de justice, interdit de séjour, Armand Merdian, 35 ans. Originaire de Nice, Merdian a été plusieurs fois condamné pour vol, port d'armes et escroqueries. Il venait de purger une peine de trois ans de prison et avait été libéré récemment.

Merdian a été blessé d'une balle au bras.

Les recherches effectuées pour retrouver ses agresseurs sont demeurées vaines.

Les deux jours d'offensive généralisée Vietcong au Vietnam du Sud et notamment à Saïgon ont coûté six mille hommes aux assaillants, dont environ quatre mille tués et deux mille prisonniers.

M. Christian a affirmé : « Nous avons des renseignements à l'avance concernant la date exacte du déclenchement d'une offensive de terrorisme généralisée au Sud-Vietnam. » Mais il a reconnu que les autorités américaines ignoraient si l'ambassade des Etats-Unis à Saïgon figurerait parmi les objectifs du Vietcong.

M. Christian a toutefois souligné que l'attaque contre l'ambassade « n'avait de toute évidence pas été couronnée de succès » et, pour le reste, il s'est borné à déclarer que le président Johnson appuyait pleinement les déclarations faites par l'ambassadeur Ellsworth Bunker et le général William Westmoreland.

M. Christian a également reconnu que la situation était sérieuse, mais s'est déclaré entièrement d'accord avec M. Bunker pour estimer qu'il est impossi-

L'AFFAIRE DU « PUEBLO » La Corée du Nord pourrait discuter

TOKIO — Un membre du comité central du parti communiste nord-coréen a laissé entendre, mercredi, que son pays était disposé à discuter de l'affaire du « Pueblo » à une séance de la commission militaire d'armistice en Corée, à Panmujon.

Lors d'une réception donnée en l'honneur d'une délégation roumaine en Corée du Nord, M. Kwang Huip, membre du comité central du parti, a ajouté que les Nations Unies n'avaient pas le droit de se mêler de cette affaire. Jusqu'ici tous les conflits de ce genre ont été portés devant la commission d'armistice.

Les Etats-Unis se trompent, a ajouté cette personnalité nord-coréenne, s'ils croient pouvoir résoudre le problème

par des menaces militaires ou des discussions « illégales » à l'ONU. Il en irait autrement si les Etats-Unis acceptaient de régler cette question selon les méthodes appliquées auparavant. La Corée du Nord, en tout cas, rejettera toute décision du conseil de sécurité.

LES CONSULTATIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

NATIONS UNIES (New-York) — Les consultations engagées entre les membres du conseil de sécurité sur l'affaire du « Pueblo » continuent à piétiner et l'entourage du président en exercice, M. Aga Shahi (Pakistan) se refuse à toute prévision sur la possibilité d'une réu-

nion du conseil dans les jours à suivre.

M. Shahi a présidé, mercredi matin, une réunion des membres non permanents du conseil, puis a participé à une réunion des membres afro-asiatiques de cet organisme (Algérie, Sénégal, Ethiopie, Inde, Pakistan) qui, avec les représentants communistes — URSS et Hongrie — poussent l'idée d'une invitation à la Corée du Nord. Les Etats-Unis, pour leur part, ne se rallieraient à une telle invitation que si l'équipage du « Pueblo » était libéré ou en voie de l'être.

Un album de photos pour Picasso

BALE. — Le Grand Conseil du canton de Bâle-Ville a fait don au grand donateur et artiste-peintre Pablo Picasso d'un album de photos. L'artiste est non seulement représenté dans l'album en question lors de la cérémonie de remise du cadeau dans sa maison dans le sud de la France, mais on y voit aussi des photos de la campagne bâloise pour l'achat de deux toiles de la collection Rudolf Staechelin. De plus, l'album contient également des coupures de journaux, des affiches et même un exemplaire du bulletin de vote par lequel les électrices et électeurs bâlois expriment leur refus ou leur acceptation.

50 étudiants arrêtés à Varsovie

VARSOVIE — On apprend à Varsovie, de source généralement bien informée, qu'environ 50 étudiants ont été arrêtés mardi soir, pour avoir participé à une manifestation de protestation contre la disparition de l'affiche d'une pièce d'Adam Mickiewicz, dans laquelle cet auteur polonais du siècle passé dénonce le colonialisme russe. Cette pièce avait attiré un nombreux public et rencontré un très grand succès.

A l'issue de la dernière représentation, des étudiants se sont rendus, en chantant, au pied du monument élevé à la mémoire du grand dramaturge, où ils ont déposé un écriteau portant cette inscription : « Nous réclamons de nouvelles représentations ».

La plupart des manifestants ont été relâchés quelques heures après leur arrestation. On ignore si les dirigeants de la manifestation ont été maintenus en détention.

Du vin vaudois pour l'opéré du cœur du Cap



LAUSANNE — Quelques vigneron de la Société viticole de Lutry ont envoyé, mardi matin, deux caisses de bouteilles de vin blanc à l'adresse de M. Philippe Blaiberg, le second opéré du cœur et qui, si tout va bien, pourra sortir de clinique le 7 février prochain. Ce n'est pas par hasard que Lutry s'est décidé à cet envoi. En effet, l'un des crus de la commune s'appelle « Joli cœur ». Ces caisses de vin ont été adressées au consulat suisse au Cap avec prière de transmettre les flacons de l'année 66 à qui de droit.

Une femme de 103 ans opérée avec succès

DUESSELDORF. — Une femme âgée de 103 ans vient de subir avec succès une opération à la suite d'une fracture du col du fémur. Originaire de Duesseeldorf, la centenaire avait fait une chute dans l'asile où elle s'était retirée. Elle peut de nouveau, quatre jours après l'opération s'asseoir dans un fauteuil.

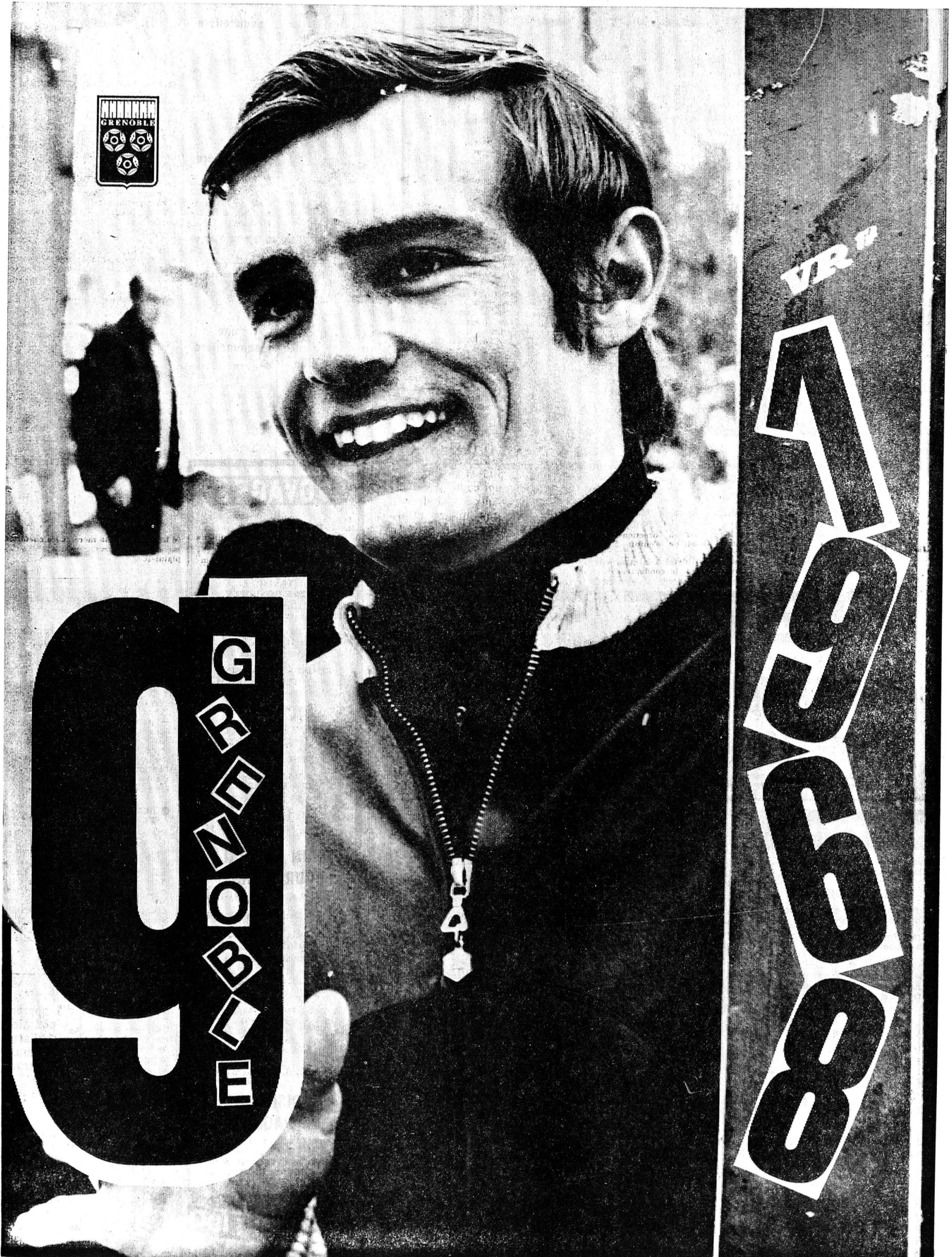
KILLY, l'homme à battre



VR 10

19
E-B-O-N-E-G

1988





Mariage parfait

de certains atouts très particuliers de la 404 avec les qualités intrinsèques traditionnelles des voitures PEUGEOT.

Quels sont ces atouts très particuliers?

- moteur robuste à chemises amovibles, à grand rendement, silencieux
- Variété de moteurs: à carburateur - à injection - Diesel
- Freins thermostables assistés par Hydrovac, de très grande efficacité
- Verrou de sécurité antivol Neiman monté en série

- Ventilateur débrayable automatique (brevet PEUGEOT)
- Toit coulissant en acier
- Pièces extérieures en acier inoxydable
- Qualités intrinsèques:
 - Tenue de route impeccable (la 404 vire au cordeau)
 - Suspension extrêmement confortable
 - Robustesse des organes
 - Sécurité qu'offre une construction sérieuse et soignée.

PEUGEOT

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Luisenstrasse 46, Berne



Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Garage COUTURIER SA Sion, tél. (027) 2 20 77
pour les districts de Martigny, Entremont, Hérens, Conthey, Sion, Sière, Leuk.

Garage REX SA
Viège, tél. (028) 6 26 50
pour les districts de Raron, est et ouest, Viège, Brigue, Goms.

VISCARDI & Cie, Garage du Simplon
Bex, tél. (025) 5 21 97 pour les districts de Monthey, St-Maurice.

Offres et demandes d'emplois

Bar à café cherche serveuse

serveuse

Horaires de 8 heures. Entrée le 1er mars.

Tél. (027) 5 07 98

P 21261 S

Personne

de toute confiance, sachant faire la cuisine et prendre la responsabilité d'un ménage de 4 personnes, est demandée pour Lausanne. Salaire élevé. Chambre et bain privés.

Entrée 1er mars ou à convenir.

S'adresser à Mme Closuit - von - der Weid, Martigny. Tél. (026) 2 23 29 (heures repas).

On cherche pour tout de suite, gentille

jeune fille

pour aider dans un petit ménage. S'adresser à Jos. Bobst, 1812 Rivaz (Vd).

Tél. (021) 56 18 00 (dès 19 h.).

On cherche pour tout de suite,

dame de buffet

Tél. (027) 7 22 81.

F. Gerber, boulangerie - tea-room, Montana. P 21222 S

On demande

sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou à convenir.

Café du Village Suisse, Aigle. Tél. (025) 2 21 09

On cherche

sommelière

à partir du 1er février.

Café de la Dent-du-Midi, à Saint-Maurice.

Tél. (025) 3 62 09 P 21154 S

Café - restaurant Industriel, Monthey

cherche

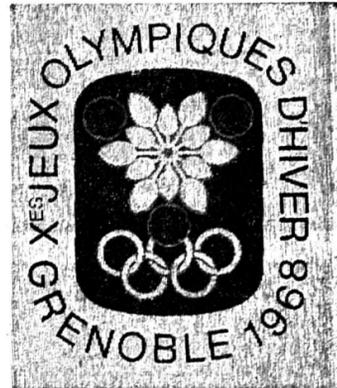
une

sommelière

Bon gain. Nourrie, logée. Deux jours de congé par semaine.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (025) 4 10 54



UNE PREMIERE OLYMPIQUE

Une première olympique a été réalisée mercredi matin dans le stade où se déroulera la cérémonie d'ouverture des jeux d'hiver, le 6 février. Deux guides de haute montagne sont descendus en rappel du haut du mat olympique, haute colonne d'aluminium de 30 mètres. Ils avaient été déposés au sommet par un hélicoptère afin d'y vérifier le fonctionnement de la poulie et de la drisse qui supporteront le drapeau olympique. Les deux guides, Paul Pittier et Léopold Viallet, venaient de Pralognan. A la veille de l'ouverture de la 66e session du comité olympique international, cet exploit va peut-être inciter les congressistes à envisager l'inclusion des sports de haute montagne dans le programme olympique des jeux d'hiver.

ENREGISTRE A CHAQUE ARRIVEE

A son arrivée au centre d'accueil du village olympique, chaque concurrent régulièrement inscrit est immédiatement fiché et reçoit tout à la fois un insigne, un diplôme commémoratif, un bon de cadeaux, une pochette de documentation, un laissez-passer et un brassard. Il est précisé que ce brassard constitue un «document non-officiel» qui permet seulement la reconnaissance à distance du porteur... en effet seul le laissez-passer est reconnu valable par les différents services d'ordre.

LE PRINCE DES HIPPIES EST ARRIVE

Aguigui Mouna, le prince des hippies français, est à Grenoble. La barbe fleurie de mimosa et le plastron agrémenté de clochettes dorées. A vélo, il parcourt la ville et les environs. Il met en place les spectacles que donneront «Les amis de la vie»: une calvacade doit avoir lieu le 2 février et des spectacles sont prévus pour les 3 et 4. En attendant, Aguigui a réussi un exploit: il a trouvé, pour les amis qu'il attend quatorze chambres dans Grenoble même pour 14 francs par nuit, petit déjeuner compris...

UNE STATUE POUR COUBERTIN

En fin de matinée, mercredi, à l'entrée du grand stade où se déroulera la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, une statue à la mémoire de Pierre de Coubertin a été inaugurée par le Dr Michallon, président du comité d'organisation des Xes jeux olympiques d'hiver. La statue - haute de 2 m 30 - placée sur un socle portant pour seule inscription «Pierre de Coubertin humaniste» qui a été installée tout près de l'entrée du grand stade, sur la gauche de la voie triomphale, est l'œuvre du sculpteur français Gérard Koch. Elle a été exécutée en secret et était arrivée à Grenoble à l'insu de tous.

DECES DU CHEF DE LA TV ALLEMANDE

M. Hugo Murero, chef de la délégation sportive de la télévision de l'Allemagne fédérale aux jeux olympiques de Grenoble, a succombé à une crise cardiaque. Avec un ingénieur du son. M. Murero s'était rendu à l'alpe d'Huez lorsqu'il se sentit subitement indisposé par l'altitude. Son compagnon reprit aussitôt la route pour le redescendre à Grenoble. Mais M. Hugo Murero succombait alors que l'automobile parvenait à Jarrige, quinze kilomètres avant la ville olympique.

VOYAGES

DE PAQUES

Quelques suggestions intéressantes de «VOYAGES A FORFAIT»

VENISE ET SES GONDOLES

Train - Car pullman, départ 12-4, 4 jours 213 fr.

ROME ET SANCTUARIES

Départ le 11-4, en couchettes, 4 jours et demi, dès 274 fr.

RIMINI - SAN-MARINO

Séjour à la mer, départ le 11-4 Hôtel soigné, 4 j. 1/2 182 fr.

LA HOLLANDE EN FLEURS

Séjour à Amsterdam, y compris les excursions, 4 jours, par avion. Départ 12-4 525 fr.

MAJORQUE-LES BALEARES

Par avion - Deux départs: ● 11-4 - 10 jours dès 495 fr. ● 7-4 - 8 jours, dès 455 fr. Hôtels recommandés, avec bain et W.-C.

TRAIN SPECIAL POUR PARIS

Départ Lausanne, le 11-4, à 23 h. 30. Retour Lausanne le 15-4, à 22 h. 30. Train seul: II cl. 64 fr.; 1ère cl. 95 fr.

NOS ARRANGEMENTS:

A: Train II cl. + Hôtel garni + transferts gare - Hôtel-gare

dès 185 fr.

A: Train II cl. + Hôtel en demi-pension + visite de Paris + visite de Versailles + excursion en bateau-mouche + transferts

dès 222 fr.

C: forfait B, en pension complète,

dès 261 fr.

CROISIERES DE PAQUES

comme toujours, un grand choix à votre disposition. ENVOI GRATUIT DE NOS BROCHURES DETAILLES

4, TERREBAUX LAUSANNE (021) 25 72 72

VOYAGES LIDO

P 835 L

Offres et demandes d'emplois

Nous engageons pour entrée tout de suite ou à convenir un

un mécanicien

pour dépannage et entretien de moteurs à essence et Diesel.

Faire offres à Mermoud et Cie, ateliers mécaniques, Noville.

Tél. (021) 60 15 80.

Agence de machines agricoles du centre, cherche

mécanicien capable

Ecrire sous chiffre PA 53748, à Publicitas, 1951 Sion.

P 328 S

Entreprise du Bas-Valais cherche

5 menuisiers et charpentiers

Entrée immédiate ou à convenir. Place stable, caisse de retraite. Faire offres sous chiffre PA 21227, à Publicitas, 1951 Sion.

P 21227 S

On cherche

un dessinateur en génie civil

spécialisé en béton armé; et

un dessinateur en génie civil

spécialisé en travaux publics. Faire offres sous chiffre PA 21256, à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche pour le printemps, dans station du Valais

vendeuse en parfumerie

parlant français et allemand, capable d'assumer des responsabilités et ayant le goût pour un travail personnel indépendant.

On demande: une bonne connaissance de la branche.

On offre: place stable et bien rémunérée.

Personnes présentant bien et ayant les qualités requises sont priées de faire des offres avec références et prétentions de salaire sous chiffre P 20916 F, à Publicitas, 1701 Fribourg.

P 14 F

Bureau d'architecture Maurice Luisier, Le Châble, cherche

dessinateur-architecte

Entrée immédiate. Tél. (026) 7 14 48.

P 21167 S

M. et Mme Marcel Chappot

ont le plaisir d'informer leur fidèle clientèle qu'ils ont transféré leur commerce de

tabacs et journaux

à partir du 1er février au bâtiment Claire-Cité, Epeneys

Tél. (026) 2 24 30.

P 21204 S

PEPINIERE



8215 HALLAU/SH

Tél. (053) 6 34 46

Nous vous offrons, provenant de nos pépinières, en meilleure qualité, robustes et bien enracinés,

PLANTS DE VIGNE PINOT NOIR

Haute sélection klonale de Wädenswil, sur G 1, 3309, 161/49, 8 B, 5 C, 5 BB, SO 4.

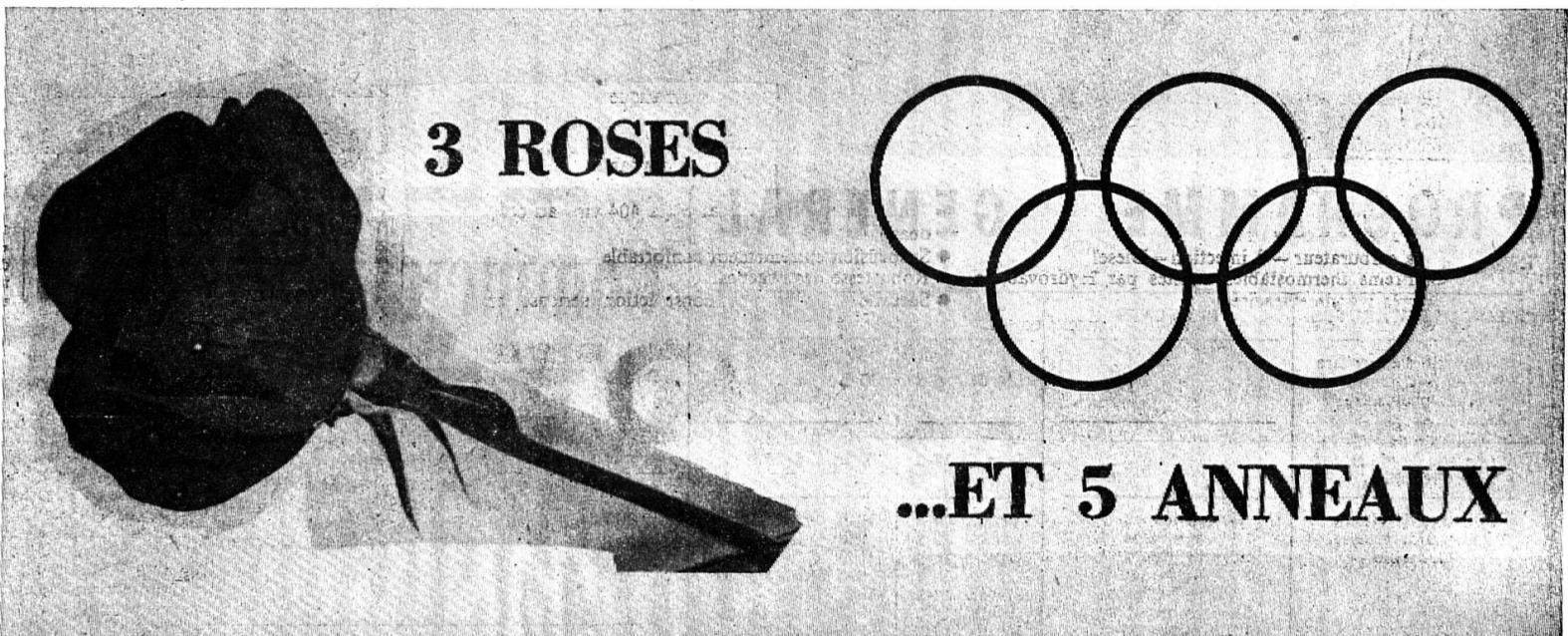
G. AUER

maître jardinier, dipl. Hallau (SH)

P 21100 S



Les nouveaux quartiers de Grenoble, coupés de larges boulevards.



Au cœur des Alpes françaises, surplombée par les trois massifs de la CHARTREUSE, de BELLEDONNE et du VERCORS, au confluent des vallées de l'Isère et du Drac : voici GRENOBLE, ville olympique 1968.

Il suffit de gravir l'une des montagnes qui la dominent pour s'en convaincre : GRENOBLE présente tous les aspects d'une ville champignon. La tache rouge des toits de la vieille ville semble fondre parmi les buldings modernes qui parsèment à perte de vue les vallées.

L'actuelle population de GRENOBLE, préfecture du département de l'Isère, est de 200 000 âmes ; elle s'accroît chaque année de 10 000 unités et l'agglomération grenobloise (parmi les plus industrialisées de France) atteindra le demi-million dans une décennie.

Si GRENOBLE semble devoir sa renommée au tourisme et particulièrement aux sports de neige et de glace c'est d'abord une cité industrielle, ruban bleu de l'expansion française au cours de ces vingt dernières années.

A l'origine, GRENOBLE était un pont emprunté par les légions romaines à la conquête des Gaules ; autour du pont s'est édifiée la ville bientôt surmontée d'une forteresse pour la défendre. Place forte frontalière du temps où la Savoie était piémontaise, ville étape obligatoire sur la route conduisant à travers les Alpes au bord de la Méditerranée, Napoléon y fit halte lors de la remontée triomphale qui, de Golfe-Juan, devait le conduire à la Capitale.

Aujourd'hui, GRENOBLE peut sembler légèrement en marge des itinéraires traditionnels ; le rattachement de la Savoie à la France (1860) la privait de son rôle de ville frontière ; plus tard, la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille a limité son rôle de ville étape.

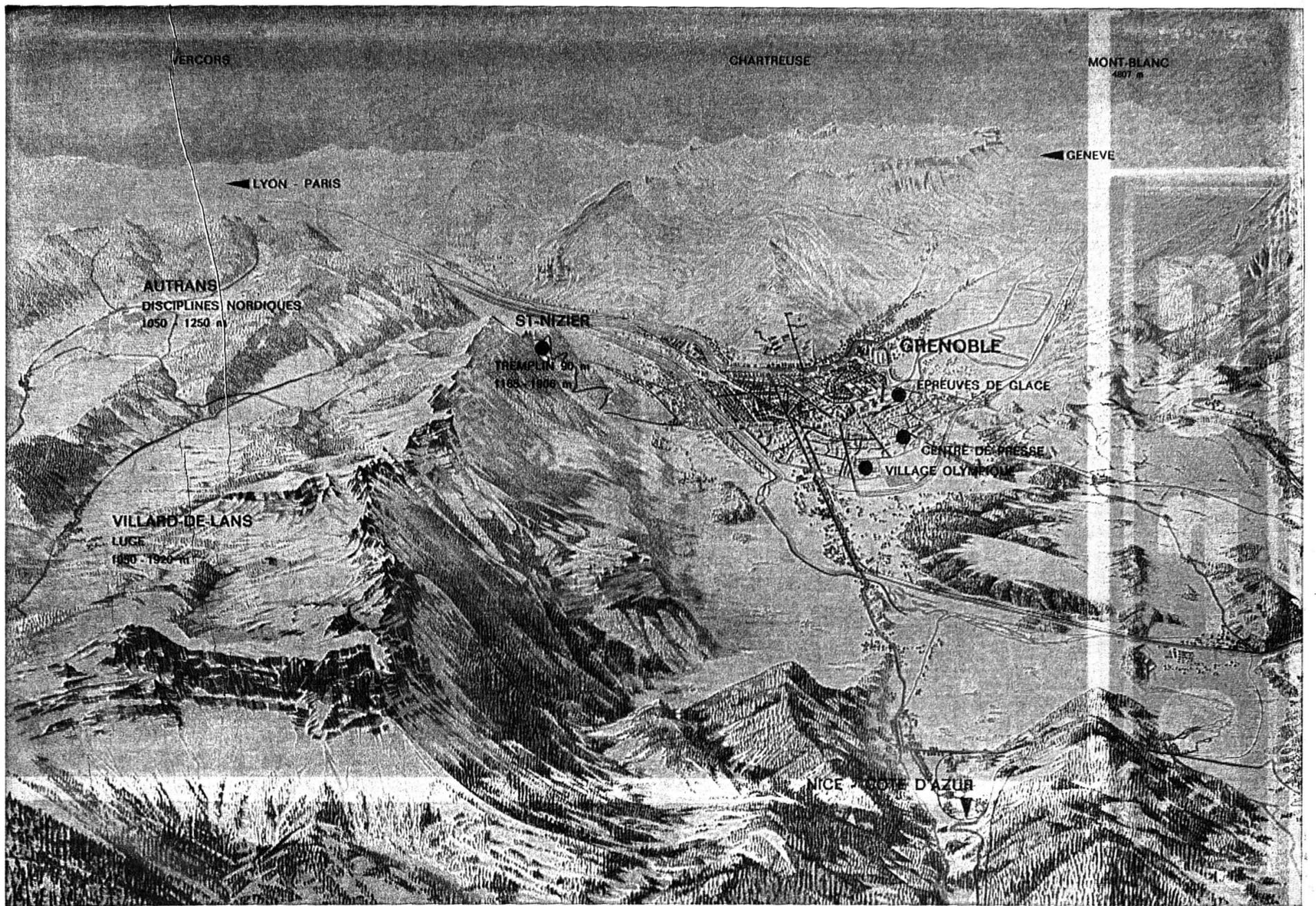
Mais, cet isolement est plus apparent que réel parce que GRENOBLE, centre touristique privilégié et métropole industrielle, constitue un pôle d'attraction considérable et peut-on dire unique en France.

De plus, cet « enclavement » est sans doute l'une des raisons de l'extraordinaire expansion grenobloise, parce que GRENOBLE pour s'accroître sut utiliser toutes ses ressources économiques et surtout humaines.

Longtemps axée par l'exploitation de la houille blanche sur l'industrie lourde, l'économie grenobloise semble maintenant se diriger vers la recherche et ce qu'il est convenu d'appeler les industries de pointe ; elle trouve dans une université particulièrement dynamique les ingénieurs et chercheurs qui animent ses laboratoires et ses centres d'études. L'arrière-pays grenoblois, c'est la montagne. L'ambition de GRENOBLE est de devenir la capitale de cette région alpine dont l'originalité ne cesse de s'affirmer, qu'elle soit italienne, allemande, autrichienne, suisse ou française.

Les Alpes présentent une unité de problèmes et de perspectives ; au reste, la vocation européenne de GRENOBLE saute aux yeux de qui se penche sur la carte de l'Europe.

Chaque jour, le NR donnera un reflet général de toutes les épreuves, par le texte et l'image grâce à son service télex spécial



PROGRAMME GENERAL

LIEUX DES EPREUVES	EPREUVES	DATES	HEURES
Cérémonie d'ouverture Z.U.P. - Grenoble Stade provisoire		Mardi 6-2	15 h à 17 h
Cérémonie de clôture Stade de glace Grenoble		Dim. 18-2	20 h à 22 h
Patinage de vitesse Anneau de vitesse Grenoble	500 m dames 1500 m dames 1000 m dames 3000 m dames 500 m hommes 5000 m hommes 1500 m hommes 10000 m hommes	Vendr. 9-2 Sam. 10-2 Dim. 11-2 Lundi 12-2 Mercr. 14-2 Jeudi 15-2 Vendr. 16-2 Sam. 17-2	10 h à 11 h 9 h à 10 h 30 10 h à 11 h 15 9 h 30 à 11 h 30 10 h à 11 h 30 9 h à 13 h 30 9 h à 12 h 8 h à 13 h
Patinage artistique Stade de glace Libres	Dames Couples Hommes	Sam. 10-2 Mercr. 14-2 Vendr. 16-2	19 h 30 à 23 h 20 h à 23 h 19 h 30 à 23 h
Imposés Matin	Dames Dames Hommes Hommes	Mercr. 7-2 Jeudi 8-2 Mardi 13-2 Mercr. 14-2	7 h 30 à 13 h 7 h 30 à 13 h 7 h 30 à 13 h 7 h 30 à 13 h
Après-midi	Couples	Dim. 11-3	14 h à 15 h 30
Disciplines alpines Chamrousse	No-stop descente ho descente ho No-stop descente da descente da Slalom géant hommes Slalom géant hommes Slalom spécial dames Eliminatoire hommes Slalom géant dames Slalom spécial hommes	Mercr. 7-2 Jeudi 8-2 Vendr. 9-2 Sam. 10-2 Dim. 11-2 Lundi 12-2 Mardi 13-2 Mercr. 14-2 Jeudi 15-2 Vendr. 16-2 Sam. 17-2	12 h à 14 h 12 h à 14 h 30 12 h à 14 h 30 12 h à 13 h 30 12 h à 14 h 30 12 h à 14 h 30
Disciplines nordiques Autrans	Fond 30 km hommes Fond 15 km spécial Fond 10 km dames Fonds 15 km combiné Biathlon individuel Fond 5 km dames Fond 4x10 km hommes Relai-biathlon Fond 3x5 km dames Fond 50 km hommes	Mercr. 7-2 Vendr. 9-2 Sam. 10-2 Dim. 11-2 Lundi 12-2 Mardi 13-2 Mercr. 14-2 Jeudi 15-2 Vendr. 16-2 Sam. 17-2	8 h 30 à 11 h 9 h 30 à 10 h 30 8 h 30 à 10 h 9 h 30 à 11 h 9 h à 11 h 30 9 h à 10 h 9 h à 11 h 8 h 30 à 11 h 9 h 30 à 11 h 8 h 30 à 12 h
Sauts Autrans	70 mètres combiné 70 mètres spécial	Sam. 10-2 Dim. 11-2	13 h à 15 h 13 h à 15 h
Saint-Nizier	90 mètres spécial	Dim. 18-2	13 h à 15 h
Luge Villard-de-Lens	1re et 2e courses 3e course 4e course 1re et 2e courses	Jeudi 9-2 Sam. 10-2 Lundi 12-2 Jeudi 15-2	8 h à 11 h 20 h à 21 h 30 20 h à 21 h 30 20 h à 21 h 30
Bobsleigh Alpe d'Huez	1re et 2e courses à 2 3e et 3e courses à 2 1re et 2e courses à 4 3e et 4e courses à 4	Mercr. 7-2 Jeudi 8-2 Mercr. 14-2 Jeudi 15-2	18 h 30 à 20 h 30 18 h 30 à 20 h 30 16 h 30 à 20 h 30 18 h 30 à 20 h 30

Comment former des champions

Honoré Bonnet, le célèbre entraîneur de l'équipe nationale française, a défini ainsi l'ensemble de la préparation athlétique et technique :

« Tout est fait dans le sens du ski. Et voilà ouverte la voie du strict rationalisme. Mais l'autre mot de Bonnet est encore bien plus effrayant :

« Le ski de compétition, ce n'est plus un plaisir, c'est une souffrance ».

Une lutte de chaque jour à la recherche de la forme. Il s'agit en premier lieu de bâtir les fondements athlétiques, les réserves de condition physique, afin d'affiner ensuite les détails techniques. Et cela en étroite collaboration entraîneurs — équipe de camarades. La préparation des skieurs alpins débute au mois d'août, après une courte phase de récupération active (mai-juin-juillet). On s'attache tout d'abord, au moyen de nombreuses courses à travers champs, conçues selon le principe du jeu de course, à constituer les réserves organiques nécessaires. L'entraînement quotidien (1 à 2 heures) devient quelque chose de tout naturel. Puis, lorsqu'au début de septembre les premières brumes planent dans les vallées et sur les plaines, commence pour le skieur de compétition une judicieuse mise en condition physique. Tout exercice a sa raison d'être, qui s'oriente vers le ski : gymnastique spéciale en terrains accidentés, sur le sol mou des forêts, parmi les cailloux et les blocs de rocher, avec ou sans charge. Ainsi l'on tend systématiquement à fortifier les articulations et les groupes de muscles durement mis à contribution par l'exercice du ski. Pratiquée une ou deux fois par semaine au moyen de lourdes charges, la musculation procure les réserves de force nécessaires durant l'éprouvante période de compétition. Mobilité et souplesse sont développées par des slaloms en forêt et des exercices de réaction, ainsi que par des exercices d'extension quotidiens. Et sans cesse il faut courir. Il s'agit de cette manière, par des courses fractionnées, adaptées à la durée d'effort requise par la compétition (1 à 3 minutes), d'entraîner la résistance, c'est-à-dire la capacité de « tenir » jusqu'à l'arrivée. A la fin octobre, on se trouve en forme athlétique, et l'on attend la première neige avec impatience. L'entraînement sur neige proprement dit, systématique, débute aux premiers jours de novembre. Les entraînements sur neige d'été, qui se sont répandus ces dernières années, servent à conserver une forme technique aussi bonne que possible. L'arrivée de l'hiver réintègre les athlètes du ski dans leur véritable élément. Comme de jeunes loups, les voilà précipités dans la neige fraîche, tout à la joie des premières longues descentes. Le moment est venu de « consommer » des kilomètres de descente, d'acquiescer en slalom une précision centimétrique au passage des portes et, grâce à une agilité de chat, de tenter de venir à bout des obstacles les plus compliqués. Des exercices de concentration et de décontraction viennent compléter fort à propos cet entraînement extrêmement rigoureux. D'autre part, des courses éliminatoires et des courses-tests contre la montre et entre équipiers permettent de se faire peu à peu une image exacte de l'état de préparation. A la fin décembre, les dés sont jetés. Les compétiteurs apparaissent de nouveau sous les feux de la rampe, avec la conscience d'avoir accompli la meilleure préparation physique et psychique possible ; commence dorénavant pour les « alpins », en un combat sans merci à la conquête de fractions de secondes, la chasse aux points FIS tant convoités.

Tant d'espoirs secrets vont-ils maintenant devenir réalité ?

PROGRAMME DES EPREUVES DE SKI

DISCIPLINES ALPINES CHAMROUSSE

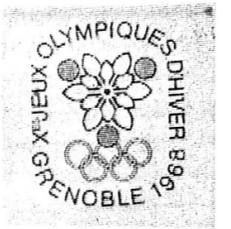
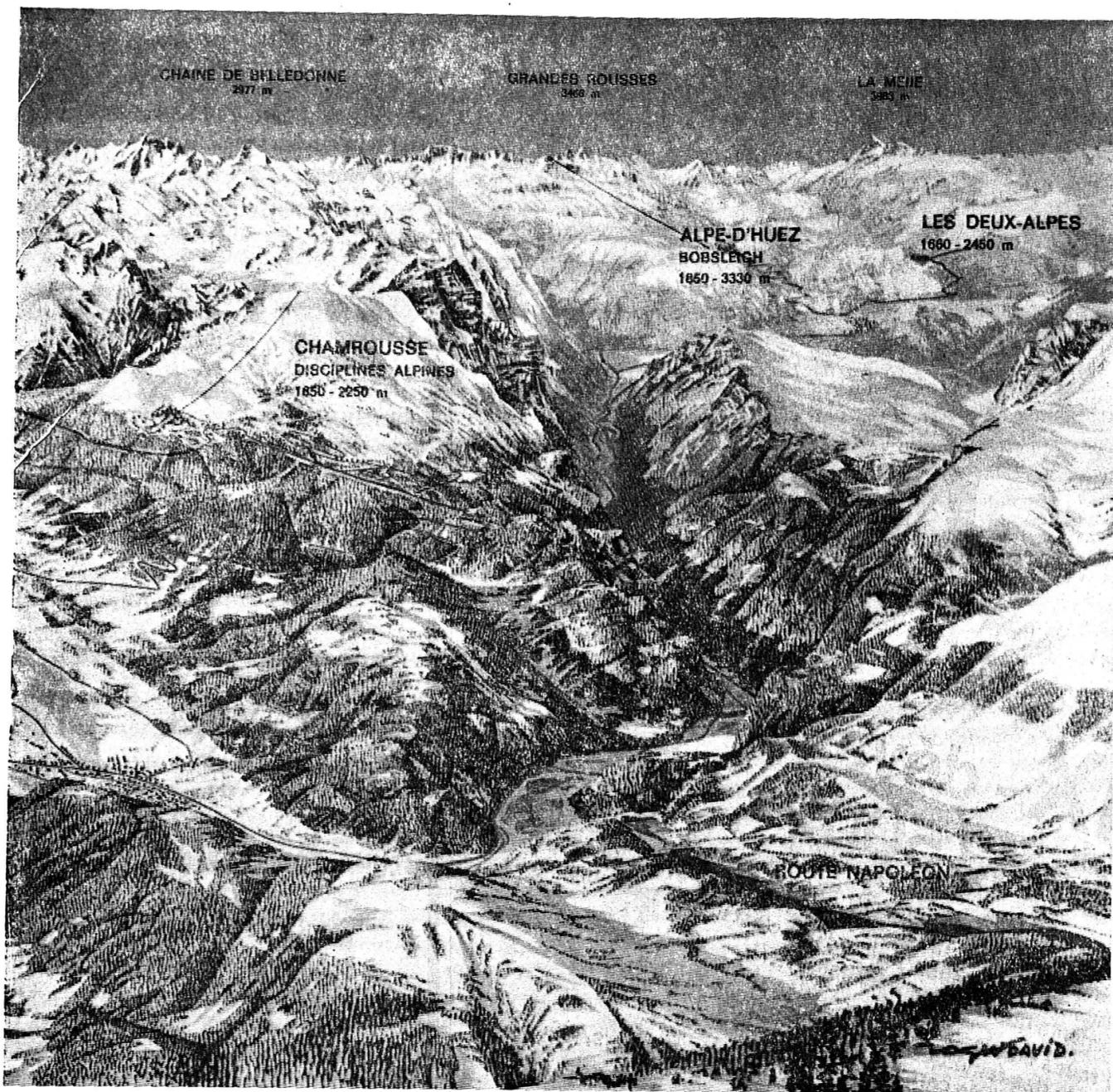
No-stop descente Hommes	Mercr. 7-2
descente Hommes	Jeudi 8-2
No-stop descente Dames	Vendredi 9-2
descente Dames	Samedi 10-2
Slalom géant Hommes	Dimanche 11-2
Slalom géant Hommes	Lundi 12-2
Slalom spécial Dames	Mardi 13-2
Eliminatoire Hommes	Mercr. 14-2
Slalom géant Dames	Jeudi 15-2
Slalom spécial Hommes	Vendredi 16-2
Slalom spécial Hommes	Samedi 17-2

DISCIPLINES NORDIQUES AUTRANS

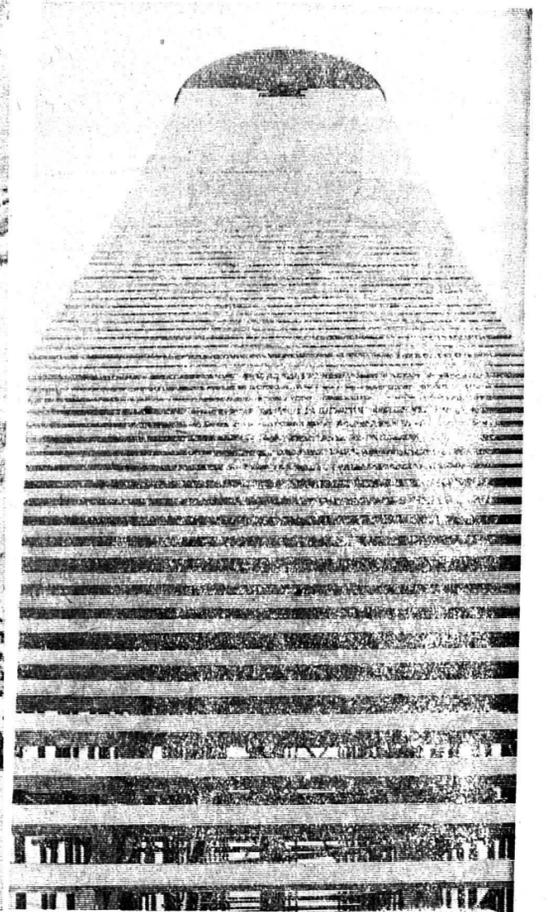
Fond 30 km Hommes	Mercr. 7-2
Fond 10 km Dames	Vendredi 9-2
Fond 15 km spécial	Samedi 10-2
Fond 15 km combiné	Dimanche 11-2
Biathlon individuel	Lundi 12-2
Fond 5 km Dames	Mardi 13-2
Fond 1 x 10 km Hommes	Mercr. 14-2
Relais-Biathlon	Jeudi 15-2
Fond 3 x 5 km Dames	Vendredi 16-2
Fond 50 km Hommes	Samedi 17-2

SAUTS AUTRANS SAINT-NIZIER

70 mètres combiné	Samedi 10-2
70 mètres spécial	Dimanche 11-2
90 mètres spécial	Dimanche 18-2



L'escalier qu'empruntera l'athlète chargé de transmettre la flamme qui brûlera dans la vasque durant les jeux.



Chamrousse : vue générale de la station. A droite Autrans : cadre enthousiasmant des épreuves de fond.



De charmantes hôtesse conseilleront et réceptionneront les nombreux spectateurs durant les jeux. A droite, tous les magasins et boutiques vivent déjà à l'heure olympique en offrant souvenirs et gadgets.



Ah! Si vous aviez une Land-Rover!
Profitez d'en acheter une au

PRIX - dévaluation dès Fr. 13 500.-

La Land-Rover, le véhicule utilitaire le plus vendu au monde, était déjà imbattable par sa robustesse proverbiale et ses multiples possibilités d'utilisation. Aujourd'hui, c'est un des meilleurs investissements que vous puissiez faire.

- 4 roues motrices - 10 vitesses
- tracte des remorques jusqu'à 5 tonnes
- 38 modèles de carrosserie
- 3 emplacements à choix
- prise de force pour treuils, pompes, compresseurs, etc.



Le véhicule qui fait tout,
qui va partout

GARAGE DU NORD S.A. - SION - Tél. 2 34 44

SOUS-AGENTS : Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77.
Garage Transalpin, Martigny-Croix, tél. (026) 2 28 24
Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

A vendre

1 lot

consoles d'échafaudages

largeur : 70 cm.

Tél. (021) 24 43 86.

P 206-5 L



L'annonce
reflet vivant du marché

Occasions Ponnaz

Sabretaches musiciens	10.- et 12.-
Souliers de skis	
Nos 35 à 39	9.95 15.- et 25.-
Bandes molletières	6.95
Manteaux gabardine	
de pluie	12.- 19.95 et 29.95
Complets hommes	29.- et 39.-
Manteaux d'hiver	25.- et 29.-
Vestes PTT	15.- et 25.-
Pantalons PTT	29.95 et 39.95
Pantalons CFF	29.95 et 39.95
Bonnets militaires	4.95 et 6.95
Manteaux militaires	15.- à 29.-
Tuniques militaires	10.- à 19.-
Pantalons militaires,	
état de neuf	24.95 et 29.95

Mme C. Ponnaz

rue du Crêt 9 (sous-gare)
1001 Lausanne.

Téléphone (021) 26 32 16.

Oza 06 720 09 L

Nous engagerions immédiatement ou
pour époque à convenir un

MECANICIEN-ELECTRICIEN

capable et expérimenté pour s'occuper
de l'exploitation et de l'entretien de
notre centrale à béton en construction.
Présenter offres détaillées, avec pré-
sentations de salaire et certificats à BE-
TON PRET - rue du Collège 102, 2300
La Chaux-de-Fonds.

**Toutes vos annonces...
Publicitas (027) 3 71 11**

VINS DAILLER à FLEURIE (Rhône)

Propriétaire de vignobles en Beaujolais et en Bour-
gogne engage

REPRESENTANTS EN VINS

très introduits. Clientèle cafés-restaurants et particu-
liers.

Livraisons directement de Fleurie en litres et bouteilles.
Conditions intéressantes.

Offres sous chiffre B 60458-18, à Publicitas, 1211 Ge-
nève 3.

Immeubles - Commerces Appartements

**A louer printemps 68
à Martigny**

appartements

1, 2, 3, 3 1/2 pièces

BUREAUX EN REZ-DE-CHAUSSEE

dans Immeuble tout confort en voie
d'achèvement, à proximité de la gare

PRIX AVANTAGEUX

Pour visiter et traiter :

Raymond Métral, architecte, av. de la
Gare, 50, Martigny. Tél. (026) 2 20 22.

Offres et demandes d'emplois

Société fiduciaire cherche pour entrée
tout de suite ou à convenir

JEUNE COMPTABLE

pour mise à jour de comptabilités
clients ainsi que tous les travaux an-
nexes.

Excellentes possibilités de formation et
d'avancement professionnel. Rémuné-
ration en rapport avec connaissances et
travail.

Offres complètes et manuscrites sous
chiffre N 800077-18 à Publicitas, 1211
Genève 3.

Fabrique d'appareils thermiques cher-
che pour l'installation et l'entretien de
ses brûleurs à mazout :

un monteur électricien

capable sérieux et consciencieux, pou-
vant travailler d'une manière indépen-
dante, possédant permis de conduire et
habitant le centre du Valais.

Place stable, travail intéressant, varié
et bien rétribué.

Date d'entrée à convenir.

Faire offre écrite avec curriculum vitae
sous chiffre 70021-8 à Publicitas 1950
Sion.



La direction des télépho-
nes de Sion engagera
pour sa classe d'autom-
ne 1968 un certain nom-
bre de jeunes filles com-
me

**apprenties
téléphonistes**

Nous vous offrons la possibilité d'embrasser une profession
intéressante, variée et bien rétribuée dès le début.

Exigences :

- citoyenne suisse
- bonnes connaissances de la langue allemande.
- formation secondaire si possible.

Si cette profession vous intéresse, veuillez adresser vos of-
fres de service avec curriculum vitae à la

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TELEPHONES
Avenue de la Gare 27, 1951 Sion

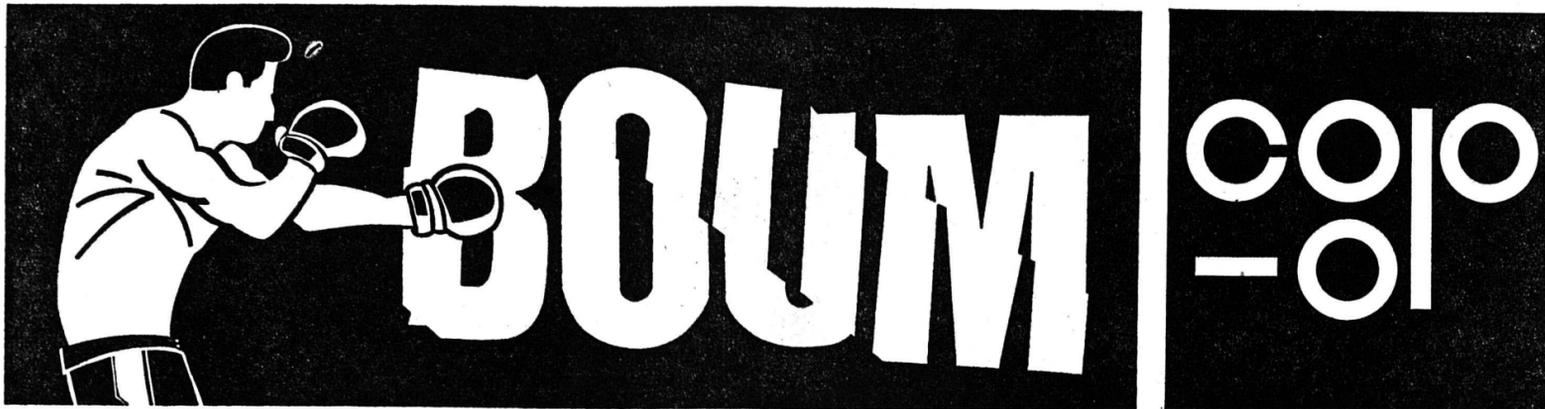
Me ANDRE MASSON

Juriste au service cantonal des contributions de 1963
à 1968

**a ouvert ETUDE d'
AVOCAT & NOTAIRE**

à
MARTIGNY

Pl. Centrale 10, tél. (026) 2 37 65



LARD SÉCHÉ EXTRA

500 g.

5.-

3 TABL. CHOCOLAT ARNI

2.-

au lieu de **3.-**

ORANGES

«MORO»

2 kg

1.95

POULET

Suisse A

500 g.

2.40

CHOUCROUTE

le kg.

-.95

TOURTE

NOISETTE

la pièce

2.80

Offres et demandes d'emplois

On cherche une

personne

pour remplacer un jour par semaine et un dimanche par mois.

Tea-room la Coccinelle, Saint-Maurice. Tél. (025) 3 60 09 ou 3 72 03.

On cherche

un coiffeur

bon ouvrier, pour hommes, coupe au rasoir. Entrée tout de suite ou à convenir.

Meister William

Rue du Rhône, Sion. Téléphone: (027) 2 20 17.

Annonces diverses

OCCASIONS

MUSTANG V 8 1967

37.000 km.

MERCEDES 220 S autom., 1965

42.000 km.

MERCEDES 190 D 1965

prix avantageux.

VOLVO coupé 1800 S 1965

35.000 km.

AUDI 80 1966

18.000 km.

Garage HEDIGER — Sion

Téléphone (027) 4 43 85

P 368 S



= 3 71 11

A vendre

terrain zone VI

environ 3.000 m2 sis aux Bonnes-Luites, à Martigny.

Offres sous chiffre PA 65109, Publicitas, 1951 Sion P 65109 S

A vendre au centre du Valais

épicerie

avec appartement, dépôts et garage.

Ecrire sous chiffre PA 21282, Publicitas, 1951 Sion

P 21282 S

NOUVEAU

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE

5 kg.

ZOPPAS

MOD. 565

775.-



SERVICE-EXPRESS-MARET

■ Réparation dans les 48 heures, nous vous offrons :

10.- fr. par jour de retard

mod. 567, 5 kg., automatique Fr. **1390.-**

mod. 570, 5 kg., superautomatique Fr. **1790.-**

mod. 570, 5 kg., de luxe (dessus INOX) Fr. **1890.-**

● L'offre ci-dessus n'est valable que pour les machines à laver ZOPPAS mod. 565 - 567 - 570 vendues par nous-mêmes pendant tout le temps de garantie.



Vente et renseignements :

Rue Dixence 6 - S I O N
Tél. (027) 2 35 41

Boschung

vous aide à résoudre vos problèmes de déneigement

De la lame la plus petite pour jeep et Landrover jusqu'au chasse-neige le plus moderne sur camion, d'une largeur de 4500 mm.

Fraiseuses à neige aussi bien pour les travaux de déneigement dans la plaine que pour les ouvertures de cols.

Un programme complet de distributeur automatiques pour sel et sable.

Machines à charger la neige et à dégrapper. Avertisseur de neige.



Boschung

Marcel Boschung, 3185 Schmitten (Fribourg) - Tél. (037) 36 15 45

Fabrication et vente de machines de déneigement et d'entretien de routes.

Bien sûr... Je lis aussi mon Nouvelliste !



Les deux sœurs Goitschel avec, au centre, le triple médaillé olympique de Cortina d'Ampezzo, en 1956, l'Autrichien Toni Sailer.



Les médaillés d'Innsbruck en 1964

● Epreuves alpines dames

- Descente**
1. Christl Haas (Autriche)
2. Edith Zimmermann (Autriche)
3. Traudl Hecher (Autriche)
- Slalom géant**
1. Christine Goitschel (France)
2. Marielle Goitschel (France)
3. Jean Marlene Saubert (USA)
- Slalom spécial**
1. Christine Goitschel (France)
2. Marielle Goitschel (France)
3. Jean Marlene Saubert (USA)

● Epreuves alpines messieurs

- Descente**
1. Zimmermann (Autriche)
2. Lacroix (France)
3. Bartels (Allemagne)
- Slalom géant**
1. Bonlieu (France)
2. Schranz (Autriche)
3. Stiegler (Autriche)
- Slalom spécial**
1. Stiegler (Autriche)
2. Kidd (USA)
3. Heuga (USA)

● Epreuves nordiques dames

- 5 km**
1. Claudia Boyarskikh (URSS)
2. Mirja Lehtonen (Finlande)
3. Alevtina Kolchina (URSS)
- 10 km**
1. Claudia Boyarskikh (URSS)
2. Eudokia Mekshilo (URSS)
3. Maria Gusakova (URSS)
- 3 x 5 km relais**
1. URSS
Alevtina Kolchina
Eudokia Mekshilo
Claudia Boyarskikh
- 2. SUEDE**
Barbo Martinsson
Britt Strandberg
Toini Gustafsson
- 3. FINLANDE**
Senja Pusula
Toini Poeysti
Mirja Lehtonen

● Epreuves nordiques messieurs

- 15 km**
1. Maentyranta (Finlande)
2. Groenningen (Norvège)
3. Jernberg (Suède)
- 30 km**
1. Maentyranta (Finlande)
2. Groenningen (Norvège)
3. Voronchikhin (URSS)
- 50 km**
1. Jernberg (Suède)
2. Roennlund (Suède)
3. Tiainen (Finlande)
- 4 x 10 km relais**
1. SUEDE
(Asph, Jernberg, Stefansson, Roennlund)
2. FINLANDE
(Huhtala, Tiainen, Luurila, Maentyranta)
3. URSS
(Utrobina, Vaganov, Voronchikhin, Kolchin)

● Combiné nordique

1. Knutsen (Norvège)
2. Kiselev (URSS)
3. Thoma (Allemagne)
- Saut**
1. Thoma (Allemagne)
2. Knutsen (Norvège)
3. Kiselev (URSS)
- 15 km descente**
2. Barhaugen (Norvège)
3. Larsen (Norvège)
4. Knutsen (Norvège)

● Saut spécial

- Petit tremplin**
1. Kankkonen (Finlande)
2. Engan (Norvège)
3. Brandtzaeg (Norvège)
- Grand tremplin**
1. Engan (Norvège)
2. Kankkonen (Finlande)
3. Brandtzaeg (Norvège)
- Patinage artistique**
1. Sjoukje Dijkstra (Hollande)
- Dames**
2. Regine Heitzer (Autriche)
3. Petra Burka (Canada)
- Messieurs**
1. Schnellendorfer (Allemagne)
2. Calmat (France)
3. Allen (USA)
- Couples**
1. Ludmilla Belousova/Protopopov (URSS)
2. Marika Killius/Bäumler (Allem.)
3. Debbi Wilkes/Revell (Canada)

● Patinage de vitesse

- Dames**
500 m
1. Lidia Skoblikova (URSS)
2. Irina Yegorova (URSS)
3. Tatyana Sidorova (URSS)
- 1000 m**
1. Lidia Skoblikova (URSS)
2. Irina Yegorova (URSS)
3. Kaija Mustonen (Finlande)
- 1500 m**
1. Lidia Skoblikova (URSS)
2. Kaija Mustonen (Finlande)
3. Berta Kolokolitseva (URSS)
- 300 m**
1. Lidia Skoblikova (URSS)
2. Valentina Stenina (URSS)
3. Pil Hwa Han (Corée du Nord)
- Messieurs**
500 m
1. McDermott (USA)
2. Grishin (URSS)
3. Orlov (URSS)
- 1500 m**
1. Antson (URSS)
2. Verkerk (Hollande)
3. Haugen (Norvège)

● Hockey sur glace

1. URSS
2. SUEDE
3. TCHÉCOSLOVAQUIE

● Bob

- Bob à deux**
1. Grande-Bretagne I
2. Italie II
3. Italie I
- Bob à quatre**
1. Canada I
2. Autriche I
3. Italie II

● Luge

- Dames (seules)**
1. Ortrun Enderlein (Allemagne)
2. Ilse Geisler (Allemagne)
3. Helene Thurner (Autriche)
- Messieurs (seuls)**
1. Köhler (Allemagne)
2. Bonsack (Allemagne)
3. Plenck (Allemagne)
- Messieurs (double)**
1. Feistmantl/Stengl (Autriche)
2. Senn/Thaler (Autriche)
3. Aussendorfer/Mair (Italie)

LE TABLEAU DE CHASSE DES SUISSES

Avant les Xes Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, voici le tableau d'honneur des Suisses ayant remporté des médailles :

- Médailles d'or**
1924 Bobsleigh : Sherrer-Neveu - H. Schlaeppli - A. Schlaeppli.
1936 Bobsleigh : Musy-Gartmann-Bouvier-Beerli.
1948 Bobsleigh : Endrich-Waller. Ski : Hedy Schlunegger (descente). Ski : Edi Reinalter (slalom spécial).
1956 Bobsleigh : Kapus-Diener-Alt-Angst. Ski : Madeleine Berthod (descente). Ski : Renée Colliard (slalom spécial).
1960 Ski : Yvonne Ruegg (slalom géant). Ski : Roger Staub (slalom géant).
- Médailles d'argent**
1932 Bobsleigh : Capadrutt-Geier.
1936 Bobsleigh : Capadrutt-Aichele-Feierabend-Buettikofer.
1948 Bobsleigh : Feierabend-Beerli. Patinage : Arnold Gerschwiller (artistique). Ski : Antonette Meyer (slalom spécial). Ski : Karl Molitor (combiné alpin).
1956 Ski : Frieda Daenzer (descente). Ski : Raymond Fellay (descente).
- Médailles de bronze**
1924 Patinage : Georg Gautschi (artistique).
1928 Hockey : M. Andreossi, G. Andreossi, Breiter, Dufour, Fasel, Geromini, Kraatz, Martignoni, Meng, Morosani, Ruedi, Torriani.
1948 Ski : Karl Molitor (descente). Ski : Ralph Olinger (descente). Hockey : Perl, Baenninger, H. Cattini, F. Cattini, Boller, Handschin, Duerst, Torriani, Trepp, U. Poltera, G. Poltera, Ruedi, Bieler, W. Lohrer, H. Lohrer.
1952 Bobsleigh : Feierabend-Waser. Bobsleigh : Feierabend-Madocerin, Filippini-Waser.
1956 Bobsleigh : Angst-Warburton. Par ailleurs, lors des épreuves de patrouilles militaires, disputées comme courses de démonstration (sans médaille), les représentants suisses ont pris les rangs suivants : 1924 Pit Vaucher, cpl Juen, app. Julien, fus. Anfdenblatten, 1er rang.
1928 Pit. Kunz, app. Lehner, app. Julien, fus. Furrer, 3ème rang.
1948 Pit. R. Zurbriggen, sgt. H. Zurbriggen, app. Vouardoux, can. Andenmatten, 1er rang.

OPERATION GRENOBLE A LA RADIO ROMANDE

La Radio Suisse Romande rendra compte systématiquement sur ses ondes des Jeux olympiques d'hiver 1968.

Afin de préparer l'opinion à ce rendez-vous du sport international, elle réalisera, les 3 et 4 février prochain une opération « Grenoble 1968 » avec les concours des envoyés spéciaux Jean-Pierre Allenbach, Jacques Bofford, Jean Charles, Jean Martel et Laurent Theifler. Plusieurs émissions seront diffusées à partir de Grenoble :

- samedi 3 février**
6.10 - 8. h. : Bonjour à tous
12.05 - 12.45 h. : Au carillon de midi
14.05 - 15. h. : Inauguration de la Maison de la culture
15.05 - 17. h. : Samedi-loisirs
20. - 20.20 h. : Magazine 68
22.40 - 24. h. : Bal de l'amitié
- dimanche 4 février**
8. - 8.30 h. : Bonjour olympique
12.55 - 14. et
14.30 - 15. h. : Mademoiselle Dimanche
15. - 17. h. : Auditeurs à vos marques et parallèlement sur le second programme :
15.30 - 17. h. : Emission d'animation. Enfin, à 20 h. Portrait-robot sera consacré à l'athlète.
- lundi 5 février**
12.05 - 12.45 h. : Au carillon de midi.

Dès le 6 février, le service sportif de la Radio suisse romande donnera deux rendez-vous quotidiens à ses auditeurs, sur le premier programme : à 13 h. et à 18 h. 40. Au surplus des résultats de compétitions et des retransmissions de matches de hockey sur glace interviendront selon le calendrier suivant :

- mardi 6 février**
entre 15 et 16 h. 30 : transmission d'une partie de la cérémonie d'ouverture
23 à 23 h. 15 : Hockey sur glace
- mercredi 7 février**
23 à 23 h. 15 : (2e programme, dans le cadre de « Sport et musique ») : Hockey sur glace

jeudi 8 février
dès 12 h. 05 dans le Carillon de midi : Ski

23 à 23 h. 15 : Hockey sur glace
vendredi 9 février
23 à 23 h. 15 : Hockey sur glace
samedi 10 février
dès 12 h. 05 dans le Carillon de midi : Ski

23 à 23 h. 15 : (2e programme) : Patinage artistique
dimanche 11 février
entre 12 et 13 h. : Ski
16 à 17 h. : (dans « Auditeurs à vos marques ») : Hockey sur glace
23 à 23 h. 15 : Hockey sur glace

lundi 12 février
dès 12 h. 05 dans le Carillon de midi : Ski
23 à 23 h. 15 : Hockey sur glace

mardi 13 février
dès 12 h. 05 et jusqu'à 14 h. 30 : interventions Ski
entre 18 et 19 h. : interventions Hockey (URSS-Suède)
22 h. 35 à 23 h. 15 : Hockey sur glace (Canada-Tchécoslovaquie)

mercredi 14 février
22 h. 35 à 22 h. 55 : Patinage artistique
jeudi 15 février
dès 12 h. 05 dans le Carillon de midi : Ski

entre 18 h. et 19 h. : interventions Hockey (Suède-Canada)
22 h. à 23 h. 15 (2e programme) : Hockey (Tchécoslovaquie-URSS)

vendredi 16 février
22 h. 35 à 22 h. 55 : Patinage artistique
samedi 17 février
entre 12 h. et 14 h. 30 : Ski
19 h. à 20 h. (2e programme) : Hockey (Suède-Tchécoslovaquie)
21 h. 45 à 23 h. 15 (2e programme) : Hockey (Canada-URSS)

dimanche 18 février
entre 20 et 22 h. : Transmission partielle de la cérémonie de clôture.

Quelles sont les caractéristiques des pistes olympiques ?

« Au bout de chaque rue de Grenoble, il y a une montagne ». C'est ce que rappellent souvent les habitants de la ville organisatrice des 10èmes Jeux olympiques d'hiver et c'est ce que constate effectivement le voyageur lorsqu'il arrive dans cette cité qui a énormément reculé ses limites.

C'est sur quelques-unes de ces montagnes « dressées au bout des rues » que vont s'affronter bientôt les meilleurs skieurs du monde. A Chamrousse, pour les spécialistes des épreuves alpines ; à Autrans pour ceux des compétitions nordiques. Sur les pistes (quelque 90 km. à Autrans, une vingtaine de kilomètres à Chamrousse) on continue de s'affairer. Bientôt, l'heure de l'entraînement sonnera, précédant les douze coups qui seront frappés au début de la seconde semaine de février.

Ces pistes présentent les caractéristiques suivantes :

- Epreuves alpines :**
Descente messieurs. Altitude départ : 2.252 m. ; arrivée, 1.412 ; dénivellation : 840 m. ; longueur : 2.890 m. ; pente maximum : 65 % ; pente minimum : 11 %.
Descente dames. Départ : 2.252 m. ; arrivée, 1.650 m. ; dénivellation, 602 m. ; longueur, 2.160 ; pente maximum, 57 % ; pente minimum, 7 % ; pente moyenne, 27,8 %.
Slalom géant messieurs. Départ, 2.153 m. ; arrivée, 1.650 m. ; dénivellation, 503 m. ; longueur, 1.680 m. ; pente maximum, 57 % ; pente minimum 3 % ; pente moyenne, 29,9 %.
Slalom géant dames. Départ, 2.090 m. ; arrivée, 1.650 m. ; dénivellation, 440 m. ; longueur, 1.620 m. ; pente maximum, 57 % ; pente minimum, 3 % ; pente moyenne, 28,2 %.
Slalom spécial messieurs. Départ 1.834 m. ; arrivée, 1.650 m. ; dénivellation, 184 m. ; longueur, 520 m. ; pen-

te maximum, 48 % ; pente moyenne, 35 %.

Slalom spécial dames. Départ, 1.806 m. ; arrivée, 1.652 m. ; dénivellation, 154 m. ; longueur, 420 m. ; pente maximum, 45 % ; pente moyenne, 28 %.

● Autrans, où se dérouleront les épreuves nordiques, est situé au cœur du Vercors, sur un plateau dont l'altitude varie entre 1.050 et 1.710. Voici les caractéristiques des pistes :

Fond 5 km. dames. Altitude maximum, 1.195 m. ; altitude minimum, 1.056 m. ; dénivellation, 139 m.

Fond, 15 km. messieurs. Altitude maximum, 1.300 m. ; altitude minimum, 1.056 m. ; dénivellation, 284 m. Total des montées : 490 m., dont la plus longue est de 74 m. L'altitude maximum est atteinte au km. 9.

Fond, 30 km. Altitude maximum, 1.338 m. ; altitude minimum, 1.056 m. ; dénivellation, 272 m. Ce tracé est formé de deux boucles, l'une de 10 l'autre de 20 km. Parcours haché, comportant de nombreuses montées dont certaines fort raides. La plus longue représente 92 m. de dénivellation et elle est située après la dixième km. L'altitude maximum est atteinte au km. 19.

Fond 50 km. Altitude de départ, 1.304 m. ; altitude d'arrivée, 1.056 m. Dénivellation, 248 m. Le profil est ondulé mais ne comporte pas de montées trop raides. Le total des montées atteint 1.420 m.

4x10 km. messieurs. Altitude maximum, 1.230 m. Altitude minimum, 1.056 m. ; dénivellation, 214 m.

15 km du combiné. Altitude départ, 1.270 m. ; altitude arrivée, 1.056 m. ; dénivellation, 214 m.

Biathlon : altitude maximum, 1.135 m. ; altitude arrivée, 1.010 m. ; dénivellation, 125 m.



Les trois médaillés d'Innsbruck au slalom géant, de gauche à droite : Bill Kidd (2e), Pepi Stiegler (1er) et James Heuga (3e).

De la «glace suisse» pour Grenoble

Lors des 10e Jeux olympiques d'hiver qui vont prochainement s'ouvrir à Grenoble, les surfaces de glace à disposition pour les épreuves de patinage artistique et de vitesse, ainsi que pour les matches de hockey, auront à peu près les mêmes dimensions que lors des Olympiades d'Innsbruck il y a quatre ans : un anneau de vitesse à trois pistes d'une longueur de 400 m., un champ de glace de plus de 3000 m2 pour l'entraînement et les manifestations générales à l'intérieur de l'anneau, une surface de 30 x 60 m., pour le hockey et le patinage artistique dans une imposante halle fermée, de même que la halle avec un champ de glace de même étendue construite en 1962 déjà par Escher Wyss (France). Un réseau tubulaire dont la longueur n'atteint pas moins de 140 km. a été posé pour le refroidissement de toutes les surfaces de glace. Grâce aux excellents résultats d'exploitation obtenus à Innsbruck dans des conditions climatiques difficiles, l'exécution de toutes les installations de préparation de la glace pour Grenoble, située à une altitude de 200 m.

seulement, a été confiée à nouveau à la maison Sulzer Frères S.A., Winterthur, ainsi qu'à sa société affiliée la Compagnie de construction mécanique procédés Sulzer, à Paris. Les huit compresseurs frigorifiques destinés à la fabrication de la glace disposent d'une puissance frigorifique totale de 4 650 000 frig/h.

Escher Wyss (France) a aussi exécuté pour la première fois le refroidissement artificiel des virages particulièrement exposés au soleil de la piste de bob sur l'alpe d'Huez.

Ces équipements frigorifiques sont complétés par l'installation de chauffage d'une charge de connexion de 5,5 millions kcal/h, exécutée par la S.A. Chauffage Sulzer, à Paris. Le chauffage de la nouvelle halle est assurée par 55 réchauffeurs d'air, qui refoulent 200 000 m3/h d'air frais réchauffé sous les tribunes des spectateurs. Une installation de chauffage spéciale a été montée pour les nombreux locaux du sous-sol.

BLANC SURPRISE

Voyez notre magnifique exposition au 1er étage

Le plus grand assortiment - les prix les plus bas du canton

KUCHLER PELLETT

AUX GALERIES DU MIDI - SION

MURAZ-COLLOMBEY

Café de l'Union - Café du Soleil

En duplex

Samedi 3 février 1968 dès 20 h. 30

LOTO CARTON

Abonnement 20 fr.

Dimanche 4 février 1968 dès 15 h.

LOTO POPULAIRE

organisé par la paroisse en faveur de la construction de la nouvelle église.

Nombreux et beaux lots.

Invitation la plus cordiale.

Annonces diverses

Betteraves

Lucratives - fourragères, et

pommes de terre

tout-venant.

Marc Burdevet, à Collobmey.

Opel Rekord

1966, 15.000 km. Impeccable.

Tél. (025) 3 65 79 (heures repas).

A vendre un char-tracteur

Schlüter, machine d'exposition. Prix intéressant. 6 mois de garantie.

A. Frei, 8, av. Collonges, 1842 Territet. Tél. (021) 61 52 33.

A vendre une magnifique table valaisanne ancienne

Tél. (026) 4 16 32 P 21258 S

A vendre à Granges-Lens appartement

de 4 chambres, cuisine, salle de bain, cave et galeries.

Prix modéré.

S'adresser au tél. (027) 2 40 60.

A vendre une chèvre

et un bon

chien berger

S'adresser chez Charlot Delavy, à Saint-Léonard.

André Gueux électricité
MARTIGNY-CROIX Tél. (026) 2 33 66
vous invite à assister aux J.O. 68 de Grenoble grâce à la

TELEVISION

Vente-location dès Fr. 40.- par mois

Somme entièrement déduite en cas d'achat
Dépositaire de la maison Electra - SION

Jeune

dessinateur-architecte

est demandé par bureau d'architecture, région Martigny. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec prétention de salaire sous chiffre PA 21262, Publicitas, 1951 Sion. P 21262 S

En provenance de Zoug...

la qualité

Unimatic: une machine exceptionnelle! Par sa qualité. Son confort. Sa construction. Sa contenance. Son style. Ses matériaux. Son atout numéro un?

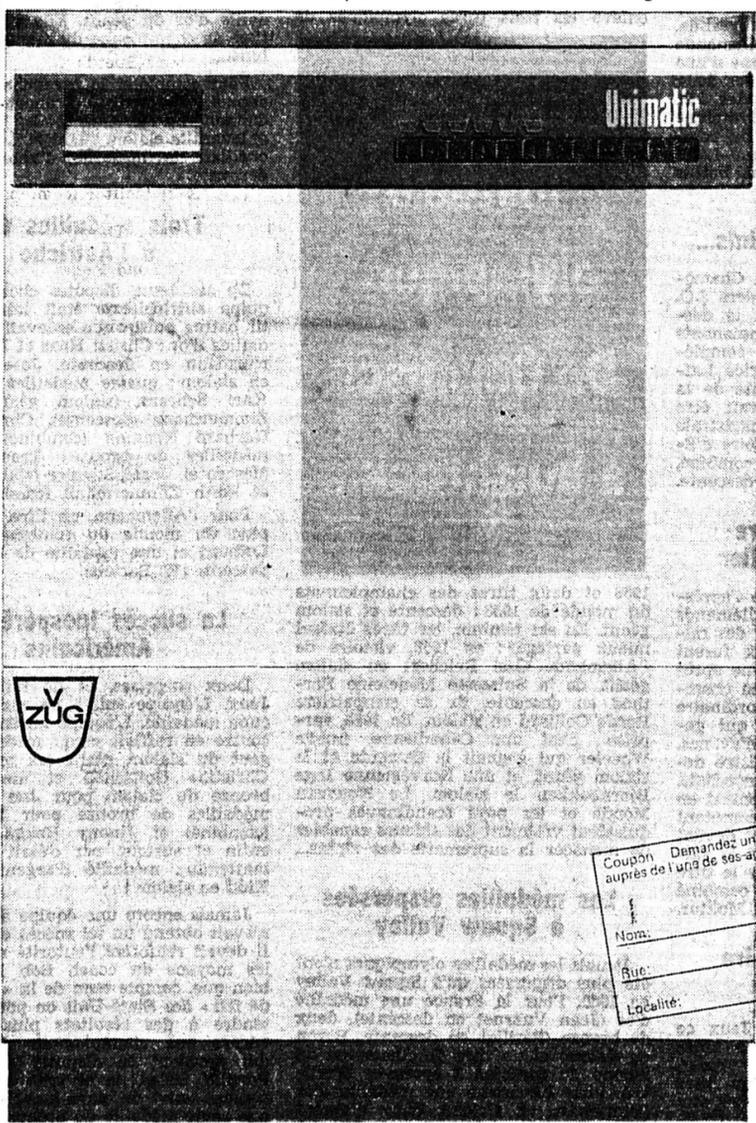
Le remplissage par le haut! D'où une hauteur de travail idéale, sans socles supplémentaires. Et la possibilité d'ou-

vrir l'automate sans danger pour ajouter ou retirer des pièces de linge à n'importe quel moment du processus de lavage. Autre avantage décisif

de l'Unimatic: son tambour monté sur double palier latéral, gage de longue vie. D'une sobre élégance, Unimatic est, techniquement, en avance sur son temps: commande par touches; 15 programmes automatiques thermoguidés; indication inédite des programmes; adjonction automatique des produits d'apprêt; quatre rinçages avec essorage intermédiaire.

Nous sommes prêts à vous dévoiler tous les autres secrets de la fameuse Unimatic (matériaux employés pour sa construction, dimensions, capacité) dès réception du coupon ci-dessous.

Elle vient de Zoug... Unimatic, un produit sûr, solide et de qualité appuyé par un service exemplaire: le service Zoug!



Coupon Demandez un prospectus détaillé à la fabrique ou auprès de l'une de ses agences. 68

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____

6301 Zoug, Zinguerie de Zoug SA
Téléphone 042 331331
2501 Bienne, 43, rue du Breuil
Téléphone 032 213 55
1207 Genève, 8, av. de Frontenex
Téléphone 022 35 48 70
1003 Lausanne, 11-13, rue de Bourg
Téléphone 021 232448

LOTERIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à Gland (VD)

LES SKIEURS ALPINS FRANÇAIS CONFIRMERONT-ILS

LEURS EXPLOITS DE PORTILLO?

La descente et le slalom, qui figuraient au programme des championnats du monde depuis 1931, ne furent introduits au programme des Jeux olympiques qu'en 1936, à Garmisch.

Ces IV^e Jeux olympiques d'hiver, que le régime hitlérien chercha à exploiter avec une grande indécence au point que le baron de Courberin refusa d'y assister, se déroulèrent dans une ambiance extrêmement pénible. Il y eut même de sérieux incidents: ainsi lorsque Lantschner, un Autrichien qui avait quitté Innsbruck pour s'enrôler dans la légion nazie du Tyrol, reçut la médaille d'argent du combiné sous l'uniforme de l'équipe allemande en faisant le salut hitlérien. Des concurrents « non identifiés » se firent l'écho du mécontentement général en dérobant, la veille de la cérémonie de clôture, l'immense drapeau à croix gammée qui flottait au-dessus du stade... Les organisateurs allemands accumulèrent tant de maladroites et d'actes de mauvaise foi que la F.I.S. organisa, une semaine après, ses propres championnats du monde à Innsbruck.

La première descente à un Norvégien

Sans doute surprendrons-nous de nombreux lecteurs en écrivant que la première descente olympique de l'histoire fut gagnée par un skieur... norvégien: le prestigieux Birger Ruud qui devait, au cours de sa longue carrière, glaner trois titres de champion du monde et deux titres olympiques de... saut! La première descente féminine olympique de l'histoire fut gagnée elle aussi par une Norvégienne: Laïla Schou-Nilsen. Elle n'avait que 16 ans et 11 mois mais détenait déjà 5 records du monde de... patinage de vitesse!

La jeune Norvégienne, que personne à vrai dire ne s'attendait à voir monter sur le podium, gagna la descente avec 19 secondes d'avance sur la grande, enfant chérie du public, l'Allemande Cristl Cranz — il est vrai victime d'une chute. Si vous ne trouvez pas ces deux noms norvégiens au palmarès des J.O. de 1936, c'est que le titre olympique n'était remis qu'au vainqueur du combiné et que Birger Ruud comme Laïla Schou-Nilsen furent largement battus en slalom.

Du punch d'Emile Allais...

Sensation l'année suivante à Chamonix où, 13 ans après les premiers J.O. d'hiver, Emile Allais enlevait la descente et le slalom des championnats du monde. Cette victoire, que complétait la seconde place de Maurice Laforgue, consacrait la supériorité de la technique française. Elle devait être confirmée en 1938, et de magistrale façon, à Engelberg par la victoire d'Emile Allais en slalom et au combiné, et celle de James Couttet en descente.

... à l'extraordinaire performance d'Oreiller

Des premiers J.O. d'hiver de l'après-guerre — St-Moritz 1948 — Allemands et Japonais furent exclus pour des raisons extra-sportives. Ces jeux furent essentiellement marqués, dix ans après la victoire de James Couttet en championnat du monde, par l'extraordinaire performance d'Henri Oreiller qui gagnait la descente avec 4' 1/10 d'avance, écart qui ne fut jamais enregistré depuis dans une compétition mondiale. James Couttet, classé 13e seulement en descente, gagnait le slalom comptant pour le combiné mais s'inclinait devant le Suisse Eddy Reinalter dans le slalom spécial comptant seul pour le titre olympique. Il terminait 3e du combiné derrière Henri Oreiller et Karl Molitor.

Une première victoire américaine

La grosse surprise de ces Jeux ce fut la victoire, en slalom, d'une Américaine de 29 ans: Gretchen Frazer. C'était la première fois qu'un titre olympique ou mondial de ski allait aux Etats-Unis. Battues en slalom par Gretchen Frazer, en descente par la skieuse suisse Hedy Schlunegger, les skieuses autrichiennes laissaient pointer le bout de l'oreille: la médaille d'or de Trude Beiser et la médaille de bronze d'Erika Mahringer dans le combiné préjudaient à une brillante série de victoires.

La victoire de «notre grand Georges» Schneider

A Aspen, en 1950, Trude Beiser, gagnait la descente des championnats du monde, sa compatriote Dagmar Rom le slalom géant et le slalom. De ces championnats du monde qu'ils abordèrent encore tout auréolés de leur succès de Saint-Moritz, les Français devaient revenir sans un seul titre. La descente et le slalom géant furent en effet gagnés par l'Italien Zeno Colo, le slalom par le Suisse Georges Schneider.

Premier titre olympique à un Norvégien

Les Jeux olympiques de 1952 devaient se solder pour le ski français par une nouvelle déception. Pas la moindre médaille, pas même la moindre place d'honneur... Marchant sur les traces de Gretchen Frazer, l'Américaine Andréa Mead Lawrence — elle n'avait pas encore vingt ans! — enlevait le slalom et le slalom géant; l'Autrichienne Trude Beiser, devenue Frau Jochum, la descente et son troisième titre mondial. Zeno Colo gagnait la descente, l'Autrichien Othmar Schneider le slalom. Pour la première fois de l'histoire du ski alpin un titre olympique était décerné à un skieur scandinave: le Norvégien Stein Eriksen.

La Suisse Schöpfer championne du monde

Il devait confirmer sa très grande classe, 2 ans après, à Are, en enlevant le slalom, le slalom géant et le combiné des championnats du monde. Le titre de la descente revint à l'Autrichien Christian Pravda. L'Allemande Trude Klecker gagnait le slalom; la skieuse suisse Ida Schöpfer, contre toute attente, la descente. Deux satisfactions pour le ski français: la très belle victoire de Lucienne Schmith en slalom géant et la seconde place de François Bonlieu dans la même discipline.

La suprématie autrichienne

On entra, par la suite, dans une longue période qui fut caractérisée par une très nette supériorité — on pourrait même parler de suprématie — des skieurs autrichiens. Un nom domine cette période: celui de Toni Sailer qui enleva les trois titres olympiques de

les skieurs autrichiens se vengeaient de leur échec relatif de Squaw Valley en cueillant six médailles d'or: Karl Schranz en descente et au combiné 3, Egon Zimmermann en slalom géant, Christl Haas en descente, Marianne Jahn en slalom et en slalom géant; quatre médailles d'argent: Marianne Jahn et Gerhard Nennung au combiné, Karl Schranz et Erika Netzer en slalom géant; et cinq médailles de bronze: Egon Zimmermann en descente, Martin Burger en slalom géant et Gerhard Nennung en slalom, Erika Netzer en slalom et au combiné... Les Français qui espéraient une moisson beaucoup plus abondante, glanèrent deux médailles d'or: Charles Bozon en slalom et Marielle Goitschel — elle avait 16 ans et demi seulement! — au combiné; et trois médailles d'argent: Emile Viollat en descente, Guy Périllat et Marielle Goitschel en slalom... Pour l'Italie, une médaille d'argent (Pia Riva en descente). Pour les Etats-Unis deux médailles de bronze (Barbara Ferries en descente et Jan Hannah en slalom géant).

Le festival «Goitschel» du Lizum

L'événement des Jeux olympiques de 1964 fut, dans le cadre grandiose de Lizum, ce que l'on appela le «chasse-croisé», le «doublon» et pour finir le «festival Goitschel». Ce n'était pas la première fois que dans une équipe nationale olympique se trouvaient plusieurs membres de la même famille: à Squaw Valley, la France avait présenté les trois sœurs Leduc: Thérèse, Anne-Marie et Marguerite. Au Lizum Marielle et Christine Goitschel n'établirent donc pas de record dans ce domaine. Elles firent beaucoup mieux: Christine gagna la médaille d'or du slalom et la médaille d'argent du géant; Marielle la médaille d'argent du slalom et la médaille d'or du géant. Elle y ajouta un titre de championne du monde du combiné...

Pour compléter la revanche souhaitée depuis Chamonix, François Bonlieu donnait un 4e titre à la France en enlevant le slalom géant et Léo Lacroix cueillait la médaille d'argent de la descente.

Trois médailles d'or à l'Autriche

De ces Jeux, disputés chez elle, l'équipe autrichienne était loin de sortir battue puisqu'elle enlevait trois médailles d'or: Christl Haas et Egon Zimmermann en descente, Josef Stiegler en slalom; quatre médailles d'argent: Karl Schranz (slalom géant), Edith Zimmermann (descente), Christl Haas, Gerhard Nennung (combiné) et trois médailles de bronze: Traudl Echer (descente), Josef Stiegler (slalom géant) et Edith Zimmermann (combiné).

Pour l'Allemagne, un titre de champion du monde du combiné (Ludwig Leitner) et une médaille de bronze en descente (W. Bartels).

Le succès inespéré des Américains

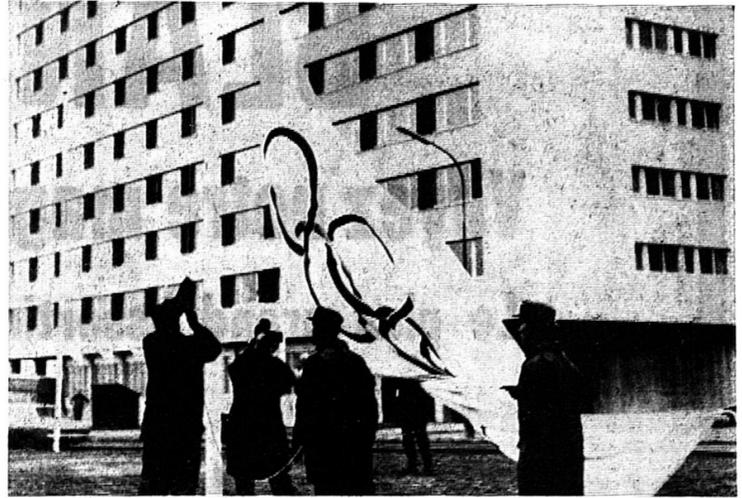
Deux surprises, et de taille, à ces Jeux. L'équipe suisse ne récoltait aucune médaille. L'équipe américaine par contre en raffait cinq: médaille d'argent du slalom géant (ex æquo avec Christine Goitschel) et médaille de bronze du slalom pour Jan Saubert; médailles de bronze pour Bill Kidd (combiné) et Jimmy Heuga (slalom), enfin et surtout, car c'était vraiment inattendu: médaille d'argent de Bill Kidd en slalom!

Jamais encore une équipe américaine n'avait obtenu un tel succès en Europe. Il devait renforcer l'autorité mais aussi les moyens du coach Bob Beattie si bien que, compte tenu de la «puissance de feu» des Etats-Unis on pouvait s'attendre à des résultats plus brillants encore aux championnats du monde qui devaient se disputer en 1966 à Portillo. Hélas! la sévérité de l'entraînement suivi ne paya pas: c'est avec une seule médaille de bronze, celle que conquist Penny Mac Coy en slalom, que le team américain quitta le Chili.

Autre déception nord-américaine de taille: l'échec de la Canadienne Nancy Green — elle tomba en descente — que l'on voyait très bien gagner plusieurs médailles.

Français les mains pleines d'or

Pour l'équipe de France — admirablement préparée physiquement, psychiquement et techniquement par Honoré Bonnet, René Sulpice et Jean Béranget — six médailles d'or: Marielle Goitschel en slalom géant et au combiné; Annie Famose en slalom, Jean-Claude Killy en descente et au combiné, Guy Périllat en slalom géant; sept médailles d'argent: Marielle Goitschel en descente et en slalom, Annie Famose au combiné, Léo Lacroix en descente



C'était à Innsbruck, le 27 janvier 1964

et au combiné, Guy Périllat en slalom, Georges Mauduit en slalom géant; et trois médailles de bronze: Annie Famose en descente, Florence Steurer en slalom géant et Louis Jauffret en slalom...

Italie: première médaille d'or en slalom

Une surprise: Carlo Senoner donnait à l'Italie sa première médaille d'or en slalom.

Une moisson extraordinaire

Jamais encore, dans une compétition mondiale, une équipe n'avait fait une telle moisson de médailles: 16 en tout! Cette fois l'équipe autrichienne était bien battue. A son palmarès une seule médaille d'or, celle de la descente féminine (Erika Schinegger) une médaille d'argent, celle du slalom géant féminin (Heidi Zimmermann) et deux médailles de bronze, celles de Schranz en slalom géant et d'Heidi Zimmermann au combiné...

Deux médailles de bronze seulement pour l'Allemagne: descente (Franz Vogler) combiné (L. Leitner).

La Suisse en seconde position

Si nos comptes sont exacts, entre 1931 et 1966, sur 125 titres olympiques ou mondiaux décernés dans les disciplines alpines, 38 sont allés à l'Autriche, 25 à la Suisse, 21 à la France, 19 à l'Allemagne, 5 à l'Italie, 5 à la Norvège, 5 à la Grande-Bretagne (tous féminins et à l'époque héroïque du ski...), 3 aux Etats-Unis (tous féminins) et 4 au Canada.

(Article tiré du «Chasseur français» par Philippe Gaussoit)

PROGRAMME TV

MARDI 6 FEVRIER

15.00 - 16.30 — Cérémonie d'ouverture (commentaire Boris Acquadro)

MERCREDI 7 FEVRIER

10.00 - 11.00 — Fond 30 km (B. Acquadro)

JEUDI 8 FEVRIER

11.45 - 13.15 — Ski, descente masculine (Christian Bonardelly)
22.10 - 22.40 — Bob à deux (Jean-Jacques Tillmann)

VENREDI 9 FEVRIER

16.30 - 18.30 — Hockey sur glace: URSS-USA (J.-J. Tillmann)

SAMEDI 10 FEVRIER

09.00 - 10.00 — Fond 15 km spécial (B. Acquadro)
11.45 - 13.15 — Ski, descente féminine (Ch. Bonardelly)
13.15 - 15.00 — Saut combiné 70 m (B. Acquadro)
21.20 - 23.00 — Patinage artistique, figures libres féminines (Bernard Vité)

DIMANCHE 11 FEVRIER

09.30 - 11.00 — Fond 15 km combiné (B. Acquadro)
11.45 - 13.15 — Ski, slalom géant masculin, 1ère manche (Ch. Bonardelly)
13.15 - 15.00 — Saut spécial 70 m (B. Acquadro)
16.30 - 19.00 — Hockey sur glace: Canada-USA (B. Vité)

LUNDI 12 FEVRIER

11.45 - 13.15 — Ski, slalom géant masculin, 2e manche (Ch. Bonardelly)

MARDI 13 FEVRIER

11.45 - 14.30 — Ski, slalom spécial féminin, 1ère et 2ème manches (Ch. Bonardelly)
17.00 - 19.30 — Hockey sur glace: URSS-Suède (B. Vité)
21.40 - 23.00 — Hockey sur glace: Tchécoslovaquie-Canada (J.-J. Tillmann)

MERCREDI 14 FEVRIER

08.15 - 11.00 — Fond relais 4 x 10 km (B. Acquadro)
11.00 - 11.30 — Patinage de vitesse 500 m masculin
11.45 - 14.30 — Ski, slalom spécial masculin, éliminatoires, 1ère et 2e manches (Ch. Bonardelly)
21.30 - 23.00 — Patinage artistique, figures libres couple (B. Vité)

JEUDI 15 FEVRIER

11.45 - 13.15 — Ski, slalom géant féminin (Ch. Bonardelly)
16.30 - 19.00 — Hockey sur glace: Suède-Canada (J.-J. Tillmann)
21.20 - 23.00 — Hockey sur glace: URSS-Tchécoslovaquie (J.-J. Tillmann)
23.10 - 23.55 — Bob à quatre (B. Vité)

VENREDI 16 FEVRIER

11.45 - 14.00 — Ski, slalom spécial masculin, classification, 1ère et 2e manches (Ch. Bonardelly)
21.30 - 23.00 — Patinage artistique, figures libres masculines (B. Vité)

SAMEDI 17 FEVRIER

11.45 - 14.30 — Ski, slalom spécial masculin, finale, 1ère et 2e manches (Ch. Bonardelly)
17.30 - 19.30 — Hockey sur glace: Suède-Tchécoslovaquie (B. Vité)
21.00 - 23.00 — Hockey sur glace: Canada-URSS (J.-J. Tillmann)

DIMANCHE 18 FEVRIER

12.45 - 15.00 — Saut spécial 90 m (B. Acquadro)
22.10 - 23.10 — Cérémonie de clôture (B. Acquadro et J.-J. Tillmann)
De plus chaque soir, du 6 au 17 compris, des reflets filmés des compétitions de la journée seront programmés de 20.20 à 20 h 35 et commentés par MM. B. Acquadro, J.-J. Tillmann, B. Vité, Ch. Bonardelly et G. Piaget.

La petite histoire olympique: De Garmisch à Innsbruck...

1956 et deux titres des championnats du monde de 1958: descente et slalom géant. En ski féminin, les titres étaient mieux partagés: en 1956, victoire de l'Allemande Ossi Reichert en slalom géant, de la Suisse Madeleine Berthod en descente, de sa compatriote Renée Colliard en slalom. En 1958, surprise: c'est une Canadienne, Lucile Wheeler qui gagnait la descente et le slalom géant, et une Norvégienne Inge Bjornbakken le slalom. Le Nouveau Monde et les pays scandinaves produisaient vraiment des skieurs capables de menacer la suprématie des alpins...

Les médailles dispersées à Squaw Valley

Jamais les médailles olympiques n'ont été plus dispersées qu'à Squaw Valley en 1960. Pour la France une médaille d'or (Jean Vuarnet en descente), deux de bronze (Périllat en descente, Bozon en slalom) et un titre de champion du monde du combiné 3 épreuves (Périllat). Pour l'Autriche une médaille d'or (Hinterseer, en slalom), deux d'argent (M. Leitner en slalom, Joseph Stiegler en slalom) et un titre de champion du terseer en géant et Traudl Hecher en descente). Pour l'Allemagne une médaille d'or (Heidi Biebl en descente), une d'argent (H.-P. Laig en descente), une de bronze (Barbi Henneberger en slalom). Pour la Suisse, deux médailles d'or (Yvonne Ruegg et Roger Staub en slalom géant). Pour le Canada, une médaille d'or (Ann Heggqvist en slalom). Pour l'Italie, une médaille de bronze (Giuliana Minuzzo-Chenal en slalom géant). Pour les Etats-Unis trois médailles d'argent (Penny Pitou en descente et slalom géant, Betsy Snite en slalom)... Jamais encore on n'avait assisté à un tel éparpillement...

La revanche autrichienne de Chamonix

Deux ans après, à Chamonix où se déroulaient les championnats du monde,

NR - SPORTS NR

Les juniors suisses pour Grenoble QUATRE VALAISANS DANS LES RANGS

Dans le cadre des jeux olympiques, les pays alpins mettront sur pied du 5 au 18 février à Grenoble un camp d'entraînement international pour juniors. Les participants disputeront le 13 février un slalom géant à Chamrousse. La fédération suisse a décidé d'envoyer les juniors suivants : Dolorès Sances (Pizol), Rita Good (Flums), Michèle Rubli (Neuchâtel), Annemarie Russi (Andermatt), Ernst Good (Flums), FRANÇOIS COPT (VAL FERRET), GINO OREILLER (VERBIER), ERIC FLEUTRY (LES MARCOTTES), ROLAND COLLOMBIN (BAGNES), Christian Sottaz (Charmey), Manfred Russi (Andermatt) et Otto Steuble (Appenzell).

La délégation helvétique, qui arrivera à Grenoble le 5 février, sera dirigée par Lina Mittner et Hans Schweingruber.

Les sauteurs suisses seront les ouvreurs

Trois sauteurs suisses, Richard Pfiffner, Hans Schmid et Klaus Fluri, participeront aux jeux olympiques en qualité d'ouvreurs de piste. Seul Josef Zehnder prendra part aux concours à titre officiel. La délégation suisse de ski nordique est attendue à Grenoble le 2 février.

Les principaux points de l'ordre du jour de la session du CIO

Voici quels seront les principaux points de l'ordre du jour de la 86e session du C.I.O., qui se tiendra à l'hôtel de ville de Grenoble du 1er au 5 février :

Contacts avec les fédérations sportives internationales — rapport du comité d'organisation de Mexico — questions du comité olympique espagnol concernant des problèmes de protocole — rapport du comité d'organisation des jeux d'hiver de 1972 à Sapporo — suppression des sports de démonstration pendant les jeux — rapports des commissions des finances, de l'Afrique du sud et des emblèmes — rapport de la commission pour les contacts entre le C.I.O. et les comités olympiques nationaux — problème de la Corée du nord — récompenses olympiques — problèmes de la télévision.

● Patinage de vitesse. — Evgueni Grichine (4 médailles d'or) et Lidia Skoblikova (6 médailles d'or), ont été retenus dans l'équipe soviétique pour les Jeux olympiques de Grenoble. Voici quelle sera la composition de cette équipe :

Dames : Ludmilla Titova (championne d'U.R.S.S.); Lidia Skoblikova, Irina Egarova, Lasma Woustine, Anna Sablina et Tatiana Sidorova.

Messieurs : Edouard Matusevitch (champion d'U.R.S.S.); Evgueni Grichine, Ants Antson, Valeri Mouratov, Anatole Lepechkine, Boris Goulaïev, Valeri Lavrouchkine, Alexandre Kertchenko, Valeri Kaplan, Youri Malykine, Anatole Macjkov et Stanislav Selianine.

A Chamonix, FLAMME OLYMPIQUE et rencontre H. C. Chamonix - URSS

La flamme olympique n'aura pas fait que passer à Chamonix, elle y brillera encore car des relayeurs l'auront apportée de très loin.

Sur le plan purement sportif, deux manifestations vont se succéder et chacune aura une valeur olympique. Ce sera d'abord l'équipe nationale de hockey sur glace de l'URSS qui jouera sur la patinoire en nocturne. L'on peut attendre d'elle, bien entendu, une démonstration de grande classe face à une équipe chamoniarde sérieusement renforcée (par des Russes).

Ensuite, sur le grand tremplin du Mont, les meilleurs européens, ceux qui se retrouveront aux Jeux olympiques, feront étalage de leurs qualités. Cette compétition est officielle et dans la première épreuve du Grand Prix des Nations, une création chamoniarde dont les diverses manches auront lieu à Cortina et, aujourd'hui, à Saint-Moritz.

La flamme olympique séjournera à Chamonix dès aujourd'hui et jusqu'au 2 février. Le hockeyeur Raymond Giloz, le solide arrière du Chamonix HC, qui participera aux Jeux en tant que patineur de vitesse, assurera l'avant-dernier relais et transmettra le flambeau à James Coultet, l'ancien champion du monde qui aura pour mission d'embraser la vasque, entourée de Lucienne Schmidt-Couttet, ancienne championne du monde de slalom géant et de Nicole Hassler, la grande championne de patinage qui viendra spécialement d'Allemagne à cette occasion.

La cérémonie de réception se déroulera donc dans la soirée, puis, le lendemain, ce sera l'inauguration d'une stèle commémorative : « Ici se disputèrent les premiers Jeux olympiques d'hiver ». Il faut bien perpétuer dans la pierre cet événement qui remonte à 1924 et dont Grenoble organisera la 10e édition dans quelques jours.

L'EQUIPE D'URSS : EVENEMENT DE L'ANNEE

Non sans difficulté et en prenant des risques financiers certains, les responsables du CHC ont réussi à mettre sur pied une rencontre qui sera incontestablement l'événement de l'année. Plus

exactement, il a fallu obtenir la venue des hockeyeurs russes qui déjà se trouvent au village olympique. En effet, ils ont atterri le 30 janvier et c'est le 3 février qu'ils sont attendus à Chamonix.

Leur équipe se présente avec les titres les plus prestigieux.

Elle a triomphé au championnat du monde, elle fut victorieuse des J.O. et, cette année, elle paraît en mesure de conserver son titre ; c'est du moins l'avis de la majorité des spécialistes.

La formation chamoniarde n'est, certes, pas en état de lutter avec ces vedettes venues d'URSS. Les dirigeants savent très bien qu'ils doivent renforcer leur équipe et ils ont pris des contacts pour rendre plus imperméable leur défense et donner plus de mordant à leur attaque. Si le vainqueur est connu d'avance, on peut être convaincu qu'il aura fait une démonstration comme on n'en a pas vue depuis longtemps sur la glace chamoniarde.

François Charlet

Ski : la tournée des tremplins à Saint-Moritz

Le Tchèque Raska s'est imposé

La deuxième épreuve de la Tournée des tremplins olympiques s'est déroulée sous un soleil éclatant à Saint-Moritz. Le Tchèque Jiri Raska, qui sautait le dernier, a nettement dominé ses adversaires. Sa victoire prouve qu'il figure bien parmi les meilleurs sauteurs du monde.

En l'absence de Reinhold Bachler, deuxième à Cortina, et d'autres sélectionnés olympiques autrichiens, Raska l'emporta avec des sauts de 80 et 81 mètres.

Par équipe, la Tchécoslovaquie s'est imposée encore plus aisément qu'à Cortina. Sa victoire, avant le concours de Chamonix, ne fait plus de doute. Le Suisse Josef Zehnder, qui franchit deux fois 77 m. dans un bon style, a pris une honorable sixième place et il ne devrait pas décevoir à Grenoble.

Résultats de la deuxième épreuve de la Tournée des tremplins olympiques à Saint-Moritz : 1. Jiri Raska (Tch) 212,7 points (80 et 81 m.); 2. Zbynek Hubac (Tch) 210 (80-80,5); 3. Knut Hongsgaard (Nor) 202,2 (78,5-77,5); 4. Hoehnl (Tch) 201,1 (81-78,5); 5. Aimoni (It) 198,6 (77-80); 6. Josef Zehnder (S) 191,4 (77-77). — Puis : 14. Hans Schmid (S) 178,5 (79-71,5).

Classement provisoire après deux épreuves : 1. Raska, 440,2; 2. Hubac, 412,9; 3. Hoehnl, 409,5.

Epreuve internationale de ski-bob en Italie Victoire valaisanne

Les courses internationales de ski-bob, qui se sont déroulées à Vipiteno, en Italie, ont vu la participation des champions d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et de Suisse.

Parmi nos représentants, relevons la magnifique performance de Pierre Bonvin, de Crans, qui s'est classé premier au slalom spécial et deuxième au slalom géant et au combiné. Nous le félicitons chaleureusement.

● Football. — Dans le cadre du tournoi international de Santiago du Chili, Colo-Colo (Chili) a battu Vasas Budapest par 1-0 (mi-temps 1-0).



Jeudi 1er février
SION
— Chapelle du Conservatoire, 20 h 15;
— Audition des élèves de Mlles : Rochat (chant); Brégnati (piano); De Meuron (violoncelle);
— Salle de la Matze, 20 h 30 : Chris Barber, Jazz band.

Vendredi 2 février
SAINT-AURICE
— Grande salle du collège, 20 h 30 : Vlado Perlemuter, pianiste;
— Programme : Bach, concerto italien; Beethoven, Sonate Appassionata; Ravel, Parade pour une Infante déjunte, Jeux d'eau, Sonatine, Le Tableau de Couperin.

Samedi 3 février
VERNAYAZ
— Halle de gymnastique; Soirée de la Polyphonia, chœur mixte;
— Direction Michel Veuthey;
— Invités : les « Popody's », de St-Maurice.

RADIO
Jeudi 1er février : 1er programme
— A l'opéra... 20 h 30;
— En direct du Grand-Théâtre de Genève;
— L'OR DU RHIN (Das Rheingold);
— Texte et musique, Richard Wagner;
— Direction : Ignace Stravogel;
— Orchestre Suisse romande.

Vendredi 2 février : 1er programme
— Pour les enfants sages, 14 h 45;
— EN VISITE AU CONSERVATOIRE DE SION;
— Chantal Delaloye : Jardins sous la pluie (Debussy);
— Berthe Sierro : extrait de « Rinaldo », soprano;
— Annelise Gschwend : Danses roumaines (Bartok).

jeudi musical DU RYTHME

« Au commencement était le rythme », écrit Hans von Bülow dans son traité de composition musicale. Et c'est vrai. Rythme, mélodie, harmonie, sont trois éléments constitutifs de la musique. Mais le rythme précède historiquement la mélodie, à plus forte raison l'harmonie qui n'a pas encore dix siècles d'existence.

L'importance du rythme dans la musique est aussi primordiale psychologiquement et physiologiquement. La répétition de rythmes, violents ou berceurs, crée un véritable envoûtement. Elle engage spontanément le corps. C'est de rythme et non de mélodie, encore moins d'harmonie, que s'enlèvent les primitifs, les fans du jazz, les passionnés de musique moderne, des journées et des nuits entières, au point de vivre dans une sorte d'état second qui leur permet d'entrer en transe, ou de casser tout le mobilier et le reste, sans savoir trop ce qu'ils font...

Essayer de définir le rythme, de dire en quoi il consiste exactement, n'est point facile. On peut en discuter longuement; on peut écrire des centaines de pages d'une philosophie plus ou moins absconse ou abstruse sur le rythme. Tel n'est pas mon but. J'essaierai d'être aussi clair et aussi pratique que possible dans mes propos restreints au minimum. La perspicacité des lecteurs fera le reste.

LE MOT RYTHME

L'étymologie aide beaucoup à comprendre les mots et, souvent, permet seule d'en percevoir le sens jusque dans ses plus fines nuances. Le mot « rythme » est un mot grec qui, étymologiquement nous apprend que, dans le rythme, il y a un mouvement continu et que l'esprit intervient pour y créer ou y trouver une qualité d'ordre affectif et de là artistique, car l'art est expression de sentiments.

Le mot a dû d'abord s'appliquer à des mouvements dans l'espace, des gestes agréables à l'œil. Il a été, à l'origine, un terme chorégraphique.

Puis il s'appliqua à des mouvements dans le temps, obtenus par une succession de sons agréables à l'oreille. Il devient donc, sans perdre son sens premier, un terme musical.

ET LA DEFINITION ?

Dans de nombreux manuels de solfège, on rencontre cette affreuse définition du rythme : « Une succession de temps forts et de temps faibles. » A vrai dire, il n'existe aucune définition de ce phénomène plus abstrait que jamais. Pourtant Platon (= ordonnance du mouvement), Aristoxène (= suite déterminée de temps), Saint-Augustin (= ars bene movendi) et autre Berlioz (= division symétrique des temps par les sons) ont tenté une définition sans s'en contenter. On doit certainement à Paul Valéry le fin mot de cette polémique autour du mot « rythme » : « J'ai lu ou j'ai forgé vingt définitions du rythme, dont je n'adopte aucune ! »

Ces vingt définitions, comparables à vingt fractions de numérateurs différents, présentent toutefois un dénominateur commun : le mouvement. La plupart reconnaissent aussi que le mouvement doit être ordonné d'une façon ou d'une autre, pourvu qu'il ait ordonnance, donc intervention de l'esprit dans le mouvement naturel, ce qui, surtout pour les philosophes grecs, confère au mouvement une qualité esthétique. Le mouvement n'est pas beau par lui-même, il le devient quand notre esprit le rend ou le trouve beau. Autrement dit — qu'on me pardonne cette incursion philosophique —, le rythme n'existe pas, il existe des choses en mouvement.

Dans les arts de mouvement, la danse ordonne les gestes, la musique les sons, la poésie, les mots (considérés sous leur aspect phonétique). Dans les arts plastiques, analogiquement, l'architecture pourra ordonner les lignes, la peinture les lignes et les couleurs, la sculpture les reliefs en plus.

RYTHME EXTRA-MUSICAL

L'alternance des jours et des nuits, du solstice d'hiver et celui de l'été, qu'est-ce d'autre que du rythme ? Le flux et le reflux de la marée, les pulsations cardiaques, la respiration, etc., sont autant de phénomènes rythmiques naturels. « Supprimer le rythme de l'univers, écrivait F. Novallis, c'est supprimer du même coup l'univers. »

La marche de l'ivrogne qui reprend appui de temps en temps avant de repartir à l'aventure en équilibre instable, n'a pas grand rapport avec le rythme. L'exécution d'une mélodie sans organisation rythmique donne à peu près la même impression et n'a pas grand rapport non plus avec la musique. L'essentiel est donc d'assurer par petits élans (arsis) et repos (thesis) successifs, un déroulement logique et, autant que possible, esthétique, c'est-à-dire, éveillant en nous un sentiment de beauté plus ou moins achevée.

EPILOGUE

Tout ce qui est rythmé est vivant et tout ce qui ne l'est pas est mort. Si nous voulons que notre chant ou notre exécution instrumentale soit vivante et artistique, il faut en assurer le rythme. Tout particulièrement dans notre chant grégorien dont la richesse est, à mon avis, tout autant dans la souplesse et l'infinie variété de ses rythmes que dans la ligne gracieuse de ses mélodies.

Mais n'oublions pas que le bon, le bien, ne saurait engendrer le mal. Un rythme avec conséquences fâcheuses envoûtement plus ou moins érotique, invitation à casser le mobilier, etc. — n'est pas un rythme de bon aloi. Sa valeur — nulle — n'est proclamée que par ceux qui y trouvent un intérêt financier et par ceux qui, volontairement ou instinctivement, se croient obligés de se déchaîner, d'hurler et de casser les chaises pour faire preuve de grande maturité !

N. LAGGER



LECTURES MUSICALES

« Le Son et l'audition », éd. Life, col. Le Monde des Sciences.

Cet ouvrage, réalisé par les départements scientifique, artistique et littéraire de « Life », en 1966, je le conseille vivement à tous les artistes musiciens, aux directeurs de chœurs et fanfares ainsi qu'aux mélomanes chevronnés. Ils y trouveront dans ses quelques 200 pages riches illustrées et savamment vulgarisées, les nombreuses réponses qu'ils cherchent concernant les problèmes des ondes sonores, de l'oreille, des sons de la musique ainsi que, évidemment, de l'acoustique. Les auteurs S.S. Stevens et Fred Warshofsky évitent volontairement la complexité des chapitres techniques en vulgarisant au mieux les inévitables lois scientifiques.

Il est indispensable que tout chanteur, instrumentiste, soliste ou membre d'une chorale ou d'une fanfare doit s'adapter au milieu qui l'environne. Les directeurs de fanfares et de chœurs sauront parfaitement conseiller leurs musiciens en consultant ce livre qui, en couleur et sur du papier glacé, s'abaisse jusqu'à la portée du profane même. Un excellent livre qui pourrait rendre d'immenses services à ceux qui, professionnellement ou en amateur, ont choisi de se consacrer à la musique.

N. L.

EN TOURNANT LA CLE

Organisé par la ville de Genève et la direction des émissions musicales de la Radio romande, le « Concours international de musique de ballet » a choisi son lauréat en la personne de Jean Derbès, compositeur genevois, pour sa partition intitulée « Sortilèges ».

NR - SPORTS NR

Il n'y aura pas de «fausses femmes» à Grenoble

Des contrôles très sévères seront effectués avant les épreuves

De très sévères précautions ont été prises à Grenoble dans le but d'éviter que des «fausses femmes» participent aux compétitions olympiques.

Selon des statistiques françaises, une femme sur 700 n'en serait pas une. Dans les milieux sportifs, cette proportion atteindrait une pour 300 selon

auront lieu avant les courses et non après comme pour les contrôles antidopages, pour refuser l'anonymat des candidates refusées.

Les tests retenus sont si complexes à réaliser qu'ils ne pourront permettre l'examen de toutes les candidates : seules 60 à 70 des championnes inscrites seront choisies par tirage au sort et examinées.

Le premier examen consiste à rechercher le corpuscule de Barr dans le noyau des cellules prélevées par racle de la muqueuse buccale. Si l'on constate la présence de ces corpuscules dans plus de 5 pour cent de ces cellules, la personne est une femme, dans le cas contraire, un homme.

En cas de doute, un deuxième examen est pratiqué. Il consiste à étudier les chromosomes sexuels de certaines cellules du sang. La femme possède normalement deux chromosomes X et l'homme un X et un Y. Toute championne dont les cellules possèdent un chromosome Y sera éliminée.

Un dernier test de contrôle comportera un dosage hormonal. Certaines hormones sont, en effet, cinq fois plus importantes en quantité chez la femme que chez l'homme.

Chacune des fédérations nationales ayant été averties longtemps à l'avance de ces contrôles de «sexe» et de leur sévérité, il est peu probable que les médecins chargés de ces examens trouvent une seule championne à éliminer.

Ces examens seront très vraisemblablement reconduits pour les Jeux olympiques d'été, qui se tiendront en octobre prochain à Mexico. Le problème du nombre de candidates à examiner sera toutefois plus aigu. L'on comptera en effet 2000 concurrentes à Mexico contre près de 300 à Grenoble.

BB SERA A LANS

● Brigitte Bardot assistera aux Jeux olympiques. Toutefois, pour se préserver des remous que sa popularité ne manquera pas de faire naître, la vedette a décidé de résider dans le pittoresque village de Lans, situé à une dizaine de kilomètres de Villard de Lans. Son mari, Gunther Sachs, qui aurait préféré quant à lui séjourner dans la célèbre station de ski, a dû s'incliner.

des médecins allemands. De nombreux cas ont été décelés et notamment celui d'une athlète nord-coréenne titulaire d'une meilleure performance mondiale en demi-fond et qui serait de fait un homme.

Afin que de telles «tricheries» ne se reproduisent pas à l'occasion des Jeux olympiques, les fédérations nationales ont été prévenues que des examens seraient effectués sur les éventuelles compétitrices. Ces examens

Les bobeurs ont déjà testé la piste de l'Alpe d'Huez

SUISSE I ÉTABLIT un record inofficiel

Au cours de la deuxième journée d'entraînement, cinquante descentes ont été enregistrées sur la piste de bob de l'Alpe d'Huez. Selon les déclarations du champion d'Europe Jean Wicki, les conditions sont excellentes. Aucune comparaison à celles que les bobeurs

avaient rencontré l'an dernier sur cette même piste.

Jean Wicki et Hans Candrian ont établi un nouveau record inofficiel avec le temps de 1'12"60. En revanche, les autres Suisses, Tadler-Forster, furent moins à l'aise et durent se contenter d'un temps de 1'14". Américains, Suisses et Allemands de l'Ouest se virent accorder deux essais, alors que les bobs des dix autres nations n'eurent droit qu'à une descente. Derrière, Wicki-Candrian, ce furent les champions olympiques britanniques Nash-Dixon qui se montrèrent les plus rapides, ne concédant que quatre dixièmes de seconde aux Suisses.

L'entraînement se prolongera fort tard dans la nuit. Dès qu'un trou était signalé sur la piste, il était interrompu pour permettre une réparation rapide.

SPORT-TOTO

CONCOURS No 23
des 3-4 FEVRIER 1968
MATCHES ANGLAIS

1. Chelsea - Nottingham Forest
Les Londoniens de Chelsea s'affirmeront.
2. Everton - Liverpool
Match serré, où tout est possible.
3. Leicester City - Leeds United
Leeds est présentement en excellente condition.
4. Southampton - Stoke City
Deux points (ou un) à Southampton qui doit améliorer sa position.
5. Tottenham H. - Manchester U.
Un grand choc où Manchester doit s'attendre à tout.

MATCHES ALLEMANDS

6. Kaiserslautern 1. FC - Bor. Mönchengladbach
Pour Kaiserslautern, la visite de Mönchengladbach peut signifier une défaite.
7. Schalke 04 - Cologne 1. FC
Cologne est favori mais doit veiller au grain.
8. Stuttgart VfB - Munich 1860
Munich semble en perte de vitesse.
9. Werder Brême - Eintr. Brunswick
Explication assez serrée. Partage de points possible.

MATCHES ITALIENS

10. Bologne - Brescia
Bologna profitera de l'occasion.
11. Milan - Naples
Milan sera sur ses gardes et, devant son public, s'affirmera.
12. Torino - Fiorentina
Torino est en bonne forme et, chez lui, peut gagner.
13. Varese - Juventus Turin
Le déplacement de Juventus est bien délicat, car Varese est vaincu sur son terrain.

A DOUZE TYPES

1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
x x x	x x x	x x x	x x x
2 2 2	2 2 2	2 2 2	2 2 2
1 1 1	1 1 1	x x x	x x x
1 2 1	2 x x	x x 1	2 1 2
2 2 2	2 2 2	2 2 2	2 2 2
2 2 2	2 x 1	2 2 x	1 2 2
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
x x x	x x x	x 2 2	2 2 2
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
x x x	1 1 1	x 1 x	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 x x

La fédération britannique se prépare pour Mexico

Un plan de sélection sérieux

La fédération britannique a annoncé son plan de sélection et de préparation des athlètes qui participeront aux Jeux olympiques de Mexico.

L'équipe britannique sera formée le 4 août prochain. Elle ne comprendra pas forcément, comme le prévoit le règlement un représentant pour chaque spécialité mais dans les seules disciplines où les athlètes seront susceptibles de se qualifier pour les finales. Les sélectionnés seront ensuite soumis à un examen médical rigoureux portant principalement sur les systèmes respiratoire et circulatoire et la résistance aux effets de l'altitude.

Tout athlète, même de premier plan, ne satisfaisant pas à ces divers examens, effectués par les médecins de la fédération, sera automatiquement écarté de la sélection.

● FOOTBALL. — Jouant sur son terrain, en présence de 35 000 spectateurs, Eintracht Brunswick a battu Juventus par 3-2 (mi-temps 3-1) en match aller des quarts de la finale de la Coupe des champions européens.

● FOOTBALL. — En raison d'un orage particulièrement violent — le terrain fut rapidement noyé sous 15 cm d'eau — le match Valencia-Bayern Munich, comptant pour les quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, a dû être renvoyé. Il sera joué le 14 février.

● CYCLISME. — La Ligue royale vélocipédique belge a décidé de confier à l'Automobile-club de Beringen l'organisation du championnat du monde professionnel sur route 1969. Ce club de Beringen dispose d'un circuit routier avec départ et arrivée sur les installations permanentes du circuit automobile de Zolder.

Voici l'équipe de France féminine : au premier plan, accroupies à gauche, Isabelle Mir, à droite, Marielle Goitschel. Puis, derrière, de gauche à droite, Florence Steurer, Christine Béranger-Goitschel et Annie Famose.

Deux absentes pour « motif médical »

Deux fondeuses de premier rang, qui dominèrent à des titres divers le ski nordique féminin durant les dernières années, seront absentes des Jeux de Grenoble « pour motif médical ».

Il s'agit de la Soviétique Claudia Bojarskich (qui remporta trois médailles d'or à Innsbruck-Seefeld et arriva en tête des classements mondiaux des fondeuses pour 1966 et 1967 après s'être classée première du 5 km, et seconde du 10 km, des championnats du monde d'Oslo) ainsi que de la Bulgare Krastana Stoeva (qui avait battu la Soviétique de 43" sur les 10 km, préolympiques d'Autrans), ces deux « fondeuses » n'ont pas été retenues par leurs sélectionneurs nationaux. On indique ici à mots couverts qu'elles ne présentent pas en effet les caractéristiques de féminité requises par les examens médicaux.

La commission d'organisation du championnat du monde a commencé ses travaux à Casablanca

Un problème politique : LA RHODÉSIE

La commission d'organisation du championnat du monde (Coupe Jules Rimet) de la FIFA ouvre ses travaux aujourd'hui jeudi à Casablanca avec au programme de sa première séance, la constitution des groupes continentaux pour la compétition préliminaire et la répartition des qualifiés par continent au tournoi final du Mexique.

La FIFA aura à résoudre de nombreux problèmes avant d'en arriver à la formation des groupes. En effet,

il s'agira pour elle avant tout de juger l'opportunité de retenir les engagements tardifs de Cuba et de la République démocratique de Corée qui n'ont pas encore confirmé officiellement leurs inscriptions.

Un problème de caractère politique se posera également pour la FIFA : la participation de la Rhodésie. Son intégration dans le continent africain entraînerait le retrait des équipes africaines.

Cinq mois avant, les étapes du Tour de Suisse dévoilées 1500 kilomètres pour la 26e fois, Sierre, quatrième fois tête d'étape

A cinq mois du départ, les organisateurs du Tour de Suisse dont la 32e édition aura lieu pour la première fois sur neuf jours et en onze étapes, ont publié les grandes lignes de leur épreuve. Des pourparlers sont en cours avec les différents polices cantonales pour l'établissement de parcours détaillé. On estime déjà que le Tour de Suisse se déroulera sur une distance totale d'environ 1500 kilomètres. Pour la 26e fois, le Tour s'achèvera à Zurich alors que Bellinzone accueillera la caravane pour la onzième fois. Le parcours fera escale à Sierre pour la quatrième fois et à Boncourt pour la seconde fois. Par contre, ce sera la première fois qu'elle passera à Langenthal, Saint-Louis, Ni-

dau, Lenzerheide, Brunnen, Buerglen-Klausen et à Eschenbach.

Voici quelles seront les étapes :

Vendredi 14 juin : Zurich-Langenthal. — Samedi 15 juin : Langenthal-Saint-Louis (France). — Dimanche 16 juin : Saint-Louis-Boncourt et Boncourt-Nidau. — Lundi 17 juin : Nidau-Sierre par le col des Mosses. — Mardi 18 juin : Sierre-Bellinzone par le col du Simplon. — Mercredi 19 juin : Bellinzone-Lenzerheide par le col du San Bernardino. — Jeudi 20 juin : Lenzerheide-Brunnen par le col de l'Oberalp. — Vendredi 21 juin - Course de côte Buerglen-col du Klausen. — Samedi 22 juin : Brunnen-Eschenbach et Eschenbach-Zurich contre la montre.



Destination Grenoble



NOS SKIEURS PARTENT AUJOURD'HUI

C'est par la route que la délégation des skieurs rejoindra Grenoble, aujourd'hui dans la journée. Le volumineux matériel a nécessité ce mode de déplacement, encore que la proximité du lieu de destination et le bon état des routes aient également aidé en sa faveur. Le président central de la FSS, Karl Glatthard, dirige lui-même la troupe qui se rendra directement sur les emplacements de séjour, à savoir Autrans pour les Nordiques et Chamrousse pour les Alpines.

Willy Favre et Joos Minsch veulent absolument venger leur échec des Jeux d'Innsbruck où ils terminèrent tous deux 4e de leur discipline de prédilection, le slalom géant et la descente. Pour de misérables centièmes de seconde ils avaient alors perdu une médaille. En même temps ils avaient déclenché une offensive pour encourager le sport d'élite en Suisse. Voilà le revers bienfaisant d'une médaille manquée.

Ski : test des sélectionnés olympiques nordiques Victoire norvégienne à Klosters

Les spécialistes norvégiens de fond ont donné un aperçu de leur valeur en dominant tous leurs adversaires dans l'épreuve de relais 3x10 km organisée à Klosters.

La Suisse et l'Allemagne de l'Est, qui alignaient également leur sélection olympiques, furent surclassées. La Norvège a pris les trois premières places et réalisa les six meilleurs temps individuels. Le plus rapide de tous fut Erling Eteinede en 29'18"4, devançant ses compatriotes Martinsen, Groenning et Gjermund Eggen, groupés en moins de douze secondes.

Voici le classement :

1. Norvège I	1 h 28'24"1
2. Norvège II	1 h 29'18"9
3. Norvège III	1 h 29'51"5
4. Suisse I	1 h 30'40"1
(Lennart Olsson, Albert Giger, Fluri Koch)	
5. Allemagne de l'Est	1 h 32'43"9
6. Allemagne de l'Est-Suisse	1 h 32'58"9
(Helmut Unger, Hanspeter Kasper, Aml Lesser)	
7. Suisse II	1 h 34'39"1
(Fritz Stuessi, Franz Kaelin, Denis Mast)	

Le HC Kloten sévèrement condamné pour son attitude antisportive

A la suite du forfait du EHC Kloten en Coupe d'Europe des clubs champions, la ligue suisse a publié le communiqué suivant :

« La commission de la Coupe d'Europe des clubs champions a pris des sanctions à l'endroit du EHC Kloten à la suite de son forfait injustifié lors du second match qui devait l'opposer au AC Klagenfurt. Le EHC Kloten est condamné à payer la moitié des frais de déplacement de Klagenfurt. Il doit ver-

ser à ce club une somme de 1 500 marks pour le dédommager des frais d'organisation du match retour prévu. Une amende de 500 marks est également infligée au EHC Kloten par le comité d'organisation de ladite coupe. Un sévère avertissement est adressé au EHC Kloten qui doit également supporter les frais de la procédure.

JUNIORS ELITE : SION-MARTIGNY, 4-0

Buts. — Premier tiers : Lochmatter 40e seconde, Cosseto 3e minute. — Deuxième tiers : Lochmatter 14e. — Troisième tiers : Pfammatter 5e. Arbitres : MM. Rudaz (HC Sierre) et Burgener (Rarogne).